

كسوة العالجه

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE N° 13121 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 5-LUNDI 6 AVRIL 1987

méricaine

Tiens, à propos de la fête... en présence de...
CLAUDE SARRAZIN

appel de D...
magistrats et pol...

de la date 1987

Vente folle

cap

Rhin

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

de nos jours

Crise à Lisbonne

L'arithmétique parlementaire est une donnée implacable de la vie politique des démocraties. M. Aníbal Cavaco Silva, premier ministre portugais, vient d'en faire l'amère expérience le vendredi 3 avril. Le gouvernement monocolor du Parti social-démocrate (centre droit) a été renversé par une coalition rassemblant les socialistes, les communistes et les députés du Parti rénovateur démocratique dirigé par l'ancien président de la République, M. Ramalho Eanes.

L'incontestable succès, sur le plan économique et social, de la politique de M. Cavaco Silva et sa popularité grandissante ont paradoxalement hâté sa chute. Surmontant leurs divergences, les partis d'opposition se sont alliés pour stopper l'ascension de l'ambitieux premier ministre.

Au-delà des prétextes avancés pour censurer le gouvernement — mépris du Parlement et pratique du clientélisme par le PSD — le soul commun des formations composant la gauche portugaise est de ne pas laisser M. Cavaco Silva et ses amis tirer seuls les bénéfices d'une conjoncture favorable au Portugal.

L'adhésion à la Communauté européenne, assortie des mesures transitoires permettant à l'économie du pays de faire face au choc de l'intégration, s'est révélée — en dépit des craintes de certains augures, notamment communistes — un formidable tremplin pour le redressement du pays. La gauche tient à être le premier, en reprenant les rênes du pouvoir, qu'elle est aussi capable de mener le Portugal vers la modernité.

Le Parti socialiste est impatient de voir son image dissociée de la période noire où il gouvernait un pays en proie à une grave crise économique, où les salaires n'étaient pas payés, où l'inflation galopante amputait les revenus des plus déshérités.

Communistes et partisans de M. Eanes semblent aujourd'hui prêts à soutenir un gouvernement dirigé par les socialistes à seule fin d'éviter des élections anticipées qui risqueraient, à leurs yeux, de se transformer en un plébiscite en faveur de M. Cavaco Silva. La décision de dissoudre ou non le Parlement appartient au président de la République, M. Mario Soares. C'est la première véritable épreuve politique à laquelle celui-ci est confronté depuis son arrivée au palais de Belem.

S'il cède aux appels du Parti social-démocrate, qui exige un retour immédiat aux urnes, il risque de mécontenter ses anciens compagnons du Parti socialiste. Si, au contraire, il charge un dirigeant socialiste de former un nouveau gouvernement dans le cadre de l'actuelle législature, il met le Parti communiste portugais de M. Álvaro Cunhal en position d'arbitre au Parlement. Or M. Soares, du temps où il exerçait les fonctions de premier ministre, s'était attaché à établir un cordon sanitaire autour du plus sectaire des partis communistes d'Europe occidentale.

Le PCP fait preuve dans la crise politique d'une incontestable habileté : en n'exigeant pas de participer au futur gouvernement tout en acceptant de le soutenir, en affichant son intérêt pour le processus de « démocratisation » en cours à Moscou et, surtout, en renouant tout récemment des contacts rompus depuis longtemps avec un Parti communiste espagnol jugé jusqu'alors « révisionniste », il se met en position d'effectuer un grand retour aux avant-postes de la vie politique portugaise.

Le voyage du pape au Chili Emeutes à Santiago autour de Jean-Paul II

De violentes émeutes — qui ont fait six cents blessés, dont deux par balles — ont marqué, le vendredi 3 avril, la messe célébrée par Jean-Paul II dans le stade O'Higgins, à Santiago. Le pape, lui-même, a semblé incommodé par les gaz lacrymogènes. Il avait condamné « toute violence et tout terrorisme d'où qu'ils viennent ». Avant de se rendre, lundi, à Buenos-Aires, le pape devait effectuer, samedi et dimanche, un tour dans la province chilienne.

SANTIAGO de nos envoyés spéciaux

Six cents blessés dont deux par balles : tel est le bilan provisoire des violentes émeutes qui ont éclaté à Santiago le vendredi 3 avril pendant et après la cérémonie de bénédiction qui avait lieu au parc O'Higgins de la capitale. Une journaliste chilienne, du magazine d'opposition *Analisis*, a été atteinte par deux balles à l'épaule. Les incidents ont commencé lorsque le cortège papal est arrivé, escorté de plusieurs voitures de police. Celles-ci ont été aussitôt criblées de pierres par plusieurs milliers de jeunes manifestants révoltés. « Nous voulons voir le pape sans les filles » criait l'un d'eux.

Les affrontements ont rapidement dégénéré. Tout le secteur méridional de l'esplanade est devenu le théâtre d'une bataille rangée. Retraqués dans leurs véhicules, les carabinieri ont fait usage de leurs canons à eau pour tenter de disperser des groupes de jeunes gens allumant des feux d'artifice et de pneus. En vain. Des tentatives de charge de la police sont restées sans effet.

La confusion s'est aggravée lorsque deux voitures de police sont entrées en collision. Une scène étrange : la cérémonie officielle a continué au milieu des cris, des jets de gaz lacrymogène, et le pape a développé son homélie condamnant « toute violence et tout terrorisme de quelque côté qu'il vienne ». Alors que les heurts se poursuivaient à moins de deux

cents mètres. Près de la tribune, des participants restaient agouillés, abîmés dans leurs prières. Les policiers multipliant les jets de grenades lacrymogènes, l'atmosphère est devenue totalement irrespirable et l'on a entendu le pape toussoter, avant de quitter la tribune.

GILLES BAUDIN et MARCEL NIEDERANG. (Lire la suite page 4.)

Révision à la baisse des investissements La croissance devrait être moins forte que prévu

L'investissement industriel en France, qui n'avait presque pas progressé en 1986 (+1 % en volume), va s'accroître légèrement cette année (+3 % prévus), selon les données fournies par l'INSEE, au vu de son enquête de mars auprès des chefs d'entreprise. Ce progrès constitue cependant une grosse déception. Le taux de progression des dépenses d'équipement industriel retenu jusqu'à présent était de 6 % en volume ; sa révision à la baisse devrait avoir des conséquences négatives sur la croissance.

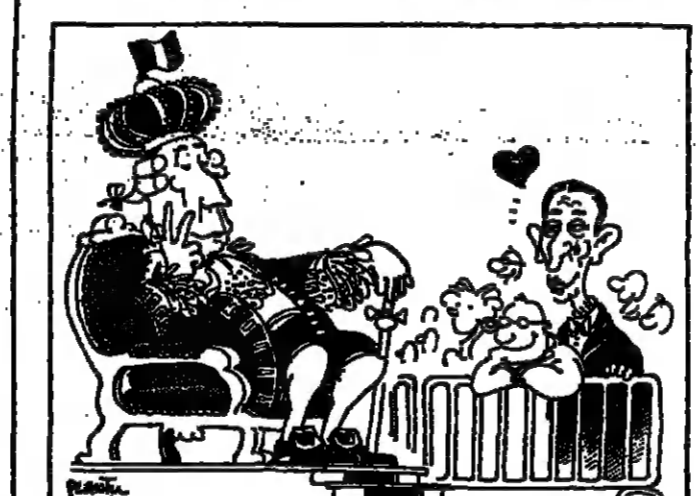
Les dernières prévisions qui avaient été faites tablèrent sur un taux de croissance des investissements industriels de 6 % en volume pour cette année, après une progression de 5 % en 1986. Ces chiffres, sans être miraculeux, soutenaient, valait que vaille, un taux de croissance économique déjà en perte de vitesse : +2 % prévu pour 1987, lors de la réunion de la commission des comptes de la nation, qui s'était tenue le 23 mars dernier

au ministère de l'économie et des finances. Presque un point de moins que le chiffre fixé à l'automne 1986 (+2,8 %). Dans un contexte de rigueur salariale — le pouvoir d'achat des salariés devrait à peine progresser cette année — et de mauvais environnement international, les investissements apparaissent jusqu'à présent capables de soutenir un minimum de croissance. En publiant les tout premiers résultats de son enquête de printemps sur les investissements dans l'industrie, l'INSEE a jeté une eau glacée sur les espoirs qu'avaient nourris, en novembre dernier, les réponses des chefs d'entreprise. Le recul est en effet général et fort important. Il s'explique, notamment, par une mauvaise correction faite par l'INSEE des données de l'enquête (1). Il y a quatre mois, les entreprises employant moins de cent salariés déclaraient avoir l'intention d'accroître leurs dépenses d'équipement de 21 % en valeur, soit 23 % en volume pour 1987. La dernière enquête de l'INSEE ramène ce chiffre à 9 %.

ALAIN VERHOLE. (Lire la suite page 13.)

(1) Traditionnellement les chefs d'entreprise, lorsqu'ils répondent aux questions de l'INSEE en novembre, minimisent les dépenses d'investissement qu'ils prévoient pour l'année suivante. Cette minimisation, dans la mesure où elle est systématique, est « retravaillée » par l'INSEE. L'enquête de mars 1987 montre que la correction de novembre 1986 a pour une fois — et pour des raisons encore inexplicables — été beaucoup trop forte.

Le millénaire de la France



M. Mitterrand a ouvert, à Amiens, l'année capétienne en présence du comte de Paris. Lire nos informations pages 7 et 12.

L'ÉTAT DES RELIGIONS DANS LE MONDE

Sous la direction de Michel Clévenot

■ En plus de 150 articles, ■ l'exposé des croyances et de l'histoire des grandes religions, ■ l'analyse du fait religieux dans les 183 Etats de la planète, ■ la présentation des principales théories explicatives de ces réalités, ■ et le rappel d'événements à dimension religieuse ayant marqué l'actualité récente. ■ Parmi les auteurs, Paul Balta, Jean Baubérot, Stanislas Breton, Georges Casalis, Yves Congar, Alain Daniélou, Claude-François Jullien, Nicolas Lossky, Michael Lowy, Charles Malamoud, Pierre Masséin, Michel Meslin, Guy Peutdemange, Hugues Portelli, Emile Poulat, Louis-Vincent Thomas, Antoine Vergote, Alain Woodrow.

■ Relié, format poche, 640 pages, 169 francs.

Une coédition La Découverte - Le Cerf

Elections législatives en Egypte Le retour en force des Frères musulmans

Le président égyptien, M. Hosni Mubarak, a mis en garde les partis politiques contre la tentation de faire de la religion un enjeu du scrutin législatif du 6 avril. « Il n'y a pas de différence entre un musulman et un chrétien, nous sommes tous des Egyptiens », a-t-il notamment déclaré lors d'une tournée en province. D'autre part, le quotidien *Al Akbar* rapporte, samedi, que plusieurs communistes ont été arrêtés, l'avant-veille, pour avoir appelé « à la révolte » durant la campagne.

LE CAIRE de notre correspondant

« Qui va remporter les élections législatives du lundi 6 avril ? » Posez cette question à un Egyptien et il vous regardera avec les yeux ronds de celui qui vient de rencontrer un marteau. En effet, nul ne doute de la victoire du Parti national démocratique (PND) au pouvoir, et notamment pas les formations de l'opposition. Une « défaite du gouvernement » est pratiquement inconcevable dans un pays qui, pour avoir progressé sur la voie de la démocratie, n'a pas pour autant surmonté toutes les séquelles de plus de vingt ans d'un régime de parti unique (1957 à 1978).

La vraie question qui passionne et divise aujourd'hui l'Egypte en

Dernière minute
TF 1 attribuée à Bouygues
PAGE 8

Terrorisme en Ulster
Recrudescence des attentats.
PAGE 3

Incident à Super-Phénix
Une fuite de 20 tonnes de sodium.
PAGE 16

Congrès du PS
Les rocardiens soulagés.
PAGES 5 et 6

Théâtre public et libéralisme
Rencontre avec M. Abirached, directeur du théâtre.
PAGE 9

Le Monde RÉGIONS
PAGE 12
Le sommaire complet se trouve page 18

Dates

Il y a vingt ans

Les colonels prenaient le pouvoir en Grèce

RENDEZ-VOUS

Dimanche 5 avril. - *Berne* : référendum sur le droit d'asile ; *Bonn* : nouvelles élections en Hesse ; *Ottawa* : visite de Ronald Reagan, jusqu'au 6.

Lundi 6 avril. - *Portugal* : visite de François Mitterrand (du 6 au 8) ; *Bonn* : visite du chef de l'Etat israélien (du 6 au 10) ; *Strasbourg* : session de la commission des droits de l'homme au Conseil de l'Europe ; *Washington* : annonce de la candidature de J. Ken à l'élection présidentielle ; *Moscou* : visite d'une délégation de l'UEO ; *Prague* : visite de Mikhail Gorbatchev ; *Le Caire* : élections législatives.

Mardi 7 avril. - *Buenos-Aires* : début de la visite du pape en Argentine (jusqu'au 12).

Mercredi 8 avril. - *Strasbourg* : discours du roi Baudouin devant le Parlement européen.

Jeudi 9 avril. - *Toulon* : colloque du Conseil de l'Europe sur les cultures juives, séparade et autoprofane.

Vendredi 10 avril. - *Paris* : visite officielle de Jean-Bernard Raimond ; *Moscou* : voyage de vingt et un parlementaires américains en URSS (10 au 20) ; *Alger* : réunion préparatoire au Conseil palestinien (le 20) ; *Athènes* : visite du ministre turc chargé des relations avec la CEE.

Samedi 11 avril. - *Moscou* : reprise des négociations sino-soviétiques.

Dimanche 12 avril. - *Tokyo* : élections régionales au Japon.

CONTRAIREMMENT aux autres années, les prisonniers de Korydalos ne fêteront pas dans la joie l'anniversaire de leur prise du pouvoir le 21 avril 1967. En effet, un des militaires qui vida le berceau de la démocratie, Odysseas Angelis, vient de se suicider après douze ans de prison. Il y a vingt ans, lui et ses seize ex-codétenus entraient dans l'histoire.

Jeudi 20 avril 1967, les Athéniens s'émouvaient tranquillement, bercés par une légère brise printanière. Les fleurs de l'Attique ont déjà ouvert leurs corolles multicolores. Seuls, les derniers noctambules vaquent encore à leurs occupations, le vendredi 21, entre 1 et 2 heures du matin. Les bars et les cabarets ferment lentement leurs portes. Les chauffeurs de taxi attendent ces quelques joyeux trainards. De-ci, de-là, les premiers couples de touristes musardent. Même atmosphère dans les salles de rédaction qui terminent leur bouclage. Rien d'important à signaler pour les éditions du matin. *Avghi*, l'organe de la gauche, s'écie l'encore de son titre : « Pour quelles raisons il n'y a pas de coup d'Etat. »

Cependant, un homme a du mal à trouver le sommeil. Un coup de téléphone tardif, vers 11 heures du soir, tourmente ce vieillard de soixante-dix-neuf ans. Georges Papandréou, chef de l'opposition centriste, vient d'apprendre qu'une caserne de la ville serait en ébullition. Avant de se coucher, à 1 h 30, il tente encore de s'informer auprès d'un de ses amis journalistes. Sans succès. Une demi-heure plus tard, un régiment de chars stationnés dans le camp de Goudi depuis qu'il a participé au défilé commémoratif de la fête nationale du 25 mars, franchit le portail en ordre de bataille. Le putsch a commencé.

Venant de la proche banlieue, les fascistes foncent sur le centre d'Athènes. Vers 2 h 15, 2 h 30, ils approchent déjà de l'Assemblée, du palais Royal, de la radio-télévision et du grand central téléphonique. Juchés sur leurs blindés, Sherman et Patton M-47, les tankistes ordonnent aux derniers passants de rentrer chez eux sous peine de mort. Contrairement à ce qu'affirme le journal *Avghi*, les prémisses du vieux Papandréou se révèlent justes, ou presque. Le coup ne pourrait venir que des généraux proches du Palais. Mais ce sont des colonels qui commandent ce régiment de chars appuyé par quelques autres blindés de la région de Mégara, par la police militaire et des unités de commandos de montagne.

Le silence de la dictature

Parallèlement à cette occupation sans coup férir de la capitale, les putschistes organisent une gigantesque rafle dans l'agglomération d'Athènes-Le Pirée. Plus de dix mille personnes sont entassées dans la caserne de Goudi, l'hippodrome du Phalère et le stade d'Athènes. Spectacle odieux de canons militaires s'arrêtant devant des maisons bien précises, portes qui s'ouvrent sous les crosses, hommes hébétés jetés en pyjama dans les véhicules vert kaki. Souvenirs de l'occupation allemande et de la guerre civile. De quinze à soixante-quinze ans, le peuple de gauche est une nouvelle fois dans la ligne de mire. Mais, à l'étonnement de tous, ministres de droite et députés centristes sont aussi du lot.

A 2 heures, Iannis Katris, reporter et ami de Georges Papandréou, téléphone à ce dernier. Une voix inconnue lui répond : « Nous avons une dictature, les chars descendent et les arrestations commencent. » C'est aussitôt le bruit des coups de feu dans les rédactions. Il ne durera guère. Une demi-heure plus tard, des soldats arrêtent tous les directeurs ou rédacteurs en chef des grands quotidiens. Les kiosques à journaux resteront terriblement vides au petit matin. Chez Andréas Papandréou, fils de Georges, et leader de l'aile gauche de l'Union du centre, la situation est plus dramatique. Sa femme Margarita, de nationalité américaine, appelle à l'aide à deux heures trente. Mais, à l'instant même, l'ensemble des communistes intérieurs et avec l'étranger sont coupés. Athènes est plongée dans le silence de la dictature.

Andréas Papandréou s'est réfugié sur la terrasse de sa villa de Paléokkio. Les militaires braquent leurs fusils sur la tête de son jeune fils. Le père s'assoit de sa cachette et se blesse à la jambe. Quant au « vieux Georges », il

suit dignement les soldats jusqu'à Goudi. Chez Panagiotis Canellopoulos, premier ministre en titre et dirigeant éclairé du parti de droite ERE, l'ambiance est quelque peu différente. Lorsque deux capitaines sonnent à sa porte, il désigne son pistolet et refuse de leur ouvrir. Il croit que c'est Andréas Papandréou qui lui envoie deux meurtres. Finalement, il se laisse convaincre par les deux officiers qui n'ont visiblement rien de gauchistes. Mais le téléphone retentit alors. C'est le jeune roi Constantin en personne qui vient aux nouvelles car il ne sait rien encore. Les deux colonels interrompent brusquement la conversation. Canellopoulos vient de comprendre qu'il s'est fait doubler sur sa droite.

Déportés dans les îles

Tout ce petit monde hétéroclite se retrouve à Goudi. Les deux premiers locataires du camp sont de vieilles connaissances de longue date : Léonidas Kyriakos et Manolis Glézos. Tous deux ont été condamnés à mort en 1949 pendant la guerre civile. Tous deux sont députés de l'EDA (Gauche démocratique unifiée), et travaillent au journal *Avghi*. Glézos fut même le premier résistant à l'occupation nazie en arrachant le drapeau à croix gammée de l'Acropole, le 30 mai 1941. Lorsqu'il retrouve le vieux Papandréou, l'inquiétude monte. Mais quand arrive peu après Constantin Mitrotaakis, leader du cen-

tre droit et adversaire acharné de la gauche, Kyriakos et Glézos sont persuadés qu'ils vont être sommairement exécutés. Pour Ilias Iliou, le leader officiel de la gauche, l'affaire tourne au drame. Paré avec d'autres dans l'hippodrome de Phalère, il est reconnu par un soldat qui le frappe alors à la tête avec le canon de son fusil. Le vieux lutteur s'écrie, le visage en sang, gravement touché.

C'est d'ailleurs dans cette enceinte qu'auront lieu deux des trois bavures du coup d'Etat. Un prisonnier, qui demandait de l'eau avec insistance au petit matin, est abattu. Quatre jours plus tard, Panagiotis Ellis, militant communiste, succombe à son tour sous les coups du sous-brigadier Constantin Kotsaris.

A l'heure où le soleil se lève, la radio diffuse sans interruption le décret royal numéro 280 : « Sur proposition du conseil des ministres, le décret royal met en vigueur la loi sur l'état de siège, suspendant l'application des principales garanties constitutionnelles, des libertés, et instituant les tribunaux militaires d'exception... » Par ailleurs, la peine de mort pour les décrets politiques et la torture sont légalisées.

La longue nuit de la dictature des colonels s'abat sur la Grèce. L'état de siège ne sera levé dans Athènes que le 20 août 1973, pour être réinstauré le 17 novembre de la même année, lors de la révolte des étudiants de Polytechnique. Les emprisonnés du 21 avril seront rapidement déportés dans les îles où, pour l'occasion, les camps de la guerre civile sont remis en état de marche. Plus de sept mille iront pourrir dans la sinistre île de Yaros, battue par les vents et où ne vivent que des scorpions. D'autres iront à Skala-Oropos, à Halikarnassos en Crète (pour les femmes) ou dans l'île des fous de Léros.

En province, personne ne bouge. En effet, les commandants de région sont informés que les généraux royalistes prennent la direction du mouvement à Athènes, suivant les directives du très officiel plan Prométhée, rédigé par FOTIAN et destiné à contrecarrer une invasion des pays communistes. Lorsque le lendemain, ils s'aperçoivent que le plan Prométhée a été détourné par une junte de colo-

nes, ils se contentent de constater l'absence de la coordination ; hommes de renseignement et stratège de l'affaire. Sans oublier Ioannis Ladas, organisateur des arrestations du petit matin, et Dimitri Ioannidis, patron de la police militaire ESA et futur tombeau de Papadopoulos.

Les trois premiers colonels ont tous en de hautes fonctions dans la KYP, les services secrets grecs. Cet organisme est totalement infiltré et dirigé par la CIA. D'ailleurs, les diplomates américains en poste à Athènes se plaignent du « coup tardif » organisé par un groupe d'hommes d'affaires préco-communistes sans scrupules. La main de Tom Pappas, FDG d'Esso-Pappas, ami de Spyros Agnew, le vice-président de Richard Nixon, est présente tout au long de cet épisode. Pavlos Totomis, homme lige de Tom Pappas, devient ministre de l'ordre public dès le lendemain du coup d'Etat. Ces Gréco-Américains tempèrent ensuite dans le scandale du Watergate.

Tais-toi et signe!

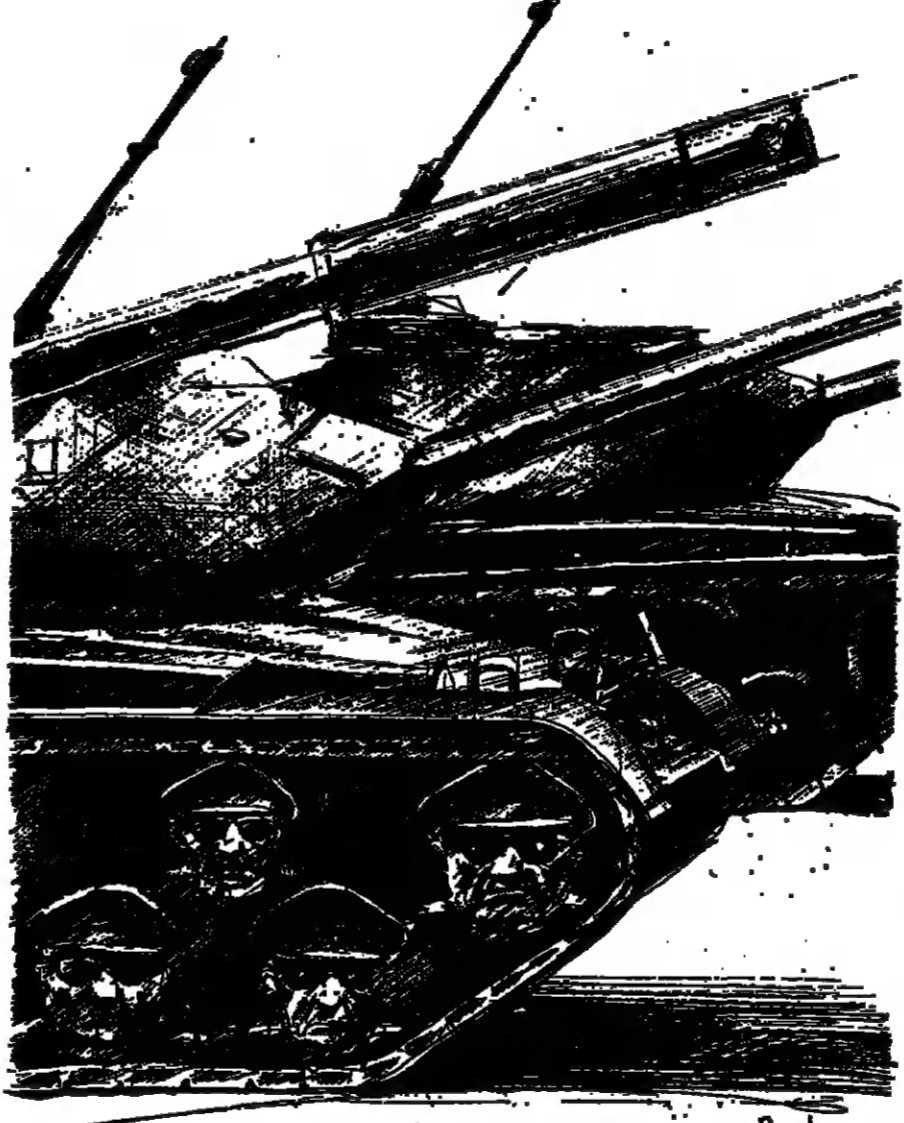
Quant au jeune roi, il est placé devant le fait accompli. Les centurions lui tendent le décret factieux à signer. Après une longue hésitation, il le paraphrase, non sans avoir entendu la reine mère Frédérique (ex-chefaine des Jeuneses hitlériennes) lui dire : « Tais-toi et signe! » Constantin II vient de réécouter ce qu'il a signé. Lorsqu'il tentera de reprendre la situation en main, le 13 décembre 1967, il échouera lamentablement et devra s'exiler en Italie.

Le palais et les généraux avaient, eux aussi, étudié le plan Prométhée et s'approprié à en user si les élections prévues pour le 28 mai leur étaient défavorables. Si le roi était légitime, d'autres ne l'étaient pas. Avec deux mois d'avance, un triumvirat de colonels vassal de leur voler leur coup d'Etat.

Pourtant, ce putsch n'est pas un épiphénomène de l'histoire néo-hellénique. L'affaire remonte à novembre 1963 lorsque, à bout de course, le régime muscardé de Constantin Karanfilis perd les élections sous les coups de boutoir de Georges Papandréou. Celui qui fut, en décembre 1944, le chef de l'Union de l'occupation britannique en Grèce et un des principaux responsables de la guerre civile, devint dans les années 60 le porte-parole d'une majorité de Grecs lassés par les lourdes séquelles de la tragédie fratricide des années 1944-1949. Vecteur de modernité, le vieux Papandréou accède au pouvoir en février 1964. Rapidement, le système de cooptation de la droite s'effondre. Les prisonniers politiques sont libérés. La gauche refait surface, dynamisée par l'aile progressiste de l'Union du centre, conduite par le propre fils de Papandréou et par les Jeuneses Lambrales de Mihalis Théodorakis. Le palais prend peur et organise le coup d'Etat légal du 15 juillet 1965. Grâce à la distribution de prébendes, une cinquantaine de députés de l'Union du centre, les Apostats, dont Constantin Mitsotakis, rejoignent la droite et font tomber Papandréou. Pendant les deux mois qui lui ont suivi, le peuple d'Athènes va occuper la rue, y laissant un des siens : Sotiris Pétroulas. La pression est telle qu'aucune coalition ne tient bien longtemps. Quatre cabinets se succèdent en vingt mois. Ainsi, la Chambre est dissoute le 14 avril 1967. Le 24 avril, la campagne électorale doit s'ouvrir. L'Union du centre s'attend à un raz de marée. L'EDA est aussi optimiste. C'en est trop pour les prétentions comploteuses, ambitieuses et viscéralement anticomunistes.

Ainsi, quand Georges Papandréou est évincé le 15 juillet 1965, c'est déjà le commencement de la fin. Vingt et un mois plus tard, le processus atterrit à sa conclusion logique.

CHRISTOPHE CHICLET.



Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75437 PARIS CEDEX 09
Tél. MONDIPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-86-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Favet (1969-1982) André Lamron (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société d'Entreprises, « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Verpeaux
Coordinateur en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 et 45-55-91-71
Tél. MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tape LEMONDE
ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-96-72

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE 2 530 F
ÉTRANGER (par message) 1 - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 742 F 1 089 F 1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE 572 F 1 084 F 1 300 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à prouver leur demande deux mois avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez adresser l'ancienne adresse pour les tous présents en cas de changement d'adresse.
Le Monde (ISSN 0395-2037) est publié deux fois par semaine, le dimanche et le lundi, à l'exception des jours fériés. L'abonnement annuel est de 360 francs (par voie normale) et de 420 francs (par voie aérienne). Les abonnements sont payés en espèces ou par chèque. Les abonnements sont envoyés en France par la poste et à l'étranger par avion. Les abonnements sont payés en espèces ou par chèque. Les abonnements sont envoyés en France par la poste et à l'étranger par avion.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
PIERRE JOXE dimanche 18h15 en direct sur RTL
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON et Edwy PLENEL (Le Monde), Paul-Jacques TRUFFAUT et Dominique PENNEQUIN (RTL)

100-11-62-150

150/100

Etranger

Le Monde • Dimanche 5-Lundi 6 avril 1987 3

Après l'annonce de l'expulsion de trois diplomates soviétiques en poste à Paris Moscou manifeste ostensiblement son indignation

Les autorités soviétiques continuent à afficher leur irritation après l'annonce de l'expulsion de trois de leurs diplomates en poste à Paris. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Goussinski, a ainsi déclaré, le vendredi 3 avril, que l'URSS n'a « pas d'autre choix que de répliquer », et que « sa réponse sera adéquate ».

En réponse à une question, il a estimé « très étranges » les expulsions décidées par Paris « alors que M. Chirac envisage de se rendre en URSS », ajoutant que cette décision serait très certainement « des effets négatifs » sur l'atmosphère de cette visite à Moscou, dont il n'a pourtant pas semblé remettre en cause le principe.

Tandis que M. Goussinski s'attachait aussi à montrer que l'URSS prenait l'affaire de haut, et que l'ambassade de l'URSS à Paris « protestait de la façon la plus énergique contre l'arrestation arbitraire et illégale de cette ressortissante soviétique », l'agence Tass publiait un récit apocalyptique des conditions de détention de Mme Ludmila Varyguine, épouse de M. Pierre Verdier.

violier, c'était probablement exprès pour me faire flancher ».

Dans le récit qu'elle avait fait aux journalistes français à l'issue de sa sortie de prison, elle avait employé des termes quelque peu différents. C'est ainsi que, évoquant son « cachemar », elle avait dit en riant que « le plus dur en prison, a été de ne pas avoir de parfum ».

«Provocation» en Méditerranée

En outre, nous signalons notre correspondant à Moscou, Dominique Dhombres, l'agence Tass a accusé, vendredi après-midi, les autorités françaises de « provocation préméditée » contre un paquebot soviétique au large de Toulon. Ce navire le *Fedor-Podstékov* allait du port de Tarragone, en Espagne, à celui de Poti sur la mer Noire. L'agence soviétique affirme qu'« un avion des forces navales françaises portant le

n° 61 et l'inscription « Marine nationale » a survolé le navire à cinq reprises à l'altitude de 30 mètres dans les eaux internationales, ce qui a mis en péril la sécurité de l'équipage ». Il est rare que les médias soviétiques rendent compte de ce type d'incidents.

A Paris, un porte-parole de la Marine nationale a confirmé qu'« un avion de patrouille Breguet-Atlantique de l'Aéronavale [avait] bien survolé à plusieurs reprises, jeudi, un cargo soviétique dans le but de l'identifier ». « A aucun moment, il n'y a eu, de la part du pilote, la volonté de se livrer à la moindre provocation, péchie-on de même source. De tels survols sont réguliers en mer et constituent même une des missions régulières de l'Aéronavale dans les eaux internationales. Il s'agit d'une mission de pure routine. A aucun moment, le survol à basse altitude effectué par l'avion n'a pu mettre en cause la sécurité du cargo ».

A Rouen

L'épouse de M. Pierre Verdier a été remise en liberté sous contrôle judiciaire

Mme Ludmila Varyguine, trente et un ans, l'une des sept personnes arrêtées dans l'affaire d'espionnage visant des installations industrielles en Normandie et, en particulier, les moteurs de la fusée Ariane, a bénéficié, vendredi 3 avril, d'une mise en liberté.

La jeune femme, d'origine soviétique, qui reste inculpée de « rassemblement de nature à nuire à la défense nationale » et d'« intelligence avec une puissance étrangère », a été placée sous contrôle judiciaire. Elle devra se présenter deux fois par semaine au juge d'instruction et il lui est interdit de quit-

ter le territoire de la Seine-Maritime.

Marée à M. Pierre Verdier, directeur régional de l'INSEE à Rouen, lui aussi inculpé pour les mêmes raisons, elle avait été écrouée à la maison d'arrêt de Rouen, le 16 mars dernier. Son avocat, M. Renaud Delaube, avait déposé une première demande de mise en liberté le 24 mars, qui avait été rejetée.

D'autre part, la demande de mise en liberté de M. Verdier a été rejetée dans l'après-midi de vendredi.

TCHÉCOSLOVAQUIE : avant la visite de M. Gorbatchev La Charte 77 demande le retrait des troupes soviétiques et une relance de la démocratisation

La Charte 77, organisation « civique » tchécoslovaque de défense des droits de l'homme, vient d'adresser une lettre ouverte à M. Mikhaïl Gorbatchev, attendu pour une visite à Prague lundi 6 avril, et un autre texte aux dirigeants tchécoslovaques.

A M. Gorbatchev, les porte-parole de la charte écrivent notamment : « L'opinion publique tchécoslovaque suit avec intérêt ce qui se passe actuellement en Union soviétique, votre programme d'ouverture, de démocratisation et de reconstruction sociale. Cet intérêt va, de façon compréhensible, de pair avec la question de savoir si la nouvelle politique soviétique aura aussi le courage de réexaminer véritablement et de réduire radicalement tout ce qui affecte les rapports entre nos pays et nos peuples ».

Il y a dix-neuf ans, les troupes de l'URSS et de plusieurs autres pays membres du pacte de Varsovie sont entrées, contrairement au droit international, dans notre pays sans l'accord et contre la volonté de la population et des corps constitués, afin de réprimer son développement démocratique. (...) Les conséquences de l'intervention ont été catastrophiques : le système bureaucratique de gestion centralisée de l'économie et de toute la vie sociale a été rétabli et développé de manière absurde. L'attitude à l'égard de l'entrée des troupes devint l'un des principaux critères pour juger les citoyens et leur valeur au travail. Des dizaines de milliers de personnes à l'esprit créateur furent exclues de la vie publique, les libertés politiques, civiques, culturelles fondamentales furent réprimées et les droits de l'homme furent radicalement limités. L'économie stagne, le gouffre entre les niveaux de

vie chez nous et dans des pays également développés ne cesse de s'approfondir (...).

Nous n'attendons pas de vous que vous régliez les problèmes que notre société se doit de régler elle-même. Nous estimons cependant qu'il ne faudrait pas laisser passer la chance de revenir à une véritable normalité dans les rapports entre les peuples de nos pays. (...) Nous pensons que vous pouvez influencer de manière favorable la situation tchécoslovaque et européenne par une mesure qui entre directement dans le cadre de vos responsabilités. Ce serait le retrait de Tchécoslovaquie des troupes soviétiques et des fusées à tête nucléaire.

Le retrait des troupes démocratiserait donc la compréhension par votre direction de la profondeur des dommages politiques que leur invasion a suscités. Ce serait une des mesures pratiques qui pourraient confirmer de manière convaincante aux Tchèques et aux Slovaques que l'ouverture, la démocratie et le respect des droits de l'homme et de la paix sont pour vous plus que des slogans et que ce que vous appelez la nouvelle manière de penser n'est pas limitée par les sujets tabous accumulés par l'ancienne direction de votre pays. (...)

Si l'Union soviétique supprime la principale barrière qu'elle a elle-même dressée sur la voie du développement démocratique de la Tchécoslovaquie, elle contribuera à l'accélération de son propre processus de démocratisation et renforcera simultanément la confiance entre les peuples et les Etats sans laquelle même les initiatives de paix pleines de bonnes intentions ne peuvent qu'échouer ».

Ce texte est signé par : Jan Lichnicky, Libuse Silhanova, Josef Vohryzek, porte-parole actuels de la charte, Vaclav Havel et Jiri Hajek, ses premiers porte-parole en 1977,

ainsi que par Rudolf Battik, Vaclav Benda, Jiri Dienstbier, Ladislav Hejdicak, Marie Hroldakova, Eva Kamurkova, Marie Rut Krizkova, Ladislav Lis, Vaclav Malý, Anna Marvanova, Jiri Ruml, Martin et Radim Palous, Jan et Jan Sternova, Jaroslav Sabata.

Dans la lettre adressée aux dirigeants de Prague, les signataires leur demandent de « prendre l'initiative de demander un retrait progressif de Tchécoslovaquie des troupes soviétiques et des fusées à tête nucléaire », et ajoutent que la visite de M. Gorbatchev « pourrait être une incitation à renforcer les efforts pour surmonter la crise politique, économique et morale qui dure depuis près de deux décennies » (en Tchécoslovaquie).

● POLOGNE : manifestation contre les hausses de prix. - Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, le vendredi 3 avril à Cracovie, pour protester contre les hausses de prix intervenues au début du mois, à l'appel de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN). Des sources proches de ce mouvement indiquent que cinq personnes auraient été arrêtées par la milice, dont deux militaires de la KPN. Il s'agit de la première manifestation dont on ait eu connaissance contre ces hausses de prix. Ce même vendredi, des militants du mouvement indépendant Liberté et paix ont défilé sur la façade d'un immeuble du centre de Varsovie une bannière de dix mètres sur trois, demandant la libération de deux dissidents hongrois et tchécoslovaques : celle de Zoltan Keszthely, étudiant hongrois de vingt-trois ans, en prison pour refus d'effectuer son service militaire, et celle de Petr Pospischal, employé en Tchécoslovaquie pour avoir distribué des publications clandestines. - (AFP.)

Grèce

Le vice-président de l'Assemblée nationale grecque, M. Karamanlis, a déclaré, le vendredi 3 avril, que le gouvernement grec « ne peut pas accepter la décision de l'Assemblée nationale de l'URSS de retirer ses troupes de Grèce ». M. Karamanlis a déclaré que le gouvernement grec « ne peut pas accepter la décision de l'Assemblée nationale de l'URSS de retirer ses troupes de Grèce ».

Tais-toi et signe !

Quand on parle de la Grèce, on parle de la dictature des colonels. Les militaires ont pris le pouvoir en 1974 et ont régné jusqu'en 1974. Ils ont régné jusqu'en 1974. Ils ont régné jusqu'en 1974.

IRLANDE DU NORD Regain de l'activité terroriste de l'IRA

LONDRES
de notre correspondant

La récente multiplication des opérations de l'IRA en Irlande du Nord s'est confirmée ces derniers jours de façon particulièrement meurtrière. En fin de soirée, le vendredi 3 avril, un policier a été tué et un autre a été grièvement blessé par des coups de feu devant le commissariat de Ballymahinch, petite ville située au sud de Belfast. Le matin même, à l'ouest de la province, non loin de la frontière, un membre de l'Ulster Defence Regiment (Unité de supplétifs locaux de l'armée britannique) a trouvé la mort au volant de sa voiture, celle-ci ayant été mitraillée par les occupants d'un autre véhicule.

Mercredi à Belfast, deux voitures piégées ont explosé à proximité du stade où allait avoir lieu peu après un match de football opposant l'équipe de l'Irlande du Nord à celle d'Angleterre. Il n'y a pas eu de victimes, le périmètre ayant pu être évacué par la police, grâce à une mise en garde donnée par une communication téléphonique anonyme. Lundi 30 mars, toujours à Belfast, un soldat britannique avait été tué par une bombe dans un quartier catholique.

Depuis le début de l'année, huit membres des forces de l'ordre ont péri dans des attentats revendiqués par l'IRA, tandis qu'il n'y en avait eu que trois au cours des trois derniers mois de 1986. Les statistiques de la police sont éloquentes : du 1^{er} janvier au 31 mars le nombre des attentats à l'explosif (cinquante) et des fusillades (cent vingt-sept) a doublé par rapport au premier trimestre de 1986.

Perte d'influence de la branche politique

Durant les trois dernières années, les activités de l'IRA avaient nettement diminué ; cela était dû en partie à une sensible amélioration des méthodes de la police de l'armée (surveillance systématique des lieux où recrute l'organisation clandestine et recours accru aux services d'informateurs). Mais, selon le Royal Ulster Constabulary (RUC), la police d'Irlande du Nord), en juillet 1986,

● La Hongrie invite une troupe de théâtre israélienne. - Le théâtre national israélien Habima a été officiellement invité à se produire à Budapest en septembre, a rapporté le vendredi 3 avril la presse israélienne. Cet échange - le théâtre hongrois se rendra en Israël en 1988 - est le premier du genre depuis la signature récente d'un accord culturel entre les deux pays à la suite de la visite d'une délégation hongroise en Israël. - (Reuters.)

un nouveau « commandant » pour la zone de Belfast a été désigné par l'IRA. Depuis, l'IRA s'est réorganisée et renforcée.

Le regain d'activité actuel paraît aussi résulter d'une perte d'influence de la branche politique, c'est-à-dire le Sinn-Féin. En deux ans, le Sinn-Féin a perdu du terrain en Irlande du Nord dans différents scrutins au profit du parti catholique modéré, le SDL (Parti social-démocrate et travailliste). De surcroît, le Sinn-Féin vient de subir en février un cuisant échec en République d'Irlande lors des élections législatives auxquelles il participait pour la première fois. La tendance « militaire » semble avoir de nouveau pris le dessus au sein du mouvement.

La situation est d'autant plus inquiétante que le développement des opérations de l'IRA risque de provoquer une réaction de la part des groupes paramilitaires loyalistes dans la communauté protestante. Déjà, jeudi à Belfast, un membre connu de l'IRA a été assassiné à son domicile par un commando de l'Ulster Volunteer Force, organisation loyaliste interdite.

FRANCIS CONNUL

ITALIE

Soixante-cinq condamnations à l'issue du procès de la Mafia sicilienne

Le tribunal de Messine a prononcé, le vendredi 3 avril, soixante-cinq condamnations à des peines de prison et cent quatre-vingts acquittements au terme d'un long procès de la Mafia. La peine la plus lourde, trois ans de réclusion, frappe l'un des chefs de la Mafia, Gaetano Costa. Deux autres parrains, Carmelo Milione et Pasquale Carrolo, ont été condamnés à six ans de prison. Un quatrième chef présumé de la Cosa Nostra, Lorenzo Ingegnari, a bénéficié d'un acquittement.

Le dossier d'accusation reposait essentiellement sur les révélations d'un « repentant », Giuseppe Insolito. Ce dernier avait indiqué que la Mafia de Messine se composait de quatre « familles », spécialisées dans le trafic de stupéfiants, les hold-up, la prostitution et le racket.

Le procès, qui a duré un an, a été marqué par une série de morts subites : un avocat, et cinq des quatre-vingt-cinq accusés libérés après échéance des délais de détention préventive ont été assassinés, et deux personnes ont été tuées par erreur. Un autre mafioso présumé est mort en prison d'une surdose d'héroïne, et un dernier s'est suicidé. - (AFP, Reuters.)

FIBRÉS DU SICOB

VOICI UN COURT-CIRCUIT!

PARC DES EXPOSITIONS PARIS-NORD

C'EST POSSIBLE! SNECF

PARIS-SICOB EN 25 mm BILLET FORMULE 1 LIGNE B DU R.E.R.

Proche-Orient

La situation des camps palestiniens de Beyrouth

Un camion de vivres détruit par les miliciens chiïtes

Beyrouth. — Six Palestiniens ont été blessés, le vendredi 3 avril, alors qu'ils s'approchaient d'un camion de vivres pris pour cible par des miliciens chiïtes à l'entrée du camp de Chatila dans la capitale libanaise. Ils ont été touchés par des tirs de roquettes anti-chars et d'armes automatiques dirigés contre ce véhicule offert par le Croissant-Rouge saoudien et qui avait réussi à pénétrer dans le camp. Selon des sources palestiniennes, ce sont les miliciens du Mouvement chiïte Amal qui ont ouvert le feu, détruisant les 16 tonnes de vivres et de médicaments. Les habitants du camp — il abrite quatre mille personnes assiégées depuis cent vingt-huit jours — n'ont pu récupérer qu'un seul sac de farine.

Depuis l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth, le 22 février dernier, il s'agit de la troisième tentative infructueuse de ravitaillement de Chatila. Le 18 mars, une opération similaire avait dû être arrêtée à la suite de tirs qui avaient tué un Palestinien. Les habitants, menacés par la famine, n'ont pu être ravitaillés qu'une seule fois, le 27 février.

Peu avant l'incident du camion, deux enfants avaient été tués lors d'un bombardement du camp.

Alors que le comité central du Fatah, principale organisation palestinienne, est réuni à Tunis pour débattre de la situation dans les camps, le conseil ministériel de la Ligue arabe devait lui aussi tenir dans cette ville, ce samedi, une session consacrée aux Palestiniens de Beyrouth. Cependant, à New-York, à l'ONU, une initiative de l'Égypte et de l'Irak en faveur des camps assiégés a été tenue en échec en raison des réserves du Liban et de la Syrie.

Réouverture de l'aéroport ?

D'autre part, le ministre libanais de l'Intérieur, M. Abdallah Racy, a assuré, vendredi, que l'aéroport international de Beyrouth (AIB), situé en secteur musulman, devait être ouvert dès ce samedi et appelé les compagnies aériennes à l'emprunter de nouveau. Régulièrement bombardé, l'AIB est fermé depuis près de deux mois. M. Racy a assuré que la sécurité à l'aéroport et sur les routes y menant serait garantie « dès samedi pour tous les passagers ». « Les voyageurs chrétiens qui viennent du secteur chrétien ou qui s'y rendent pourront traverser la voie de passage du musée où ils dis-

posent de toutes les garanties de sécurité », a-t-il dit.

Le chef des forces syriennes à Beyrouth, le général Ghazi Kanaan, a indiqué, pour sa part, que la milice chrétienne ne bombarderait pas l'AIB. Les principales formations chrétiennes ont, récemment encore, mis en garde contre une remise en service de l'AIB tant qu'elles n'obtiennent pas l'ouverture d'un deuxième aéroport à Halate (à 35 kilomètres au nord de Beyrouth) dans les régions où elles contrôlent. Ces formations font valoir que de nombreux chrétiens ont été enrôlés en dévalisant en ce secteur musulman pour gagner l'AIB.

Enfin, l'hebdomadaire libanais *Al Chiraa* affirmait, vendredi, que l'otage américain Alan Steen, qui serait très gravement malade, pourrait être prochainement libéré. Selon le journal, proche de certains milieux extrémistes, M. Steen, deux de ses compatriotes — Jesse Turner et Robert Polhill — et l'Indien Mihleshwar Sing, tous quatre enlevés au Beyrouth University College le 24 janvier, vont être incessamment relâchés. Il y a deux jours, M. Turner assurait, dans un enregistrement vidéo, que le professeur Steen n'avait plus que quelques heures à vivre. — (AFP, AP, Reuters.)

ÉGYPTE : les élections législatives

Le retour en force des Frères musulmans

(Suite de la première page.)

Pour M. Mourad, enfin, la coalition est une chance inespérée de voir son minuscule parti (0,5 % des voix en 1984) représenté dans l'hémicycle. Lui aussi a joué la carte islamiste depuis plus d'un an en accueillant les islamistes au sein de son parti et en leur octroyant son hebdomadaire *Al Akhbar*, sans compter la création d'une revue islamiste *Al Nouf*.

Concessions et contradictions idéologiques tiennent le programme de la coalition dont l'objectif prioritaire est l'application immédiate de la charia à tous les domaines, à commencer par le droit criminel (châtiments corporels). La coalition appelle, par ailleurs, à l'application d'une « économie islamique » où les banques ne perçoivent pas de taux d'intérêt, et d'où « les étrangers et les sionistes qui ne nous valent que du mal » doivent être exclus, les boîtes de nuit, l'alcool et le jeu, « tolérés sous couvert de tourisme », interdits. Concession accordée par l'extrême droite islamiste et les libéraux : « Le secteur public doit être renforcé ». Contradiction : « L'État doit céder au secteur mixte ou privé tout ce qui est en contradiction avec la nature des domaines qui sont les siens ». Le gel des accords de Camp David avec l'étranger sioniste et l'indépendance par rapport aux superpuissances « grâce à une renaissance islamique » constituent la dernière partie du programme.

Les slogans islamistes ont été placards aux quatre coins de

l'Égypte : « La solution c'est l'islam, Allah est notre objectif, le prophète est notre chef et le Coran notre constitution ». Calicots et affiches sont d'autant plus nombreux que la coalition est riche. Elle a derrière elle toutes les sociétés de placement islamiques, qui représentent aujourd'hui quelque 5 milliards à 8 milliards de dollars, principalement investis sur les marchés des changes. La presse officielle ne s'est d'ailleurs pas privée d'accuser

ces holdings d'avoir joué contre la livre (le dollar a atteint le record de 2,3 livres la semaine dernière) pour discréditer le gouvernement.

Face à cette coalition s'est créée une sorte de ligne tacite comprenant le PND du président Mubarak, le néo-WAFD et le Rassemblement progressiste unioniste (RPV, marxiste nassérien). Le rôle n'a pas oublié que le commando qui a abattu le président Sadate et dont les bases l'ont frôlé de près le 6 octobre 1981 appartenait à la mouvance islamiste. Il estime qu'une application de la charia est un engagement dont nul ne sait où il s'arrêtera. C'est la raison pour laquelle le PND joue « la garantie de la stabilité » comme atout majeur dans sa campagne électorale.

Stabilité économique avec le maintien du libéralisme, parallèlement à l'activité du secteur public ; le gouvernement a évité, à cet égard, de conclure un accord avec le FMI que l'on donnait comme imminent (réduction des subventions et dévaluation de la livre ne sont pas des mesures à annoncer en période électorale, même s'il y a une crise économique).

Stabilité diplomatique, avec l'Occident, même si les relations avec l'URSS se sont améliorées après la récente signature d'un accord sur le réchauffement de la dette militaire égyptienne (4 milliards de dollars). Stabilité régionale avec l'attachement au traité de paix avec Israël, en même temps que l'amélioration des relations avec les États arabes. Stabilité intérieure, enfin, avec la lutte contre « la sédition confessionnelle » après les récents incidents entre islamistes et chrétiens.

Pour sa campagne électorale, le PND est gâté. Le président Mubarak a pris son bâton de pèlerin et sillonne l'Égypte, où il inaugure chaque jour une usine, une école, un pont et un aéroport. Les trois quotidiens officiels, les grands hebdomadaires, la radio et la télévision font

eux aussi indirectement la publicité de la majorité en consacrant une bonne part de leurs programmes et de leurs pages aux « réalisations » du gouvernement. Pour mieux soigner son image, le PND joue aussi le jeu des candidats à la présidence de la République, en lançant des candidats par des nouveaux venus, sans pour autant écarter les vieux ténors.

Si l'on ajoute à cela que 5 des 12 millions de travailleurs égyptiens dépendent de l'État-providence et que la majorité d'entre eux détient une carte d'électeur — sur 13 millions, — on comprend que le PND n'aura pas de problème pour obtenir la majorité absolue.

Le néo-WAFD a peu changé son programme et ses candidats par rapport aux dernières élections. Ses figures de proue sont toujours les mêmes, et le parti compte sur une tradition wafdiste qui reste vivace au sein de la bourgeoisie d'affaires et dans de nombreux fiefs ruraux.

Les poids des coptes

Malgré le fait qu'ils ne constituent qu'environ 10 % des 50 millions d'Égyptiens, les coptes ont un poids électoral non négligeable. On trouve donc 14 coptes sur les listes du WAFD, 10 sur celles du RPU, 7 sur celles du PND, et un seul en dehors des listes de la coalition. Si un Boutros Ghali (PND), l'actuel ministre d'État pour les affaires étrangères, est pratiquement sûr d'entrer au Parlement, on estime que seuls une demi-douzaine de coptes pourront faire de même. Une fois de plus, il faudra que le rôle des coptes soit réévalué pour rétablir un semblant d'équilibre en comptant le compte, afin d'arriver au traditionnel chiffre de 10 chrétiens au Parlement.

Restent, enfin, les 1938 candidats pour les 48 sièges pourvus au scrutin uninominal, alors que les 400 autres sièges sont pourvus par scrutin de liste proportionnelle. Ils appartiennent à tous les milieux et toutes les tendances. On retrouve parmi eux des ténors des partis mais aussi des planteurs et un peintre d'affiches, qui a posé sa candidature pour obtenir un congé afin de mieux se mettre au service des concurrents ; vaste travail, quand on sait l'importance des symboles picturaux désignant chacun des candidats afin de venir en aide aux nombreux électeurs analphabètes. Ces derniers devront choisir entre une quarantaine de symboles, en moyenne, par circonscription : girafe, tortue, étiquette, charrette, auto, outeau, fourchette et couteau, il y en a pour tous les goûts, même pour les macabres avec la croix, et les mégalo-manes avec la pyramide.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● La guerre du golfe. — Trois vedettes israéliennes ont été à coulées avec leurs occupants » alors qu'elles tentaient, avec d'autres, de s'approcher de Mine-Arnie, terminal israélien désaffecté à une trentaine de kilomètres des côtes libanaises, au nord du golfe, à l'indiqué vendredi 3 avril un porte-parole militaire à Bagdad. — (AFP.)

Amériques

CHILI : le voyage du pape

Emeutes à Santiago

(Suite de la première page.)

Après son départ, le parc O'Higgins a été occupé par des brancardiers évacués les blessés.

La journée de vendredi à Santiago a été aussi marquée par une frénésie que la veille. Toute vie dans la capitale a été suspendue depuis mercredi aux déplacements de Jean-Paul II, à ses petites phrases, à ses gestes gestués avec avidité par partisans et adversaires du gouvernement. Partout, des foules innombrables, enthousiastes, ferventes, étonnées, séduites par la personnalité charismatique d'un

population, de la ferveur des jeunes (jeudi soir, au stade national, les 85 000 jeunes réunis ont scandé en chœur avant l'arrivée du pape « Liberté, liberté », de la détermination et de l'agressivité croissante des jeunes militants, des négociations de confiance entre l'entourage de Jean-Paul II et les représentants des partis politiques chiliens qui ont tous sollicité une audience. José Saavedra, représentant du Parti communiste, a finalement accepté de venir à un rendez-vous avec le pape qui avait été suggéré par la délégation vaticane et qui recommandait la condamnation de toute forme de violence. La formule a permis la ren-

nonce de départ. Le chef de l'État avait préférentiellement cette cérémonie protocolaire se déroule dans la capitale et non pas à 1 400 kilomètres plus au nord. Mais c'est l'Église qui établit l'itinéraire, et les évêques sont restés fermes sur ce point.

Punta Arenas, Puerto Montt, Concepcion, Temuco, La Serena, Antofagasta : ce sont les villes du bout du monde, de l'extrême sud austral, du vent furieux et des bourrasques qui tourdent des arbres maigres au bord de lacs bordés de glaciers. Des villes de désert au bord du Pacifique, des villes de pionniers, de pétroliers, de marins, d'éleveurs de moutons, de mineurs de charbon et de cuivre. La géographie du Chili est folle, extravagante. La Norvège au sud, et le Sahara au nord, Jean-Paul II doit parcourir près de 5 000 kilomètres en quarante-huit heures pour sillonner cette lumière suspendue entre l'Océan et les Andes, truffée de volcans, d'îles parsemées, de lacs glaciers et de dunes géantes.

Le pape ramonera ensuite vers le nord, à Puerto Montt, où sera célébré le premier acte liturgique en mer de son pontificat. Une flottille de navires et de bateaux de pêche escortera Jean-Paul II monté à bord d'un patrouilleur de la marine chilienne. Un hommage à tous ceux qui travaillent ou qui ont péri dans les eaux du Pacifique et un rappel du début de l'évangélisation de l'Amérique latine, il y a cinq siècles, en République dominicaine. Bariloche n'est pas loin et dix mille argentins sont attendus à Puerto Montt samedi après-midi.

Demière escale de cette journée : Concepcion, célèbre pour son université frondeuse, où fut créé le Mouvement de la gauche révolutionnaire, qui n'a pas renoncé, malgré scissions et revers, à poursuivre la lutte armée contre le régime Pinochet. Concepcion, troisième ville du Chili, est au centre d'une région industrielle en crise. Les mines de charbon s'épuisent, Jean-Paul II doit passer la nuit à Concepcion avant de rencontrer dimanche 5 avril le « monde du travail » sur les pelouses du club hippique de la ville.

Dimanche encore, crochet à Temuco, au cœur de l'Arancanie, territoire des derniers Indiens Mapuches, descendants des Araucans qui ont opposé une résistance farouche aux conquérants espagnols. Les Mapuches sont environ cinq cent mille, fiers de leurs traditions, de leur culture. Une minorité ethnique mal reconnue, marginalisée, Temuco est aussi la capitale d'une riche région d'élevage et d'agriculture. En revanche, La Serena, au nord de Santiago, est une ville coloniale, pleine de charme, un peu somnolente, chef de l'ancien archevêché de Santiago, Mgr Fresno, qui n'a pas quitté Jean-Paul II depuis son arrivée au Chili, mais dont la popularité ne paraît pas très grande à en juger par les sifflets qui l'accueillent à l'occasion de ses apparitions publiques.

GILLES BAUDIN et MARCEL NIEDERGANZ



pape moderne, actif, attentif à chacun, passant sans effort de la cérémonie liturgique à l'allocution politique.

Partout des pancartes ont réclamé la « liberté » — la fin de la dictature —, dénoncé « les assassinats, les tortures et les disparitions ». Partout, des cris, des slogans au coin des rues et des avenues sur le parcours du cortège papal.

Les carabinieri paraissent de plus en plus exaspérés par les consignes de modération qu'ils ont reçues. Chaque jour la liste de leurs blessés s'allonge ainsi que celle de leurs véhicules endommagés. Jeudi, ils ont, après le départ de Jean-Paul II de l'aéroport où avait lieu la rencontre avec les habitants des quartiers pauvres, poursuivi des groupes de jeunes gens dans les rues de La Banda.

Le même jour, une personne a été tuée par la police au cours d'une manifestation contre le campement Jean-Paul II. Ces occupations sauvages qui permettent à des sans-abri de « conquérir » un espace où ils installent des huttes de carton et de toile en attendant mieux sont sévèrement réprimées mais depuis trois jours, elles se multiplient. Selon plusieurs témoignages, des carabinieri ont clairement laissé entendre aux habitants des populations qu'ils ne perdent rien pour attendre » et que « l'ordre serait restauré rapidement après le départ de Jean-Paul II ».

Étrange climat, fait de l'indifférence apparente d'une partie de la

contre Jean-Paul II et tous les courants sans exception de l'opposition au gouvernement. Une proximité, et un motif de préoccupation pour le général Pinochet.

Pour la première fois, Jean-Paul II a parlé, vendredi, à l'université catholique du Chili, de la « nécessaire rénovation démocratique ». A la CEPAL, devant les diplomates et les délégués de la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine, il a prononcé « une économie de la solidarité » et « une relance de la croissance pour tous les pays de la région ». Il a exprimé sa conviction que seule la coopération « peut surmonter les égoïsmes collectifs et les intérêts particuliers pour permettre une gestion efficace de la crise de l'endettement » et favoriser « la marche vers la justice économique internationale ». « Les pauvres, a dit Jean-Paul II, ne peuvent plus attendre ».

Les villes du bout du monde

Samedi, Jean-Paul II devait quitter Santiago pour un long périple de deux jours dans le sud et dans le nord du Chili, avant de s'envoler, lundi, d'Antofagasta directement pour Buenos-Aires et de commencer un autre voyage d'une semaine en Argentine. Le pape ne repassant pas par Santiago, le général Pinochet doit être à Antofagasta pour la céré-

ÉTATS-UNIS
L'affaire d'espionnage à l'ambassade américaine de Moscou
Deux nouveaux « marines » impliqués

Washington. — Deux autres « marines » ont été impliqués dans l'enquête sur les violations des règlements de sécurité à l'ambassade des États-Unis à Moscou, selon le président (démocrate) de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, M. Lee Aspin, qui déclare, le vendredi 3 avril, savoir de très bonne source que deux autres « marines » ont été impliqués dans des violations des règlements interdisant tous contacts intimes avec des femmes soviétiques et que ces deux hommes pourraient avoir agi ensemble.

Trois « marines » ont déjà été arrêtés dans cette affaire, dont deux ont été inculpés d'espionnage. Les problèmes de sécurité à l'ambassade des États-Unis à Moscou préoccupent gravement Washington, à l'approche de la visite du secrétaire d'État, M. George Shultz, du 13 au 15 avril. Selon le *New York Times*, qui cite deux responsables américains, l'ambassade serait tellement truffée de systèmes d'écoute que M. Shultz pourrait ne pas être en mesure d'y tenir des conversations à l'abri des « oreilles » soviétiques. Si des doutes subsistent, précise le quotidien américain, M. Shultz pourrait utiliser les systèmes de transmissions de son avion pour communiquer avec Washington. — (AFP.)

Asie

CORRESPONDANCE

La réduction de la diffusion du « Wall Street Journal » à Singapour

A la suite de notre article sur la décision prise par Singapour de réduire à quatre cents exemplaires la diffusion de l'édition asiatique du *Wall Street Journal* (le Monde du 13 mars), M. Jozef Desnoyers, chargé d'affaires c.i. près l'ambassade de Singapour à Paris, nous écrit :

L'article publié par le *Wall Street Journal* dans son édition du 12 et 13 décembre 1986 contient des allégations graves et non fondées sur une institution nationale et met en cause l'intégrité du gouvernement de Singapour. Il prétend que le second marché boursier de Singapour a été conçu par le gouvernement afin de permettre à celui-ci de « se décharger des sociétés sous contrôle de l'État ou dans lesquelles l'État détient une partie du capital ». L'article du *Wall Street Journal* laisse aussi entendre que le gouvernement de Singapour préside à la création de sociétés en déclin au public.

Le gouvernement a demandé au *Wall Street Journal* de publier une lettre soulignant les erreurs factuelles contenues dans l'article incriminé. Le *Wall Street Journal* a déclaré que la lettre était diffamatoire. Les autorités de Singapour ont

répondu en demandant au *Wall Street Journal* de leur indiquer quels passages de la lettre avaient un caractère diffamatoire, mais n'ont pas reçu de réponse.

Ce n'est qu'après le refus répété du *Wall Street Journal* de publier ces lettres que le gouvernement de Singapour a décidé de réduire sa diffusion. D'après la législation de Singapour, la circulation des publications étrangères à Singapour est considérée comme un privilège accordé à ces publications.

● PHILIPPINES : rançon. — Mitsui and Co., l'une des plus grandes firmes commerciales du Japon, a payé 1,8 million de dollars de rançon aux négociateurs du directeur de son filiale de Manille, M. Nobuyuki Wakaoji, a affirmé, ce samedi 4 avril, le *Mainichi Shimbun*. M. Wakaoji a été libéré jeudi à Manille après cent trente-sept jours de captivité (le Monde du 2 avril). Le *Mainichi Shimbun* affirme avoir obtenu, vendredi, confirmation de son information de source gouvernementale japonaise. Mitsui a refusé de commenter l'information du journal japonais. — (AFP.)

COURS DE LANGUES
PORTUGAIS - BRÉSILIEN
ESPAGNOL
QUECHUA
ANGLAIS
TEL 45 41 39 60
21 bis, rue des Plantes
75014 Paris

(Publié)
LIBAN : 12 ANS DE MALHEUR... ET APRÈS ?
Où va le pays du Cèdre, qui entame le 13 avril sa troisième année de guerre ?
Est-ce « aux Libanais de sortir leur pays du gouffre » comme le soutient le responsable américain Philip Habib ? Dans ce cas, le futur président libanais, dont Ghassan Abou Riche brosse le portrait, aurait-elle un rôle à jouer ?
Les Libanais ne sont-ils pas mieux placés pour résoudre le problème puisque les Libanais — comme le dit Raymond Edéle — « sont ligotés par le jeu de leurs puissances voisines » ?
ARABES, les magazines du monde arabe et de la francophonie, répond à ces questions, dans le dossier de son numéro d'avril.
ARABES, 78, rue Jouffroy, 75017 Paris.

JPM de 1250

150

Politique

Le Monde • Dimanche 5-Lundi 6 avril 1987 5

Le congrès du Parti socialiste à Lille

Tir de barrage contre M. Raymond Barre

La motion de synthèse soumise au vote des délégués présents au congrès du Parti socialiste a été adoptée, le vendredi 3 avril, à Lille, à l'unanimité, moins quatre abstentions. Intitulée « Rassembler pour gagner », cette motion avait fait l'objet d'un compromis entre tous les courants du parti lors du comité directeur réuni le 8 février dernier.

La première journée des travaux a été essentiellement marquée par une mise en garde adressée à M. Lionel Jospin par M. Jean Poperey, qui va perdre son rang de numéro deux dans la hiérarchie du PS, et surtout, par un tir nourri dirigé contre M. Raymond Barre par les principaux ténors du parti. L'ancien premier ministre a notamment été pris pour cible par

M. Michel Rocard, qui a ironisé sur le conservatisme incarné, à ses yeux, par la psychologie de la tortue. « Ce vieil animal qui n'a décidément rien appris » ; par M. Jean-Pierre Chevènement, qui a estimé que derrière M. Barre « se profilent tous les immobilismes », et par M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, selon lequel « la tortue est devenue terrifiée », depuis qu'elle pratique la politique du père par calcul

politicien : « Barre est candidat au poste de syndic de faillite », a cochin M. Mermaz.

La convergence de ces attaques n'est pas surprenante, au demeurant, après que M. Mitterrand ait donné l'exemple, à mots plus feutrés, en brochant, le dimanche 29 mars, sur TF 1, les adversaires de la collaboration réunis dans « la confrérie des gens pressés » de lui succéder.

Heureusement, M. Poperey vint...

LILLE de nos envoyés spéciaux

Un congrès du Parti socialiste, c'est un moteur Diesel par grand froid. Il lui faut du temps, beaucoup de temps pour démarrer. A Bourges-Bresse (1983), il avait fallu attendre les puissantes invocations de M. Chevènement, alors en désaccord avec la politique économique du gouvernement Mauroy, pour que le congrès adopte son rythme de croisière. A Toulouse (1985), les deux orateurs des poids lourds, Rocard-Fabius, Rocard-Jospin, avaient rempli le même rôle. Valence (1981) n'a été que l'exception qui confirme la règle. On y avait « coupé les têtes » à l'aube ou presque, dès le premier matin.

Lille, vendredi 3 avril, c'était la Sibérie. Le congrès tousait, hogaissait entre deux assoupisse-

ments. Cette première journée du congrès 1987 tirait à sa fin, lorsque M. Jean Poperey vint enfin. Messagère de la gauche, il fut accueilli par un plus consciencieux « savonné » la planche de son numéro un, Lionel Jospin, il entonna son chant du cygne.

Résister le fond du discours tenait de l'exploit, tant il était à usage interne. Mais la musique — de celles qui font les scies à la mode — est simple et jolies. « Rassemblez-vous. Moi, je le veux ! » Autrement dit, le diviseur, c'est l'autre. « La structure d'appareil risque de prendre le pas sur la volonté de pluralisme ». Autrement dit, le secrétaire, c'est l'autre. « Il faut écouter la différence. Sinon, si l'on est impatient, brisé, aigri, blêmi on n'entendra plus que le silence » : cela se comprend tout seul.

L'affaire, d'une haute tenue politique, peut se résumer en deux phrases. M. Jospin reprochait à son numéro deux de ne pas accomplir son travail, qui consiste à assister le numéro un, et même de se comporter à l'envers. M. Poperey dit en substance : si l'on m'en veut, c'est qu'il doit y avoir quelque part un désaccord politique et il serait temps qu'on le sache. C'est ce que l'on appelle un faux débat ou encore un dialogue de sourds. Il y avait là, pour un socialiste normalement constitué, de quoi se régaler. Le congrès, en pleine digestion, s'est soudainement senti de l'appétit.

M. Poperey a donc fait un tabac. Les rocardiens « se sont fait mal aux mains », selon l'expression utilisée par l'un d'entre eux, à soutenir la clique des popereystes, à laquelle se sont joints de grand cœur les fidèles de M. Fabius et ceux de M. Chevènement. M. Rocard dissimulait un piteux rictus derrière ses

plus désastreux. M. Bérégovoy, impénétrable mais fort embarrassé qu'on le soupçonne d'attendre le mort du cygne pour se parer des plumes de numéro deux du parti, confiait tout de même, réaliste mais cruel : « Les minoritaires, quand ils se préparent à la dévotion, ont toujours du succès ».

Merci M. Poperey ! Jusqu'à sa prise de parole, dont la seule annonce avait fait courir un frisson de plaisir dans l'assistance, le congrès avait été sinistre. La synthèse entre les courants était réalisée depuis longtemps : les congressistes l'ont entérinée presque à la sauvette, à l'unanimité moins quatre abstentions. La direction, pourtant contestée, a obtenu son quitus à l'unanimité moins une abstention.

« L'an prochain nous gagnerons ! »

M. Joxe, président du groupe de l'Assemblée nationale, a bien essayé d'avancer l'idée selon laquelle le Parti socialiste, à un an de l'élection présidentielle, serait en panne de réflexion sur des sujets aussi importants que la défense et l'éducation nationale. Mais il s'y est pris avec tant de subtilité qu'on n'y a guère prêté attention. Il est vrai qu'il s'agissait, en la matière, d'un grand classique du genre : le groupe parlementaire travaille et le parti s'endort ; quand ce n'est pas cela, c'est l'inverse. M. Joxe s'est donc contenté d'affirmer, après avoir suggéré le contraire, qu'il « n'y a pas de discordance entre le parti et le

groupe parlementaire ». Ce type d'exercice, extrêmement délicat, ne soulève jamais l'enthousiasme.

Après quoi, M. Fabius, qui avait chassé une entrée type autour du consul à Rome, est passé presque inaperçu, pas un applaudissement tout au long du parcours, pourtant effectué à pas lents, qui l'a conduit du fond de la salle jusqu'à la tribune. Dix minutes plus tard, M. Rocard a réussi avec brio une entrée aussi peu remarquée que la précédente. Il a eu la sagesse d'aller s'asseoir à toute vitesse parmi ses camarades de la fédération des Yvelines. Au même moment, l'un de ses amis, M. Umberto Battist, ancien député rocardien, s'efforçait, depuis la tribune, de sensibiliser la foule au danger de la fusion entre M. Mauroy et M. Jospin, de la constitution d'un « bloc majoritaire » de nature, si l'on n'y prend garde, à rejeter les autres « sur les marges ». En vain.

L'heure du déjeuner approchait. On entendait vaguement dans le brouhaha des conversations de couloir un orateur affirmer que « le PS ne peut gagner qu'à gauche », un autre exiger que le Parti socialiste « brèche le tabac pour franchir en tête la ligne d'arrivée en 1988 », et une toute jeune femme se demander pourquoi « les jeunes socialistes sont obligés, pour se battre contre Pasqua, Fauraud, Monory et les autres, de le faire en dehors du parti ».

Passé le déjeuner est arrivée l'heure de la sieste. M. Rocard a tenté d'ébruier les délégués en sommeil. Il y est parvenu modestement lorsqu'il a évoqué M. Mitterrand,

M. Badinter, M. Pierre Albertini (qui a refusé de témoigner contre les Noirs en Afrique du Sud) et, à un autre titre bien sûr, le général Pinochet. Sur le ton d'un professeur de socialisme — autour des thèmes de la solidarité, du partage du savoir, de l'appauvrissement de la démocratie — il a développé un discours sans surprise et sans aspérité, présidentiel sans le dire.

M. Fabius, tête penchée, l'écoutait avec un demi-sourire. M. Jospin tirait sur son cigarillo. Attentif, M. Bérégovoy applaudissait quand il fallait. M. Chevènement mettait la dernière main à son discours.

La péroraison de M. Rocard a été longuement applaudie. « Nous ne revendiquons pas le monopole du caser. Notre combat c'est celui de l'intelligence du cœur. Et c'est pour cela que l'an prochain nous gagnerons ! ». « Nous gagnerons ! » : M. M. Fabius et Chevènement n'ont pas bronché. Sans doute n'avaient-ils rien entendu.

Moins applaudis que M. Rocard au terme de son discours — « Pour rassembler il faut d'abord exister » — M. Chevènement l'a été sensiblement plus au fil de son intervention. Il a dit ce qu'il fallait pour cela : dénonciation de M. Barre et de son « économicisme », affirmation que les socialistes se distinguent de la droite, mise en garde contre « l'attentisme molle », appel à « l'union des forces populaires ».

M. Mauroy a l'habitude des succès de tribune. Vendredi, il a sans doute été déçu. Son analyse équilibrée du comportement des socialistes lors de la prochaine élection présidentielle (ils sont pour M. Mitterrand ou, à défaut, pour M. Rocard) a recueilli l'approbation raisonnée du public. La même en détail, les bras dressés en arc de cercle comme pour étreindre un bon millier de délégués à la fois, il a tout de même ramassé la moindre chance d'être entendu. M. Mermaz pas plus qu'un autre, bien qu'il ait appelé ses amis à se défier des centristes et des « combinaisons meurtrières et contre nature », qu'il ait sifflé M. Barre encore « plus à droite que M. Chirac » et qu'il ait souhaité que le PS « prenne sans tarder l'initiative d'un immense rassemblement populaire pour la défense de la Sécurité sociale ».

THÉRIER BRÉHER
JEAN-YVES LHOMEAU.

A Maubeuge, l'angoisse...

MAUBEUGE de notre envoyée spéciale

Encore quelques efforts et le bassin de la Sambre sera devenu un désert. Un laboratoire social, où l'on pourra mesurer les réactions d'une région lorsque la crise elle-même repart. « Nous entrons une entreprise en moyenne par semaine » : les Maubeugeois préfèrent scier. Le dossier a été classé « spéciale conversion » en 1984, lorsque la sidérurgie avait disparu. De 16 % le taux de chômage doit passer à 19 % d'ici la fin de l'année.

Dans un environnement aussi porteur, les socialistes pourraient être perçus d'être d'« être » abattus ou revenus de tout, d'autant qu'ils ne tiennent aucune « capitale » des environs et qu'ils ne forment qu'un bataillon limité (118 adhérents à Maubeuge, 300 sur le bassin). En général, il n'est rien, ou presque rien. Les électeurs n'ont « pas été très sévères » avec le PS en mars 1986, puisqu'ils l'ont placé pour la première fois devant le PC. « Ils ont compris que nous avions tout fait pour améliorer la case ». Et puis ces socialistes isolés aux confins du Nord ont conscience qu'ils sont les pionniers d'une expérimentation dans ce laboratoire de crise.

Le congrès de Lille ne devait pas manquer de mettre en scène l'instauration d'un « revenu minimum social garanti ». Ici, on en est déjà à se demander ce qu'il faudra prévoir au-delà, pour occuper les bénéficiaires de cette aide et éviter leur marginalisation. Les militants de la région de Maubeuge, s'ils n'ont que « peu de goût pour « cartter » les sympathisants », s'ils oublient à l'occasion de relancer un adhérent qui a démissionné, s'ils ont été eux aussi atteints par la « régression face au chômage », agitent toutes sortes de questions.

Les dévils de courants sont bien reconnaissables. Les rocardiens, conduits par l'ancien député Umberto Battist, vice-président du conseil régional et forte tête, tiennent les rênes minoritaires. Pierre Bérégovoy, parachuté en 1977 malgré l'opposition du cacique Pierre Forest, maître sortant, a gardé des partisans, dont le conseiller général Alain Carpentier.

Mais, en ce week-end du congrès national, une partie du PS maubeugeois est gagnée par le trouble. La cause en est une expérience de création d'entreprise où l'ancien instituteur PSU Umberto Battist s'est beaucoup investi et dont l'échec risque de se retourner contre ses promoteurs, accusés à l'instar du parti d'avoir joué les apprentis sorciers.

Dans une région où les fermetures se succèdent à bonne cadence, le dépôt de bilan, le 17 mars, de l'entreprise Coupes de France aurait pu s'inscrire dans la fatalité des choses. Mais cette usine de fabrication de trappes sportives avait été inaugurée par le ministre du travail socialiste Michel Delabarre en octobre 1985. Elle a été financée

en grande partie sur aides publiques et vieilles à l'automne par M. Michel Rocard (Le Monde, date 26-27 octobre 1986). Installée sur le site Cockerill à Hautmont, dirigée par un industriel non membre du PS, M. Fernand Ringrave, elle a ravi deux cent cinquante ouvriers licenciés, y compris des délégués CGT qui lui n'a pas battu pour embaucher.

Y a-t-il eu « des difficultés techniques et des erreurs de gestion » ? Comme plaisir M. Battist qui nous explique sur le pour et le contre de la production. Des malversations ? La sous-préfecture ne s'est pas privée de faire savoir que M. Ringrave aurait à rendre des comptes sur l'utilisation des subventions. « C'est atroce, nous vivons des heures à nous investir dans une solution de simple bon sens ». Le secrétaire de la section d'Hautmont, Noël de Clau, désespère : 20 % de chômeurs dans une ville où seuls les immigrés restent, un score de 18 % pour le Front national dans cette terre ouvrière...

L'empire de l'extrême droite

L'empire croissant du parti lepéniste inquiète M. Battist. « L'amoindrissement du militantisme du PC dans les quartiers populaires a profité au Front national. Dans le Nord, le PS n'a pas su combler ce vide ». A Maubeuge, les socialistes ont au moins récupéré un quartier de 620 boîtes aux lettres, mais par l'intermédiaire d'une association syndicale du caduc de vie. « Le parti n'est plus un lieu d'information naturel. L'action vient d'ailleurs », constate un conseiller municipal.

Après un appel de jeunes chômeurs mis à la porte par leurs parents, plusieurs militants socialistes ont monté, en 1985, une Association des chômeurs non indemnisés en difficulté (ACID). « Nous devons contre les petits budgets, et ce sont les militants socialistes qui ont commencé à les organiser, avant même que Seguin ait lancé l'idée. Nous devenons maintenant des partenaires du ministère dans la mise en place des associations intermédiaires. Quelles limites nous imposons-nous ? » Secrétaire socialiste de la circonscription, Christian Lamotte est président de l'ACID. Surtout pas des syndicalistes et des entrepreneurs, subventionnés par sept milliers professionnels, deux communistes et une de droite, l'association a fourni l'an dernier trois mille heures de travail réparties entre soixante chômeurs. La question — angoissante — n'est-elle qu'une moitié de réponse : « Toutes les nouvelles solutions ont tout de même été mises en place par les socialistes », remarque M. Battist. « L'avenir est à la récession, il faut avoir le courage de le dire. Ce n'est pas gai, mais pas forcément dramatique. Il faut maîtriser cette dégradation de manière intelligente. La marge de manoeuvre du politique se situe là et pas ailleurs ».

CORINE LESNES.

Le 28 mars, toutes les Grands-Mères de France ont eu chaud au cœur.

Les cafés GRAND'MÈRE souhaitent remercier tous ceux qui ont fait de la première fête des Grands-Mères un événement familial et contribué ainsi au succès de notre idée.

Nous croyons en un mécénat généreux, concret et proche de notre vie quotidienne.



1^{er} JOUR
Nous décidons de faire le tour de l'île. Louer une voiture est chose facile et peu onéreuse. La conduite à gauche réserve quelques petits gags sans danger. Découvrez les 4 côtes si différentes et un royaume. Nous visitons Mont-Orquel, Forteresse dominant le beau port de Corvy. Ensuite balade sur les immenses plages.

JERSEY
l'île Fleur
(A SUIVRE)

Les
du pape
Santiago
A Maubeuge, l'angoisse...
Asie
FRANCE
Edition de la diffusion
Direct Journal

Politique

Le congrès du Parti socialiste à Lille

Interpellé publiquement par M. Popereau, M. Jospin a refusé de grossir l'affaire. Le premier secrétaire du PS a proposé à son ancien numéro deux le poste de secrétaire national aux relations extérieures. M. Popereau n'a pas dit s'il accep-

taît. La plupart des autres intervenants ont souligné la nécessité de marquer l'engagement du PS. En revanche, personne n'a pris l'initiative de lancer un appel à la candidature de M. Mitterrand pour la prochaine échéance présidentielle, à l'exception de

M. Mauroy, qui l'a fait, toutefois, en douceur. Fancé premier ministre s'est prononcé implicitement en faveur de M. Rocard au cas où le président de la République ne solliciterait pas un nouveau mandat.

M. Rocard : « La tortue est un vieil animal qui n'a décidément rien appris »

Michel Rocard commence son intervention en soulignant que les socialistes sont « rassemblés, très conscients, déterminés ». Pour lui, leur unité « est faite de l'addition de nos sensibilités, de nos histoires, de nos expériences, et non de la soustraction de nos différences ». Il explique que cela « excite tout risque d'OPA sur un parti comme le nôtre. Un parti qui a le courage d'organiser la diversité en courants, mais n'est pas et ne sera jamais la propriété de quiconque ».

Le député des Yvelines demande ensuite que soient élaborés « des propositions frappées au coin de ce qui fait notre identité de socialistes : l'alliance du réel et de l'espérance ». S'il se réjouit qu'il y ait « un très large consensus national au sujet des institutions et de la politique étrangère », il ajoute que ces hommes et ces femmes de l'organisation sociale, du rôle de l'Etat au regard des grandes évolutions qui traversent la société civile. Cette querelle n'a rien de médiocre ni rien non plus de subalterne. « Ainsi, pour lui, ce serait « une erreur » pour le socialisme que de « mettre son drapeau dans sa poche et ne plus aborder que la compétence de ses gestionnaires ».

M. Rocard accuse ensuite « les conservateurs qui se disent libéraux » de ne pas garantir la liberté économique et ajoute que « la liberté étaye des régimes justes », alors que « dans l'ordre économique tel que l'entend le capitalisme même civilisé, ces régimes n'existent pas », bien qu'elles « n'entraînent pas plus la liberté économique que le code de la route n'entraîne la liberté pour chacun d'aller où il veut ».

Après avoir critiqué les mesures économiques prises par le gouvernement de M. Chirac, qui bénéficient « au patrimoine, à l'usage privé, et non aux entreprises et à l'investissement productif », l'ancien ministre de l'Agriculture met en cause M. Raymond Barre qui a repris à son compte la formule de M. Guizot : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne ». Il rappelle que cette formule a été précisée « nous la restaurerons », alors que du fait du suffrage censitaire et de la baisse de leurs revenus, « artisans et ouvriers étaient de plus en plus nombreux à se trouver exclus du suffrage ». M. Rocard conclut : « Vos voyez, d'un siècle à l'autre, la droite ne change guère, ni dans ses raisonnements ni dans ses attitudes. Ah ! M. Barre, que vous vous êtes

bien démasqué. Comme quoi la tortue est bien un vieil animal qui n'a rien oublié ni décidément rien appris ».

Abordant le dossier de l'emploi, M. Rocard affirme qu'il n'y a pas de « remède miracle pour vaincre ce fléau social qu'est le chômage. Pour autant, dit-il, la lucidité ne saurait, en aucun cas, justifier la résignation ». Pour mettre en place l'ensemble des moyens de lutte qu'il propose, il explique qu'il faut que « les salariés et les entreprises y trouvent leur compte » et qu'émerge « un nouveau contrat salarial ». Il ajoute qu'il faut assurer à ceux que le chômage frappe « en sachant le coût, qu'ils ne seront pas abandonnés sur le bord du chemin ».

Après avoir insisté sur l'importance de la politique éducative, le député des Yvelines rappelle : « Nous sommes à la merci de nuages comme ceux de Tchernobyl ». A cela, aucune dissuasion ne peut rien. Seule une prise de conscience collective peut mettre le monde en mesure de réagir. Avant qu'il ne soit trop tard ».

Évoquant la défense des droits de l'homme, il donne en exemple l'action de MM. Mitterrand et Fabius et dit que M. Pierre Albertini est « l'ambassadeur en Afrique du Sud de la conscience, du courage et de la solidarité ».

M. Rocard conclut son intervention en déclarant : « Il nous reste un an pour convaincre les Français que la France a besoin du socialisme démocratique (...). Nous n'importerons la conviction que si nous tenons le langage de la vérité en toutes circonstances, sans souci de plaire ni de déplaire, sans masquer la gravité des problèmes qui nous attendent, l'ampleur des efforts et parfois des sacrifices nécessaires ». Son dernier mot : « Nous gagnerons ».

M. Mauroy : « Laboureur dans son sillon »

M. Pierre Mauroy insiste d'abord sur les conséquences de la synthèse opérée entre les différents courants du parti. Pour lui, il est interdit « d'opposer le ne sais quelle modernité et elle-même à ce qui fonde l'originalité de notre démarche socialiste ». Le PS doit être « le parti de la transformation sociale », tout en ayant « une claire conscience des réalités ». Il se résume : « Ni révolutionnaire en chambre ni socialiste en peau de lapin ».

Évoquant la désignation du candidat du parti pour la prochaine élection présidentielle, l'ancien premier ministre explique que la synthèse opérée entre ce courant et ceux des allures de western ». Constatant qu'il y a une quasi-majorité de Français souhaite que François Mitterrand brigue un second mandat », il demande : « Dans ces conditions, comment puis-je éviter de dire que François Mitterrand n'appartient pas à notre candidat naturel ? »

Mais il reconnaît que la décision appartient « à lui-même et à lui seul ». Il ajoute : « Si, pour des raisons personnelles, François Mitterrand décidait de ne pas se représenter, nous devrions conserver cette référence à la notion de candidat le mieux placé. Ne nous laissons pas ; lorsque nous connaîtrons la réponse du président de la République, il ne sera sans doute plus temps de lancer dans je ne sais quelle compétition interne, dans je ne sais quelle primitive. Puisque la synthèse est faite, nous sommes unanimes ; puisque nous voulons construire ensemble le même avenir, nous devrions pouvoir nous rassembler sans difficulté derrière celui des nôtres qui apparaîtra comme le mieux placé. Et vous savez bien qu'il ne sera qu'un pas de plus difficile de le distinguer. A l'unanimité toujours, je le souhaite ».

Abordant le programme des socialistes, le maire de Lille souligne la nécessité de « l'utopie » et du « rêve » : « Tout laboureur dans son sillon doit lever les yeux pour interroger l'horizon ».

M. Mauroy fixe un objectif au PS : atteindre 40 % des suffrages. Cela implique notamment que « nous récupérons systématiquement les terrains laissés en jachère par le Parti communiste en difficulté » et nécessite une « autorité politique du premier secrétaire et de la direction du PS ». « Il importe que l'équilibre du pouvoir se situe au centre du parti et non sur ses marges ». Il regrette aussi que le PS ne soit pas « suffisamment représentatif des forces sociales que nous entendons mettre en mouvement ». Il trouve « grave » que les employés, les ouvriers, la masse des salariés ne soient pas davantage associés à la direction de notre parti ».

M. Chevènement : « La gauche n'a jamais gagné sans idées »

M. Jean-Pierre Chevènement critique vivement M. Raymond Barre et invite les socialistes à « montrer de la cohérence » devant son projet « conservateur » et à lui opposer, point par point, leur propre projet. Il affirme que « la logique du barrière est l'évolution économique à l'anglaise » et remarque qu'il est « inutile d'attendre notre victoire des (...) divisions de la droite », car

« Raymond Barre ne travaille pas pour la gauche ». C'est pourquoi l'ancien ministre de l'Éducation nationale invite avec vigueur le PS à affirmer son existence et à ne pas accepter l'idée que « le projet et la stratégie du parti ne seraient pas de la compétence du parti ». Pour lui, le PS doit montrer qu'il n'est pas devenu « un simple comité électoral, une sorte de parti démocrate à l'américaine réduit à jeter des confettis sous les pas de son candidat ». Il observe qu'un candidat socialiste, quel qu'il soit, aura « besoin d'une dynamique » et que « François Mitterrand lui-même a besoin d'un parti digne de ce nom ».

« Si nous avons changé, lance à plusieurs reprises M. Chevènement, c'est pour rester fidèles à nous-mêmes ». Il importe que le PS ne se cantonne pas au « terrain de la gestion », mais invente « une culture de gouvernement qui soit aussi une culture de projets ». Un projet dont la responsabilité doit être assumée « le cas échéant ». La gauche, souligne-t-il, n'a jamais gagné sans idées (...). Croyez-vous qu'on puisse créer un ras de marée avec comme seul slogan : « pas de vagues » ? Il demande qu'un document prioritaire à un tel projet soit « rapidement » mis à la disposition du parti.

Pour le maire de Belfort, c'est du contenu du projet du PS que dépendra le fait qu'il n'y aura plus 1988 « ni dérive centriste ni résurrection de la troisième force ». Dans la perspective de l'élection présidentielle, il ajoute : « Croit-on vraiment qu'il soit possible de mobiliser notre électoral (...) si nous n'offrons pas la perspective d'une véritable politique de progrès ? A quel bon lutter, à quel bon voter, à quel bon militer si, pour l'essentiel, il suffit de suivre le courant, de surfer sur la vague. Cette alternance molle par défaut, l'objectif n'est pas de prouver que nous sommes meilleurs, mais simplement d'accroître l'idée que les autres sont pires, c'est la garantie de la victoire de la droite, parce que c'est l'assurance de la démobilité de la gauche ».

A propos de l'« armistice idéologique » suggéré par M. Delors, il affirme : « Ce n'est pas le sens de notre synthèse (...). Cette politique à une cohérence qu'il n'est pas la nôtre ». Toutefois, M. Chevènement ajoute : « A tout pécheur miséricorde ».

Le RPR : Le PS recourra à la IV^e République. Le Parti socialiste est en train de devenir le parti-type de la IV^e République », a estimé le vendredi 3 avril M. Frank Borotra « Ce qui domine ce parti, selon le porte-parole RPR, c'est le volontarisme pur, de persévérer fort, de persévérer prêt. Derrière ce parti important et incontournable de la vie publique, il y a une stratégie pour rassembler un maximum de gens autour, à y perdre son identité et à se positionner au centre de la vie politique ». D'une manière générale, a ajouté M. Borotra, « est en train de se réinventer dans notre pays l'esprit de la IV^e ».

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand conforte le point de vue des dirigeants indépendantistes

Les trois présidents indépendantistes des régions de Nouvelle-Calédonie contrôlées par le FLNKS, MM. Jean-Marie Tjibaou (Nord), Léopold Jorédié (Centre) et Yveféné Yveféné (Sud Loyauté), ne cachent pas leur extrême satisfaction, le vendredi 3 avril, au terme de leur entrevue, à l'Élysée, avec le président de la République. « M. Mitterrand a très clairement affirmé sa solidarité avec le peuple canaque, soulignait M. Tjibaou. Il a répété que le droit inné et actif du peuple canaque à l'indépendance ne pouvait être balayé unilatéralement et il nous a même aidés en reconnaissant lui-même qu'en l'état actuel des projets de gouvernement, il nous était difficile de participer au référendum prévu par M. Pons. C'est bon pour nous, ajoutait le président du FLNKS, c'est un réconfort certain, c'est un soutien de poids même si l'on ne voit pas ce que M. Mitterrand peut faire dans l'immédiat ».

A l'Élysée on indiquait simplement, de façon officielle, que le président de la République avait réaffirmé qu'à son avis la consultation référendaire envisagée Fété prochain par le gouvernement « ne règle pas la question posée en Nouvelle-Calédonie » et qu'il avait assuré ses interlocuteurs — avec lesquels il s'est entretenus pendant près d'une heure — de son souci de voir, dans ce territoire, « le droit épouser la justice ».

En cours de cette conversation très amicale, M. Mitterrand s'est déclaré extrêmement préoccupé de la dégradation de l'image internationale de la France à cause de la situation en Nouvelle-Calédonie et de ses répercussions à l'ONU. Parlant de nouveau de « situation coloniale », il a donné, une fois de plus, sa caution morale et politique au point de vue des dirigeants du FLNKS, dont la cause, à ses yeux, procède avant tout d'un combat pour le respect des droits de l'homme en Nouvelle-Calédonie. Il a fait deux références et ce sans un instant laisser la situation des Canaques à celle des Indiens, nègres, face au pouvoir britannique, et à celle des Indonésiens face aux colonisateurs hollandais.

M. Mitterrand a également posé à MM. Tjibaou, Jorédié et Yveféné beaucoup de questions sur le rôle et le comportement des troupes militaires qui contrôlent les tribus canaques. Et M. Tjibaou relevait que, pour la première fois en sa présence, le chef de l'Etat avait évoqué, à ce sujet, le passé algérien de l'armée française.

Un rapport met en cause le rôle de l'armée

L'Élysée a, en effet, trouvé de nouvelles raisons d'inquiétude dans le compte rendu d'une récente mission envoyée dans le territoire par la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Le député socialiste du Calvados qui en faisait partie, M. André Ledran, a établi un rapport insistait sur l'objectif politique du dispositif militaire déployé en Nouvelle-Calédonie depuis un an. « Sous prétexte de rassurer les populations et de protéger contre les prétendues violences du FLNKS, écrit-il, l'armée s'efforce avec persévérance, continuité et opiniâtreté, mais en excluant toute action de force, d'imposer sa présence aux tribus, par l'intermédiaire des petits et des grands chefs qui se laissent convaincre, ce qui n'est pas encore le cas partout. Pour justifier cette mission, en dehors de tous cadres juridiques, les autorités civiles s'appuient sur la tradition de présence de l'armée dans les territoires d'outre-mer. L'armée s'efforce de se rendre utile et elle affirme par là-même compenser les insuffisances de l'action des élus qui elle présente comme plus soucieux de préoccupations politiques que de travail dans l'intérêt des populations. Or, ces structures sont les plus souvent tenues par le FLNKS, cela aboutit à jeter le discrédit sur celui-ci ».

M. Ledran, dont c'était la première visite en Nouvelle-Calédonie, ajoute : « Cette recherche de contacts et cette volonté de dialogue sur les structures administratives sont de façon claire conduits dans le cadre de la préparation de l'opinion au référendum. Il ne s'agit pas, à l'évidence, de créer les conditions d'une libre consultation de la population. Il s'agit, d'une part, d'impressionner la population et de faire en sorte que la seule réponse au référendum soit celle qui est attendue par le gouvernement. Ainsi, tout ce qui pourrait aller dans un autre sens n'est pas la légitime expression d'avis différents dans un débat démocratique mais devient « subversion » (le mot a été prononcé). Les subvertis sont par excellence des enseignants, tous classés sous l'appellation « Ligue communiste révolutionnaire », qu'il faut « veiller de près » (...). Il semble dans les intentions du gouvernement de renforcer encore la présence des forces de l'ordre par l'envoi de nombreux escadrons de gendarmerie — une trentaine — dans le cadre de la préparation du référendum. S'il est ainsi, il est évident que ne seraient pas remplies les conditions d'une libre expression des populations : cela renforce notre conviction sur l'inopportunité de ce référendum, d'autant que rien ne peut garantir qu'il n'y aura pas de part et d'autre des provocations ».

Ce député conclut : « L'armée est utilisée dans des missions à caractère éminemment politique, ce qui n'est pas son rôle. L'évidence, les conditions ne sont pas encore remplies pour une consultation libre et sereine de la population ».

De toute évidence, le constat fait sur place par M. Ledran, qui est plus que réputé pour sa modération, a impressionné le chef de l'Etat. En privé, le député du Calvados, qui n'a pas oublié l'époque où il était lui-même enseignant en Algérie, se dit encore plus inquiet que dans son rapport : « J'ai retrouvé là-bas la même croyance illusoire qu'il suffit de mettre l'armée en place pour que tous les problèmes soient résolus. J'ai vu là-bas les mêmes choses qu'en Algérie ».

M. Mitterrand sait également que le calme qui règne dans le territoire n'est qu'apparent. En témoignent les rapports confidentiels de la gendarmerie qui recensent les incidents survenus ces derniers temps entre les militaires qui « nomadisent » et les Canaques. Entre le 1^{er} janvier et le 22 mars, vingt et un incidents se sont ainsi produits, qui auraient pu tout aussi bien, dans un contexte différent, dégénérer.

Cela explique que le ministre de la défense, M. André Girard, ne soit pas le moins réservé des membres du gouvernement inquiétés des conséquences que pourrait avoir le prochain référendum, considéré par les dirigeants du FLNKS comme « une simple consultation domestique », selon une expression de M. Yveféné.

« Je verrai ce que je peux faire », a dit M. Mitterrand à ses trois interlocuteurs, « mais c'est un dossier difficile, car la Nouvelle-Calédonie est la seule colonie de peuplement de la France ».

Il semble que, dans l'immédiat, le président de la République ait décidé de ne pas chercher à pousser le gouvernement à différer son projet de référendum. Comment le pourrait-il, d'ailleurs ? Selon son entourage, le processus parlementaire engagé « ne le concerne pas ». Il n'est plus question, dans l'immédiat, d'une éventuelle saisine du Conseil constitutionnel par ses propres soins. En février dernier, les conseillers du chef de l'Etat estimaient possible de faire passer à la majorité de ne pas respecter la loi du 17 juillet 1986, selon laquelle le gouvernement s'était engagé à soumettre à la population du territoire, en préalable au référendum, les « éléments essentiels » du futur statut de la Nouvelle-Calédonie en cas de refus de l'indépendance. Cette idée paraît abandonnée.

En revanche, M. Mitterrand demeure déterminé à mener un combat pied à pied avec le gouvernement, jusqu'à l'élection présidentielle de 1988. Dès lors que le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, devra gérer les modalités d'un scrutin qui risque, si la plupart des Canaques n'y participent pas, d'aggraver les divisions locales. « Cela va durer un an », a déclaré, stylé, le président de la République. Le « caucus » calédonien n'a donc pas fini d'empoisonner la « copacitation ».

ALAIN ROLLAT.

Les rocardiens soulagés

Sous une forme en quelque sorte paroxystique, l'écueil de M. Popereau a illustré le dominance de cette première journée, « plus à gauche que moi, tu meurs ». Classique dans tout congrès socialiste, le syndrome a pris cette fois une forme assez virulente, comme pour exorciser les « défaillances » de l'encrage, dans un environnement qui pousse les socialistes plus vers le centre que vers une gauche « dure ».

M. Jacques Delors, présent dans la salle, a été vivement critiqué par certains, plus généralement par d'autres. Il a, en tout cas, servi de tête de Turc, après son souhait d'un « armistice idéologique ». Plusieurs orateurs, notamment MM. Chevènement, Joxe, Laignel, ont insisté sur la nécessité d'un projet qui identifie clairement les choix politiques du PS. M. Rocard, à sa manière, s'est tout à fait situé dans cette mouvance « de gauche ». D'autres, dont M. Mauroy, M. Popereau, M^{me} Roudy ou M. Mermaz, ont exprimé un souhait du même ordre, en insistant pour que le PS n'ait pas le tentation, dans son discours et sa pratique militante, de faire abstraction des situations de pauvreté, de marginalisation, nées de la crise.

Restait l'élection présidentielle qui, pour l'essentiel, borne l'horizon. Sur ce point, M. Mitterrand peut être assez content de cette première journée de congrès : les socialistes n'ont pas fait de bêtises. Ils n'ont pas défilé à la tribune pour l'admettre à être leur super-candidat en 1988, et le courroux socialiste paraît de mieux en mieux ajusté sur le mammitte des ambitions de la petite troupe des « présidentiels » du PS.

Les rocardiens ont tout lieu d'être satisfaits de la façon dont tourneront les choses. Ils croient que M. Mauroy ne fit oublier par le congrès l'idée d'une candidature Mitterrand, ce qu'il lui aurait considéré comme une « agression ». Il envisageaient même, en cas de dérapage trop important, que leur chef de file n'assiste pas à la « grande-messe » finale, dimanche.

La maire de Lille, certes, a fait une petite entaille au contrat, en feignant de demander : « Puis-je éviter de dire que François Mitterrand n'appartient pas à notre candidat naturel ? » Mais cette incursion en terrain interdit a été jugée mineure et M. Mauroy n'a pas cherché à faire jurer de leurs bannières les milliers de congressistes pour faire acclamer le président de la République.

En outre, l'ancien premier ministre a été félicité, dans la foulée, qu'en cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas, les socialistes conserveraient « une unité » pour désigner le candidat le « mieux placé ». M. Mauroy n'a pas cité le nom de M. Rocard, mais il est évident que c'est bien à l'ancien ministre de l'Agriculture qu'il faisait allusion. Certes, dans l'esprit de M. Mauroy, celui qui est aujourd'hui le candidat le « mieux placé » ne le sera peut-être pas automatiquement dans un an, mais les rocardiens s'en tiennent évidemment à la lettre du discours du maire de Lille pour se satisfaire du fait que, tout en traitant l'incident, M. Mauroy ait intronisé leur champion comme le candidat potentiel de tout le parti.

JEAN-LOUIS ANDRÉANL.

SCIENCES SOCIALES DE L'INFORMATION (3 conférences)

6 AVRIL Sociologie des sciences, sociologie de l'innovation et de l'information scientifique.

J.-P. COURTIAL

27 AVRIL Industrie de l'information et filière informationnelle.

N. DINCRUDAK

25 MAI Économie informationnelle.

J. VOGUE

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

54, boulevard Raspail, PARIS-6^e - Salle 4 - 13 h 45/15 h 45



Notre deuxième jour est consacré à l'ambiance. Les pubs fleurissent bon le bois poigné, le cuir et la bière brune. Les hôtels où, le soir, nous dinons et dansons vifs comme des princes. La rencontre avec les Jérais si accueillants, fut de cette journée de contact une journée chaleureuse.

JERSEY l'île Fleur

(A SURVIE)

Inculp

M

Le prince

JERSEY l'île Fleur

Handwritten text: *Je suis en 1980*

Prémices du procès Barbie au tribunal de Paris

Inculpé de diffamation envers des résistants M^e Jacques Vergès a refusé le débat

Des multiples procès suscités par le film Que la vérité est amère, réalisé par M. Claude Bal et consacré à l'affaire Jean Moulin, le plus attendu était bien assurément celui dans lequel se trouve inculpé de complicité de diffamation M^e Jacques Vergès lui-même. Attendu depuis, car, si vendredi 3 avril, M^e Vergès s'est bien présenté à l'audience de la 17^e chambre du tribunal de Paris, assisté de M^e Francis Sapière, ce fut pour s'en retirer spectaculairement peu après.

Le motif de cette attitude ? La demande du sursis de l'affaire — parce que M. Bal, prévenu avec lui aujourd'hui auteur principal, est que son absence porte atteinte aux droits de la défense — allait être retenue. Mais avant même que la décision ait été prise, on le vit s'emporter et lancer : « Je suis arrivé ici aujourd'hui à raison d'un événement historique mystérieux qui est la mort de Jean Moulin livré aux Allemands par son entourage. Légèrement, je ne peux apporter ces preuves d'agissement faits vieux de plus de dix ans dans le cadre d'un procès en diffamation. Mais, devant une autre juridiction, j'aurai bientôt l'occasion de le faire, et on ne peut rien pour attendre ». Ensuite, celui qui est l'avocat de Klaus Barbie, dont le procès doit s'ouvrir le 11 mai devant les assises du Rhône, échangea avec M^e Yves Jouffé, avocat des

époux Aubrac, partie civile contre lui, des propos où il fut question de mépris mutuel. Dans ces conditions les personnes s'étant portées partie civile — aux côtés des époux Aubrac il y avait M. Pierre Guillain de Bénouville — se retrouvaient seules pour faire valoir leurs arguments. Ce qu'elles reprochent à M^e Vergès et à M. Claude Bal, c'est essentiellement d'avoir plus que laissé entendre qu'elles eurent une responsabilité dans l'arrestation de Jean Moulin, le 21 juin 1943 à Caluire, dans le banlieue de Lyon, par Klaus Barbie et ses hommes. Ainsi il avait été affirmé par M^e Vergès que M. Raymond Aubrac, arrêté une première fois en mars 1943, fut laissé libre par les Allemands, ce qui lui paraissait étrange d'autant plus qu'il devait être arrêté de nouveau, avec Jean Moulin, à Caluire, le 31 juin suivant. Cette fois, il n'aurait pas été libéré par un commando de la Résistance, mais de complicité avec Barbie, autrement dit par recommandation pour l'affaire de Caluire.

A cela des témoins de l'époque, tels que MM. Eugène Claudin-Petit, Serge Ravanel et Claude Bourdet, sont anciens résistants, ont été exposés, l'arrestation de M. Raymond Aubrac et de quatre autres résistants en mars 1943, à Lyon, fut faite par la police française à l'occasion d'un contrôle d'identité. Mais les cinq suspects réussirent à faire croire qu'ils se livraient seulement à des activités de marché noir. Si les Allemands, auxquels ils furent un moment remis, les ont interrogés, ils n'ont pu, eux non plus, les prendre en défaut et les ont remis à la justice française de l'époque, qui devait finir par les libérer, M^e Aubrac étant allée signifier au procureur de la République de l'époque qu'il risquait gros de la part de la Résistance en cas de refus. Ensuite, ont-il exposé, l'opération montée pour délivrer M. Raymond Aubrac après son arrestation à Caluire le fut au su des principaux chefs de la Résistance, informés du projet et qui fournirent alors les hommes, les armes et l'argent nécessaires à la préparation de l'opération qui devait avoir lieu le 21 octobre 1943 à l'occasion d'un transfert du prisonnier. Cette attaque, devait dire M. Serge Ravanel, donna lieu à une vraie bataille. Trois Allemands furent tués. Si Barbie avait été de complicité, je ne pense pas que ce serait passé de cette façon. M. Eugène Brodieu, qui fut l'un des membres du commando, se montra le plus étonné en lisant les sou-

venirs qu'il garde de cette journée mouvementée. M. Claude Bourdet devait ajouter : « A entendre M^e Vergès et Bal, des gens comme les époux Aubrac et Pierre de Bénouville apparaissent capables de tout. Il faut avoir vécu cette période avec eux pour savoir qu'ils avaient et ont toujours la totale confiance de leurs camarades. Monter de pareilles opérations contre la Résistance me paraît désolant. » Quant à M. Pierre de Bénouville, il se voyait accusé dans le film d'avoir, notamment, demandé à René Hardy de se rendre à la réunion de Caluire sachant que ce même Hardy, arrêté par Barbie quelques jours plus tôt, avait été relâché par lui et qu'ainsi il conduisait inévitablement les Allemands aux rendez-vous. Moyennant quoi Barbie, en contrepartie, s'engageait à ne pas inquiéter les dirigeants des mouvements amis de la Résistance. « Pacte ridicule », répliquait M^e Henri Nogues, quand on sait que la sœur, le beau-frère de Bénouville, ses proches collaborateurs et Claude Bourdet lui-même furent arrêtés et déportés. Et M^e Jouffé : « En réalité, pour défendre Barbie plutôt que de s'expliquer sur les déportations d'enfants juifs qui lui sont reprochées, on a choisi de salir la Résistance en lançant les accusations les plus abominables. Mais alors qu'on se disait pressé de com-

La découverte d'armes et d'explosifs en Seine-Saint-Denis

Deux des huit personnes interpellées ont été écrouées

M. Gilles Rivière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé et fait écrouer, vendredi 3 avril, Pierre Comart, vingt-huit ans, de nationalité française, gérant d'un magasin de bricolage, et Abdoullah Scaïbi, vingt-six ans, Libanais, plougeur, n'a pas moins exprimé son sentiment sur l'attitude de M^e Vergès. « J'y vois une fuite, dit-il, et, avec elle, l'aveu d'une impuissance à soutenir une cause mauvaise. Je ne discute pas à M^e Vergès le droit de défendre comme il l'entend Klaus Barbie, mais ce film réalisé en 1984 formulait des accusations sous forme d'un dialogue entre Claude Bal et Jacques Vergès voulant être l'avant-garde de cette défense, la mise en place d'une stratégie tendancieuse du soupçon visant à la fois les époux Aubrac et M. de Bénouville. Sinon pour salir la Résistance, du moins pour la banaliser et faire apparaître ceux qui y ont participé comme des êtres médiocres. Il ne s'agissait pas d'éclairer l'opinion, mais de servir une cause par la diffamation. L'histoire n'est pas faite de pages que l'on peut ainsi déchirer à loisir pour leur en substituer d'autres en se livrant à un jeu de massacre. » Le jugement sera rendu le 30 avril, c'est-à-dire avant l'ouverture du procès de Klaus Barbie. JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« Une vraie bataille »

Ensuite, ont-il exposé, l'opération montée pour délivrer M. Raymond Aubrac après son arrestation à Caluire le fut au su des principaux chefs de la Résistance, informés du projet et qui fournirent alors les hommes, les armes et l'argent nécessaires à la préparation de l'opération qui devait avoir lieu le 21 octobre 1943 à l'occasion d'un transfert du prisonnier. Cette attaque, devait dire M. Serge Ravanel, donna lieu à une vraie bataille. Trois Allemands furent tués. Si Barbie avait été de complicité, je ne pense pas que ce serait passé de cette façon. M. Eugène Brodieu, qui fut l'un des membres du commando, se montra le plus étonné en lisant les sou-

HISTOIRE

M. Mitterrand a ouvert à Amiens l'année capétienne

Le prince et le président

M. François Mitterrand, accompagné du ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, a, dans la soirée de vendredi 3 avril, solennellement inauguré, à Amiens, l'année du millénaire de la France, qui va être marquée, jusqu'en 1988, par de nombreuses manifestations scientifiques ou populaires à Paris et en province. La France a connu, au siècle passé, un « prince-président » (le futur Napoléon III). La cérémonie à la cathédrale Notre-Dame d'Amiens était en quelque sorte placée, elle, sous le double signe du prince et du président, puisque ce dernier avait tenu personnellement à ce que le comte de Paris, chef de la Maison de France, fut invité à l'inauguration des festivités. Ce fut l'illustration d'une autre forme de cohabitation, celle du prince monarchique personnel et du plus haut magistrat de la République.

Entre François Mitterrand, qui, dans sa jeunesse, fut quelques temps dresseur royaliste, et Henri de Bourbon-Orléans, qualifié souvent de « prince rouge », et qui, en tout cas, n'est toujours efforcé de placer la res publica avant les « préten-

ions » de sa famille, il n'y avait rien de détonnant, bien au contraire. Le rendez-vous est dans un lieu de grande dans le site inspiré de l'imposante sanctuaire amnésique. Il manque toutefois à notre époque un Chateaubriand capable d'exprimer, au-delà de l'inévitable emphase, la continuité historique, de la fois fabuleuse et comme élan de soi, entre, d'une part, la dynastie capétienne, vieille de mille ans et qui gouverna plus de huit siècles notre pays, et, d'autre part, le royaume républicain ou, plus précisément, élective qu'un de Gaulle, pétri de l'idée monarchique, a léguée à la France, après quatre Républiques qui firent souvent la politique des rois.

Quant on est dans un tel embrasé où voisinent la figure presque effacée mais plus que jamais prestigieuse d'Hugues Capet, l'ombre démesurée du fondateur de la Ve République et le peuple de France, sous forme de tenaces et touchants militants socialistes passant deux heures sous une méchante pluie devant la cathédrale illuminée juste pour avoir une chance de surer la main de « Ton-Ton Mitterrand », quand se mêlent sous nos yeux la plus haute histoire et la politique du jour en train de tisser l'histoire de demain, on devient étonné sur la qualité des évocations offertes par les techniques contemporaines.

A la fin du mois de juin 987, Hugues, duc des Francs, affublé quelques décennies plus tard du sobriquet de Capet qu'il ne porta jamais de son vivant, était élu roi des Francs à Senlis par une assemblée composée d'une vingtaine de grands seigneurs laïcs et d'une dizaine de grands seigneurs ecclésiastiques. Le jeune roi carolingien Louis V, âgé de vingt ans, était mort d'un accident de chasse, le 21 mai précédent, sans laisser d'héritier. Hugues était sacré roi à Noyon dès le 3 juillet. Avec Hugues commençait la dynastie des Capétiens, unique par sa durée : Louis-Philippe, Capétien indubitable puisque appartenant à la famille d'Orléans, elle-même issue des Bourbons, descendant en ligne directe de Robert de Clermont, dernier fils de Saint Louis, a été roi de France (et non roi de France) de 1830 à 1848. Pendant huit cent cinquante et un ans, desquels il faut soustraire l'inter interruption de la Première République et du Premier Empire, de 1792 à 1814, et celle des Cent-Jours de 1815, trente-sept rois capétiens se sont succédés sur le trône de France par ordre de primogéniture limitée aux mâles (1). Un record absolu parmi les familles royales. A eux seuls les quinze rois (2) de la ligne directe — soit trois générations — ont régné pendant trois cent trente-neuf ans. Illustrer par son statut de chef de dynastie, Hugues Capet est, lui-même, un roi très obscur. On ne sait pas quand et où il est né. Tout au plus pense-t-on qu'il avait probablement quarante-deux ou quarante-trois ans en 987. Il est mort en octobre 996 sans avoir marqué ses neuf années de règne par un quelconque haut fait qui soit passé à la postérité. Mais il a eu la sagesse, imitée de celle de ses prédécesseurs carolingiens, de faire sacrer à Orléans son fils Robert (Robert II le Pieux) dès Noël 987. Le sacre est, en effet, un rituel indispensable à la mentalité de l'époque. Après les onctions de huiles saintes, le roi est investi d'une fonction sacrée. Il occupe ainsi un rang supérieur et différent, qui le met à part et au-dessus des autres grands seigneurs, même si ceux-ci disposent de plus de richesses matérielles (domaines et terres essentielles). Il joue le double rôle de conducteur des affaires terrestres et d'intercesseur en relation privilégiée avec Dieu. Tous les Capétiens inclins, ou ainsi été sacrés du vivant de leur père.

Notons que, depuis la fin du neuvième siècle, les rois carolingiens et les grands seigneurs ne partagent plus leurs possessions ou leur titre entre leurs fils. Seul l'un d'eux est héritier. Ce qui évite l'émiettement rapide de la puissance et qui a été un facteur important de l'œuvre nationale des Capétiens. Pourquoi Hugues Capet a-t-il été élu roi par ses pairs ? En 987, il y a encore un Carolingien, Charles de Lorraine, oncle du jeune roi défunt, mais, étant cadet, il n'a en aucune part de l'héritage de son père, le roi Louis IV d'Outre-mer, et il n'a donc pas les moyens de soutenir ses prétentions. En outre, il revendique la possession de la Lorraine contre les empereurs Otton de Germanie (3). De son côté, Hugues Capet est de la lignée des princes de Neustrie (tous les pays compris entre la Seine et la Loire), qui a déjà donné deux rois aux Francs : Eudes, puis Robert I^{er}, dont les règnes se sont entrecroisés entre ceux des derniers Carolingiens. Hugues le Grand (ils de Robert I^{er} et père d'Hugues Capet) n'a pas été roi, mais c'est grâce à lui que le Carolingien Louis IV d'Outre-mer a été rapatrié en 936 pour occuper le trône de ses ancêtres. Immédiatement, Louis IV a remercié Hugues le Grand en créant celui-ci duc des Francs, titre qui confère à son titulaire le rôle d'intermédiaire entre le roi et les seigneurs.

Des comtes héréditaires

Avec Hugues le Grand, la fortune des Capétiens avait atteint son apogée. Le duc des Francs contrôlait, outre la Neustrie, la Bourgogne, une partie de la Normandie, l'Anjou, Chartres, Tours, Châteaudun, Meaux, et beaucoup de riches abbayes. Dans tous ces fiefs, Hugues le Grand était représenté par des comtes, fidèles et obéissants certes, mais héréditaires. A la mort d'Hugues le Grand (956), son fils Hugues Capet devient tout normalement duc des Francs. Mais lui ne contrôle plus ses comtes. Ceux-ci, notamment Fouques d'Anjou et Thibaud le Tricheur de Tours, sont devenus quasiment indépendants. Hugues Capet ne dispose en fait que d'un très petit territoire, centré sur Paris, Senlis, Orléans. Et la Bourgogne est passée à un de ses frères, Eudes. Il n'a donc que très peu d'argent. Ce qui en fait un duc des Francs sans grande puissance effective. Comme le rappelle Laurent Theis (4), cette faiblesse relative a probablement contribué à l'élection, au sein des seigneurs, certes, ont besoin d'un roi sacré, mais un roi peu puissant leur est bien commode pour maintenir l'indépendance de fait qu'ils ont acquise tout au long du dixième siècle.

En outre, Hugues Capet ne revendique pas la Lorraine, ce qui a conduit le très puissant archevêque-électeur de Reims, Adalbéron, porte-parole du parti germanique, à soutenir la candidature du duc des Francs. Devenu roi, Hugues Capet continue obstinément à mener la vie des



3^e JOUR. D'où, sans doute, l'accueil plutôt froid réservé au spectacle son et lumière présenté vendredi soir par la région Picarde à mille invités dans cette haute nef de l'Hexagone, après que le chef de l'Etat ait, sans discours, proclamé « l'ouverture en Picardie des célébrations commémorant l'avènement d'Hugues Capet ». Les trompettes hautes-bleues ouvrent le front à un miracle. Mais on passe vite à une douche de grandes phrases allant de l'érudition de sociétés historiques locales aux références les plus inattendues, puisque faisant résonner jusqu'à Confucius et au Coran entre les colonnes très chrétiennes bâties d'un seul jet sous Saint Louis.

Ces sentences sonores sous les voûtes encore plus sonores, cette musique difficilement classable commandée à un jeune compositeur québécois, Jean Cloutier, est pitoyable lumineux tapissant tout à tour de roux, de bien ou de blême le « Parthénon de l'architecture française » (selon l'écrivain britannique John Ruskin, dont Prout traduisit la Bible d'Amiens), tout cela a quand même coûté 13 millions de francs. Il est vrai qu'on est parti maintenant pour une décennie de son et lumière dans un monument qui reçoit cinquante mille visiteurs par an.

Fallait-il pour autant choisir Amiens afin de lancer l'année

JERSEY l'île Fleur (A SUIVRE)

Un soleil super nous invite à parcourir la campagne ponctuée. Des champs de fleurs, encore des champs de fleurs. Des primeurs cultivées à profusion. Des prés bien gras où rêgent les petites vaches jersaises. Des fermes-manoirs encochées dans la verdure, enfin, tout ce qui rend la vie digne d'être vécue.

Des renseignements sur l'ensemble des manifestations peuvent être obtenus auprès de l'Association (tel 1901) du millénaire capétien, animée par M. Patrick Vermeulen (3, rue Marsart, 78 000 Versailles) et du Comité national pour la célébration du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet, présidé par l'historien Jean Favre. (Archives de France, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris, 3^e.)

(1) Louis-Philippe a été substitué en 1830 à son cousin le comte de Chambord, petit-fils de Charles X. Le comte de Chambord, mort sans enfant en 1883, a reconnu comme son héritier légitime l'aîné des descendants de Louis-Philippe. (2) Quinze rois, en incluant Jean I^{er} le Posthume, fils de Louis X le Hutin, né roi en 1316 et mort après quelques jours de vie. Vint ensuite les treize rois Valois et les neuf Bourbons (y compris Louis XVII). (3) Charles III le Gros (839-888), Carolingien, fut le dernier empereur d'Occident régnant sur l'empire créé par Charlemagne. Après sa mort, Eudes (Capétien) devint roi des Francs de France, tandis que de grands seigneurs allemands devenaient empereurs de Germanie. (4) L'avènement d'Hugues Capet dans la collection « Trente journées qui ont fait la France », Gallimard, NRF, 1984, 316 pages, 98 F.

Société

DÉFENSE

Le satellite civil français SPOT fournit des renseignements militaires aux Américains

Des images recueillies par le satellite civil français SPOT ont aidé les Américains à évaluer la puissance militaire soviétique. En témoignage la publication, il y a quelques jours à Washington, de l'édition 1987 du rapport annuel du Pentagone, intitulé *Soviet military power*, et un récent numéro de la revue spécialisée américaine *Aviation week and space technology* qui donne des précisions photographiques sur des bases navales de l'Union soviétique.

En service depuis un an maintenant, le satellite d'observation SPOT-1 a fait près de 5 250 fois le tour de la Terre, depuis son altitude de 822 kilomètres, il a expédié, en temps réel ou en temps différé, environ 255 000 mille images à quatre stations de réception, situées à Toulouse mais aussi en Suède et au Canada. Avec ses deux instruments de prises de vues qui ont des résolutions (c'est-à-dire une précision dans l'observation) de 10 mètres et 20 mètres, SPOT-1 infuse les spécialistes des ressources de la Terre : il est une aubaine pour les géologues des recherches pétrolières, pour les responsables de l'aménagement du territoire ou pour les experts de l'agriculture qui prévoient les récoltes ou qui doivent prévenir les effets de catastrophes naturelles ou humaines.

Des échanges transatlantiques

Si l'Etat français, le Centre national d'études spatiales et, en particulier, la société Matra sont les opérateurs du satellite pour tout ce qui touche à sa bonne marche, c'est une société autonome, SPOT-Image, qui, depuis Toulouse où elle est installée, commercialise la distribution des images dans le monde. La France a voulu en effet, à cette occasion, créer le premier marché commercial de l'imagerie spatiale, même si aujourd'hui il lui faut un peu déchanter, SPOT-Image faisant l'objet d'un audit en raison de l'insuffisance de ses résultats financiers.

Il faut croire que le Pentagone est, à ce titre, un client de SPOT-Image. Sa toute récente publication, *Soviet military power*, en apporte la démonstration. Dans ce rapport annuel de cent soixante pages, trois illustrations retiennent l'attention.

Pour la première fois, l'édition 1987 de ce rapport contient trois photographies prises par le satellite français. Le premier cliché, en noir et blanc, montre le radar de Pechora, dans le nord de la Sibérie, qui serait utilisé pour la détection des missiles balistiques et le suivi des trajectoires. Le deuxième cliché, toujours en noir et blanc, représente la base aérienne d'Etorkofa, une île de l'archipel des Komrils, où sont déployés des avions de combat modernes, du modèle Mig-23 Fleg-

Les opérations extérieures des armées françaises en 1987 pourraient coûter 3,7 milliards de francs

Des parlementaires, notamment députés membres de la commission de la défense au Palais Bourbon, s'inquiètent déjà du surcoût entraîné par les opérations extérieures de la France tel qu'il est prévisible pour 1987 au rythme actuel des dépenses.

En 1986, ce surcoût, qui s'ajoute aux dépenses normales inscrites au budget annuel de fonctionnement des unités engagées et qui est particulièrement couvert par le collectif budgétaire de fin d'année, a été supérieur à 1,8 milliard de francs. Il pourrait atteindre 3,7 milliards de francs en 1987, soit le double, si on y inclut les frais de certaines missions de coopération et les dépenses occasionnées par des interventions à caractère humanitaire menées, outre-mer par l'armée française.

Selon ces mêmes sources parlementaires, l'essentiel de ce surcoût est lié à l'extension du plan Epervier au Tchad. Il faudra compter, en effet, en 1987, avec le coût de la réfection de la piste de N'Djamena (qui est désormais la plaque tournante de l'aviation française de combat et de transport mobilisée par Epervier), avec l'aménagement de la nouvelle piste d'Abéché (dans le nord-est du Tchad) en soutien du dispositif français sur la ligne rouge de 16° parallèle, et avec le montant (évalué à 500 millions de francs) de la cession d'armes aux FANT.

Dans ce surcoût des opérations extérieures interviennent, également, en 1987, l'aide des armées françaises, depuis la Nouvelle-Calédonie, aux populations de Wallis-et-Futuna lors du séisme occasionné, au début de janvier, par un cyclone.

Un Super-Étendard s'abîme en Méditerranée. — Un avion d'essai Super-Étendard de l'Armée française, s'est abîmé en Méditerranée, au cours d'un vol d'entraînement de la navigation de nuit, jeudi soir 2 avril. Basé normalement à Landivisiau (Nord-Finistère), le Super-Étendard s'est écrasé sur sa route, pour une raison inconnue, alors qu'il se trouvait à 30 miles au large de la côte. On est sans nouvelles du pilote, le maître Michel Le Scouff, vingt-sept ans, sous-chef de patrouille, qui totalisait mille cent soixante-dix heures de vol.

SCIENCES

Un accord germano-soviétique sur le nucléaire civil

Un accord de coopération pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réacteur nucléaire à haute température (HIR) vient d'être signé à Moscou par le groupe ouest-allemand Innotech Energie implanté à Essen. Ce projet, dont le financement s'élevait à un peu plus de 3 milliards de francs (1 milliard de deutschmarks), devait avoir une puissance de 100 mégawatts. Selon le groupe allemand, les contrats réglant les questions de transfert de technologie, de financement et de livraison seront prêts d'ici à dix-huit mois.

Actuellement, les Allemands sont pratiquement les seuls dans le monde à avoir poursuivi leurs efforts sur cette nouvelle filière de réacteurs dans lesquels le combustible est présent sous la forme de boulets pouvant supporter des températures de plus de 1 000°C. Le tout est refroidi par de l'hélium. Les spécialistes espèrent beaucoup de ces réacteurs à haute température, notamment pour la gazéification du charbon. Mais leur mise au point fut particulièrement difficile, comme en témoignent les quatorze ans qui ont été nécessaires, pour mener à bien la réalisation à Schmebensen d'un prototype ouest-allemand de 300 mégawatts dont la construction a nécessité 4 milliards de deutschmarks.

JOURNAL MENSUEL
enfant
ACCROCHEZ-VOUS L'ÉMANCIPATION DES ENFANTS A COMMENCÉ

Le mensuel ENFANT D'ABORD publié dans son dernier numéro une enquête inconnue sur les nouveaux droits des enfants. Signée par Yvonne QUILLES, Denise CABELLI, Catherine NISAK, et Jean TORNIKAN, elle propose un mélange détonnant de paroles d'enfants, parfois durs à recevoir pour les adultes, de reportages, de commentaires, d'images.

On voit connaître les enfants; ils ont encore tout à nous apprendre.

En vente chez les marchands de nouveautés.
38 F. 12, rue Vivienne, 75002 PARIS

Communication

En compétition avec Hachette

Le groupe Bouygues obtient la concession de TF 1

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a désigné le samedi 4 avril le groupe conduit par Bouygues SA, « comme concessionnaire de 50 % du capital de TF 1 », annonce dans un communiqué la Commission nationale de la communication et des libertés. Les 50 % restants seront distribués aux salariés (10 %) et au public (40 %).

La veille, M. Jean-Luc Lagardère, quarante-six ans, PDG d'Hachette, numéro un français de l'édition et Francis Bouygues soixante-sept ans, patron du premier groupe mondial de bâtiment et travaux publics, avaient défendu tour à tour, devant la CNCL et en direct à la télévision leurs projets pour TF 1.

Un peu sur la défensive, M. Jean-Luc Lagardère a dû longuement se justifier sur les dangers d'une excessive concentration que la reprise de la

Une par son groupe ferait courir au secteur de la communication en France. Il a insisté — sans toujours convaincre — la puissance de son entreprise et a insisté tout particulièrement sur l'« indépendance » dont jouirait TF 1 à l'égard d'Hachette et son groupe l'emporterait. Il a notamment précisé que les futurs responsables de la chaîne — MM. Yves Sabourat et Etienne Mougnotte — quitteraient leurs fonctions actuelles s'ils étaient amenés à prendre des responsabilités à TF 1.

M. Francis Bouygues, en revanche, longtemps doué pour parler, a pu exposer à loisir ses ambitions pour la chaîne, dans une ambiance plutôt « bon enfant ». Son adjoint, M. Patrick Le Lay, a ainsi affirmé : « Nous sommes clairement les mieux-disants en matière de pluralisme, d'indépendance et de respect de la concurrence. »

De surenchère en surenchère...

Toujours plus ! Rarement, sans doute cette expression familière n'avait trouvé meilleure illustration qu'avec la privatisation de la Une. Toujours plus de demandes formulées par les treize examinateurs de la CNCL. Toujours plus, d'exigences des groupes de pression, qui sentent le moment favorable (le *Monde* du 4 avril). Toujours plus enfin, d'engagements — des deux groupes d'acheteurs potentiels qui, après avoir trouvé la chaîne si chère, ne semblent plus s'étonner de rien. Et promettent, l'un et l'autre, de faire de TF 1 la première télévision européenne.

Toujours plus ! Qui aurait pu imaginer, par exemple, que des candidats privés feraient à ce point assaut de concurrence pour multiplier au sein de la chaîne les « comités » de toute nature et parfois à l'unité incertaine. Ainsi le groupe Bouygues envisage-t-il, « il obtient la Une, la mise en place d'un « comité stratégique » doublé d'un « conseil de création », tandis que Hachette propose de son côté un « haut comité culturel et stratégique ».

Défense de la langue française

Les deux géants se livrent également pour la défense de la langue française. M. Michel Droit, se fait, il est vrai, le répétiteur d'un « conseiller pour la langue française » distribués des « cartons jaunes » à personnel de la Une si celle-ci choit à M. Francis Bouygues, tandis qu'un « observatoire » veillera au bon

usage chez Hachette dans le cas contraire. Enfin, le premier mettrait en place un conseil des jeunes, tandis que — plus sérieusement — le second créerait, à la demande de ses partenaires de la presse écrite, un conseil contrôlant la politique commerciale de la chaîne. Voilà pour les structures, dont un esprit chevronné pourrait dénoncer les lourdeurs dignes du service public.

Les problèmes des surefficients

Au-delà, c'est sur le terrain économique et social que l'on pouvait attendre de départager les candidats. Mais, une fois encore, la surenchère a fait son œuvre. Hachette refusait, deux jours auparavant, de prendre des engagements en matière publicitaire plus contraignants que ceux imposés dans le nouveau cahier des charges de la chaîne ? Elle allait au-devant des vœux de la CNCL vendredi matin, et créait la sensation en acceptant de s'autolimiter à six minutes de publicité par heure en moyenne et à deux minutes sur une heure donnée. Mieux que les propositions initiales de son concurrent. Celui-ci réagissait et s'alignait l'après-midi même.

L'emploi, les programmes, la production audiovisuelle, allaient-ils en souffrir ? Neuzil! ou réponds les deux adversaires. Et de multiplier au contraire les propositions. Alors que le gouvernement n'a cessé de dénoncer les surefficients du service public, ni Bouygues ni Hachette ne s'estiment aujourd'hui en mesure de se prononcer sur le sujet. Mais l'un

et l'autre s'engagent par avance à ne pas procéder à des licenciements collectifs. Et si Hachette se déclare favorable à « la paix sociale et à la négociation », Bouygues affirme, lui, que la qualité du climat social est son « objectif numéro un ».

Engagements en faveur du cinéma, de la musique ou, sur un tout autre plan, du projet de télédiffusion directe par satellite : les deux concurrents proposent invariablement des solutions semblables ou voisines. Même la formation à l'écriture de l'un était compensée par le fonds d'édition de l'autre. Le match — des chiffres — allait-il se terminer par un score nul ? Pas tout à fait. Bouygues devait, *in fine*, reprendre l'avantage en profitant d'un faux pas du groupe de la place François-I^{er}.

La CNCL avait exigé du groupe Hachette une nouvelle présentation de ses objectifs de production. Une demande qui permit de s'apercevoir que les dépenses réelles que ce candidat s'appretait à engager étaient en réalité sensiblement inférieures aux chiffres distribués auparavant. Les 600 millions de francs de fictions, documentaires et dessins animés annoncés pour 1988 tombèrent ainsi à... 398 ! Une maladresse que les producteurs et auteurs dans la salle ne se sont pas fait faute de relever !

Le spectacle organisé par la CNCL venait de montrer ses limites. Qui l'admirait-elle des promesses ? Ne faut-il pas craindre pour l'avenir et, quel que soit le repenseur, un toujours-moins ?

PIERRE-ANGEL GAY.

Ni spectacle ni match ? Allons donc !...

Etait-ce de l'humour ? Allez savoir ! Après tout, derrière une affabilité d'archevêque, une allure de benoquet, un sourire satisfait et un ton détaché, le président de Broglie est capable d'ironie ; peut-être même de drôlerie ! Alors que les deux candidats, probablement inquiets, s'installaient, les uns face aux autres, les autres devant leurs télévisions, voilà que M. de Broglie, solennel, déclarait : « Ceci n'est ni un spectacle ni un match. »

Pas un spectacle cette audience publique retransmise en direct sur la première des chaînes et parfaitement préparée et mise en scène par les deux candidats avec les conseils de spécialistes de la communication ? Pas un match, vraiment, cette confrontation de deux géants — l'un des travaux publics l'autre de l'édition — devenus concurrents ? Allons donc ! Il s'agissait de convaincre et de vaincre.

Alors, ils ont foncé et se sont défoncés. Hachette le matin, Bouygues l'après-midi. Le premier avec prestance, facilité et, semble-t-il, sérénité. Le second, plus laborieux dans l'expression mais avec une parfaite maîtrise du dossier. Le cheveu noir, l'œil vif et le sourcil impétueux, Jean-Luc Lagardère jura les mousettaires, arguant de sa foi, de son goût du « challenge » et de la compétence d'un groupe « qui a l'habitude de la culture » et d'une équipe « qui allie les talents ».

Plus flegme et très près de ses notes soigneusement préparées, Francis Bouygues, de son côté, endossa l'habit du patriarcat, fort d'une fameuse expérience — « Lorsque je construis le Parc des Princes, la musée d'Orsay, l'Arche de la Défense... » — il est certain avec ses partenaires de présenter les meilleurs gages de solidité financière et d'efficacité de gestion. Bref, deux équipes, presque deux clans. En tout cas, deux cultures : une culture d'entreprise d'un côté, une entreprise de culture de l'autre. Y aurait-il pas des armes ?

Le message « décalé » déstabilisa le conflit. Le patriarche multiplia les déclarations sur sa suprématie et décocha quelques flèches au sieur Lagardère, lequel fit preuve de

modestie et se garda de toute attaque, solidement soutenu par des collaborateurs — Sabourat et Mougnotte — à l'aide à la télévision comme des poissons dans l'eau. Si, il eut quand même un faux-pas du groupe Bouygues, qui, peut-être dans l'euphorie, assura avec un aplomb étonnant avoir négocié plusieurs fois avec Finnicommunication — allié pourtant à Hachette — alors qu'il n'en fut rien ! La CNCL n'a pas jugé bon de rectifier. Pour notre directeur André Fontaine, en revanche, qui intervenait en tant que président de Finnicommunication, si au départ « le mariage avec un groupe tel qu'Hachette n'allait pas de soi », les assurances données par Hachette apportèrent « de très larges satisfactions ».

Au diable les procès !

Mais au placard les polémiques ! Au diable les procès et les recours ! C'est trop tard... ou trop tôt ! L'heure était à la séduction et à la persuasion. Aux serments opportunistes et aux déclarations de principe. Accepteriez-vous des sacrifices d'audience pour des programmes de grande qualité ? « Oui, oh oui, chère Hachette ! » « Mais nous ne pensons qu'à cela ! ». Que faites-vous des auteurs ? « C'est un réel souci. » Vous feriez du direct ? « C'est une priorité, le direct, c'est la vie ! Alors la langue française ? » « Un sujet capital, nous pensons d'ailleurs à un jeu permettant aux téléspectateurs de dénoncer les fautes commises sur l'antenne (!) ».

Dans cette journée agitée, il y eut un moment d'émotion, presque de passion, sur un sujet crucial pour la télévision. Les phrases étaient simples avec la force et la justesse de ton que donne la conviction. Prochaine directrice de l'information dans l'équipe Hachette, Christine Ockrent s'exprimait — s'engageait — sur la défense du pluralisme et droit de regard avec courage et Michel Droit stupéfait, apparemment irrité d'un hommage à TF 1 sur laquelle « rien n'a changé depuis six ans. »

ANNICK COJEAN.

4^e JOUR
AVEZ-VOUS GÉRALD DURRELL ?



Après trois jours de recherche, c'est votre journée « école ». Nous allons visiter la réserve d'ornithologie et voie de dispersion. Dans ce merveilleux site paradisiaque, gorges, orangers, figes, légumes, oiseaux rares, etc... coulez des jours paisibles. Ils s'y reproduisent, bichonnés par l'équipe de Gerald Durrell. Ne manquez pas cela !

JERSEY l'île Fleur
(A SUIVRE)

MÉDECINE

La publicité et l'alcool

Des messages à mieux distiller

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, ancien ministre de la santé, va déposer une proposition de loi sur la publicité et l'alcool (*le Monde* du 3 avril). Cette proposition de loi fait suite à la campagne lancée contre la publicité à la télévision de certaines boissons alcoolisées et s'inspirera des suggestions faites ci-dessous.

par Claude Got et Gérard Dubois professeurs

En pratique, les supports autorisés ou interdits peuvent être classés en deux groupes. Ceux qui s'adressent ou s'imposent à tous les publics (radio, télévision, affichage, salles de spectacle) et ceux qui s'adressent à un public défini (publi-postage, presse écrite).

D'autre part, le contenu du message publicitaire peut se réduire soit à la marque, soit à la dénomination du produit et à la reproduction de son conditionnement (dans les limites déjà fixées par la loi pour les « apéritifs » de moins de 15 degrés). Il peut aussi être libre.

Il est nécessaire de faire un choix parmi ces différentes possibilités. A notre avis, il conviendrait d'autoriser la publicité pour les boissons alcoolisées dans la presse écrite pour adultes, mais en limitant le contenu du message à la dénomination et à la reproduction du conditionnement. La publicité sur les autres supports qui touchent les enfants comme les adultes ne doit pas être autorisée. Cela ne correspond ni à l'interdiction absolue souhaitée par certains, ni à la liberté totale exigée par d'autres.

Cette solution simple assure un bon équilibre entre les intérêts de santé publique et les intérêts économiques. Elle est considérée comme acceptable par les professeurs Jean Bernard, Jean Daussat et François Jacob et par le Comité national de défense contre l'alcoolisme.

JACQUES ISNARD.

L'unanimité du monde médical sur l'absurdité de fonder des différences sur le degré des boissons simplifie le problème : il faut renoncer à des possibilités de publicité variant avec la concentration en alcool.

théâtre pu
épreuve
libéralisme
avec R

Division artist
se lé

pro

Handwritten signature: *Jacques Barrot*

صدا عن الوطن

Culture

Le Monde • Dimanche 5-Lundi 6 avril 1987 9

Le théâtre public à l'épreuve du libéralisme

Le budget 1987 de la culture, voté en novembre 1986, risque d'être diminué en cours d'exercice de 1,7 %, dont 14 millions seraient demandés à la direction du théâtre.

En 1986 déjà, le budget du théâtre avait été amputé en cours d'année d'environ 5 %. D'où la colère des responsables d'organismes appartenant au secteur public, qui ne pouvaient plus honorer un certain nombre d'engagements pris en début de saison. Par ailleurs, les prévisions pour 1987 ont dû être révisées en baisse de

21,5 millions. D'où, entre autres, la diminution du nombre des compagnies indépendantes, décision qui a provoqué la manifestation des professionnels du spectacle, le 18 décembre dernier, devant le ministère de la culture.

Robert Abirached, directeur du théâtre, refuse de prendre en charge ces nouvelles économies. Des négociations sont actuellement en cours pour les déplacer vers la direction du patrimoine, l'une des seules à ne pas avoir été lésée lors du vote du budget.

Rencontre avec Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture

Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture et de la communication, est chargé de répartir les subventions. Homme de terrain avant tout, la profession le conteste parfois mais l'estime. Autour d'une thèse sur la crise du personnage dans le théâtre moderne, longtemps critique au *Nouvel Observateur*, il est membre fondateur du Festival de Nancy aux côtés de Jack Lang, qui le nomme en 1981 à ce poste, où il est confirmé par François Léotard. Sa marge de manœuvre n'est pas illimitée dans la mesure où ses décisions doivent être entérinées par le ministre, quel qu'il soit. Et il n'a pas eu le pouvoir d'intervenir lorsque la diminution du budget décidée en cours d'année 1986 s'est traduite par une ponction générale d'environ 5 %.

En 1987, il doit faire face à des « mesures nouvelles » qui se montent à 10 millions, tout en économisant 21,5 millions. « Il n'aurait pas été raisonnable, dit-il, de procéder comme en 1986 sans sélectivité. Cela aurait eu pour conséquence d'affaiblir la totalité du théâtre, et de confirmer une certaine violation de la parole de l'Etat inscrite dans les contrats. C'est pourquoi il a été proposé de renoncer à certaines actions, certes intéressantes, mais qui ne se sont pas révélées vitales. »

Ainsi ont été supprimées les aides à l'audiovisuel, aux centres culturels français établis à l'étranger, à l'exception de celui de New-York, l'aide au matériel en cours d'année par l'entremise de FONDA (Office national de diffusion artistique) aux compagnies qui jouent dans les salles privées. Mais la mesure qui a fait le plus de bruit est celle qui a frappé les compagnies « hors commission ».

« Il a été décidé de préserver tout ce qui forme véritablement l'ossature du spectacle, explique Robert Abirached, et de trouver le reste des économies en avançant d'un an une mesure annoncée depuis longtemps : le réexamen du statut des compa-

gnies qui touchent des sommes régulières chaque année, sans être liées par une convention. Nous avons dû renoncer à vingt-trois d'entre elles de ce présent et à l'été au projet. Les critères de choix ne sont en aucun cas esthétiques. Nous nous sommes adressés à celles qui nous semblaient avoir une activité d'ordre ponctuel. Je ne dis pas qu'on ne peut pas se tromper, et j'ai toujours affirmé que nous réfléchissions immédiatement après cette décision pour savoir si il n'y avait pas de nos côtés des erreurs. Là-dessus, grogne et protestation de la profession, qui a été reçue par le ministre et a obtenu un rétablissement des subventions de 1986, diminuées cependant de 15 %... »

Le secteur compagnie est le plus anarchique qui soit. Il comprend aussi bien des célébrités comme le Théâtre du Soleil, la Compagnie Renaud-Barrault, Peter Brook, Robert Homsin, etc., que des gens dont les modes de production sont différents, et dont les besoins plus modestes comme Claude Régy, Laurent Terzieff, Jérôme Deschamps... et des débutants. Pour obtenir une aide du ministère, un débatant doit constituer une compagnie, c'est-à-dire une association - coopérative ou autre - et présenter un dossier de ses projets pour l'année à des commissions consultatives d'experts, réunies par région. Après cinq ou six ans, soit leur travail n'est pas reconnu et elles sont écartées, soit il l'est et elles passent hors commission. Le ministère leur verse directement une somme qui, en moyenne, tourne autour de 300 000 francs et doit servir à amorcer des coproductions, à payer des agents, car elle est versée vers juillet, et il est nécessaire d'emprunter aux banques pour les spectacles mis en chantier avant cette date.

Elle sert aussi à payer les dettes de l'année précédente. Une production modeste monte aux alentours de 2 millions de francs, et les coprodu-

teurs ne couvrent généralement pas toute la différence. Certaines de ces compagnies ont pu trouver des lieux fixes où elles mènent des activités de création et d'accueil, avec un budget complété par les collectivités locales. Ces compagnies négocient avec le ministère des conventions triennales. Elles ont été épargnées

D'autres travaillent au coup par coup. Elles peuvent d'ailleurs être dirigées par des grands metteurs en scène indépendants, appelés à monter des spectacles ailleurs, à la Comédie-Française, à Chaillot... On ne voit pas pourquoi chaque établissement se fermerait sur lui-

à la mesure de son importance. Pour faciliter l'exploitation et donc la rentabilité des spectacles, les budgets d'investissement ont été augmentés - de l'ordre de 30 millions - pour les théâtres municipaux, la rénovation des théâtres nationaux, le TEP notamment, entièrement reconstruit, et le conservatoire. Mais il a

stique systématique, mais le début d'une pratique, car nous sommes obligés de dresser des constats : l'ancienne génération savait gérer l'institution, et la nouvelle, pas obligatoirement. En revanche, dans cette nouvelle génération, se révèlent des administrateurs, des gestionnaires dotés d'une réelle sensibilité artistique, capables de diriger autre chose que des garages. Une régulation, je crois, va se faire, que le ministère de la culture devra accompagner, c'est son rôle. La question est - elle ne se pose pas en termes de libéralisme ou non - elle est : comment, avec des budgets, qui dans tous les pays sont stables ou écartés, établir une sélection entre le théâtre qui est vraiment « service public » et celui qui ne l'est pas ? Une jeune compagnie qui rassemble cinq cents spectateurs dans l'année appartient-elle au service public ? C'est une vraie question.

Nous déplorons également l'érosion du public. Le doublement des subventions en 1982 a conduit au maintien, parfois à de petites hausses de fréquentation. Et l'hiver 1986-1987 a été une catastrophe pour tout le monde, entre le froid, le terrorisme, les grèves... Je ne sais pas dans quel ordre. De nouvelles attitudes envers les spectateurs sont à découvrir, impossibles à généraliser, d'ailleurs.

Par ailleurs, il existe des tentatives de théâtre où la recherche esthétique prime celle du public. Evidemment, ça pose des problèmes. Des départs de réponse ont pu être apportés par le ministère, mais on ne peut pas imaginer même si son devoir est d'accorder des mesures de soutien, d'incitation, qu'il prenne la responsabilité entière de l'état du théâtre et de ses rapports avec le public dans tous les pays. Il y a d'autres instances. Le ministère vient de créer un conseil supérieur du théâtre. Les premières approches, déjà effectuées sous le précédent gouvernement, vont être amplifiées, systématisées. Nous allons assurer, c'est une fonction nouvelle, le suivi des interventions qui, jusqu'à présent, n'ont pas beaucoup touché le théâtre et ne relateront pas, d'ici longtemps, l'action des pouvoirs publics. Mais on peut espérer que le mécénat apporte des ressources supplémentaires. Le ministère peut ouvrir des voies et, là encore, la réussite ne dépendra pas de lui seul, mais des partenaires culturels et économiques.

Tant que les grandes orientations de la politique théâtrale précédemment définies ont pu être maintenues, Robert Abirached a accepté de demeurer à son poste. « En octobre prochain, j'aurai parcouru six ans déjà. Je crois vraiment que le moment est venu pour que d'autres prennent en charge cette responsabilité. Surtout si l'austérité budgétaire se confirme. »



par le plan d'économie, de même que les grands noms. C'est encore une chance !

Devant la prolifération des compagnies et leur difficulté croissante à trouver des coproductions, le ministère a inventé l'aide au projet, accordée une seule fois - et les dettes qui peuvent suivre ne sont plus l'affaire du ministère - à partir d'un dossier déposé par une personne civile, professionnellement reconnue. Il s'agit bien d'une aide et non d'une subvention. La personne qui en bénéficie doit trouver le complément de production avant le mois de juin, sinon elle ne touche rien.

Cependant, précise Robert Abirached, nous avons prévu pour les compagnies touchées en décembre 1986 un régime transitoire. Elles touchent la somme promise et doivent de toute façon en rendre compte. Nous avons l'intention de développer l'aide aux projets. Un certain nombre de compagnies, à Paris comme en province, n'ont une activité suivie qui a sa logique. Je pense aussi bien à Laurent Terzieff qu'à Jérôme Deschamps.

même, pourquoi des institutions comme la Comédie-Française, ou Chaillot se privent-elles du talent de metteurs en scène parce qu'ils ont en charge une compagnie, pourquoi l'Odéon ne demanderait-il pas à Alfredo Arias, par ailleurs directeur du Théâtre de la Commune - centre dramatique, de monter la *Ronde*, pourquoi Jérôme Savary, qui dirige le théâtre - subventionné - du huitième à Lyon, cesserait-il de monter des opéras... eux-mêmes n'occupent pas toutes les activités de leurs salles, ils invitent et coproduisent d'autres metteurs en scène. Ils sont les partenaires naturels de ceux qui touchent 300 000 F.

C'est pourquoi, selon le ministère, les centres dramatiques et grandes institutions ont jusqu'à présent été épargnés. Ils seraient d'ailleurs sur leur politique d'accueil, ce qu'il faut faire les maisons de la culture dont les budgets ont été, pour la plupart, sévèrement amputés. Il peut paraître aberrant qu'une institution qui reçoit au bas mot 20 millions par an ait besoin de 300 000 F pour produire un spectacle : ses charges sont

été question de confier la direction de l'Athénée - qui pendant cinq ans a été dirigé par deux compagnies - à Francis Huster. Avec un projet encore assez flou, fondé sur des acteurs, et une troupe. Aujourd'hui, on semble plutôt envisager la possibilité d'associer Francis Huster à la direction du Théâtre du Rond-Point.

Selon Xavier Roch Maître, conseiller auprès du ministre, réserver une salle aux compagnies peut avoir un « effet ghetto ». Il avait pourtant pensé, pour prendre la relève de l'Athénée, à la petite salle du nouveau TEP, mais le principe n'est pas abandonné. Robert Abirached tient à l'expérimenter à chaque fois que c'est utile. « Réfléchissons tranquillement, conseille Robert Abirached. Est-il important pour un écrivain d'être son auto-éditeur ? Cette nomination ne marque pas une poli-

Diffusion artistique : le réseau se lézarde

Créé en 1975 par M. Michel Gai, FONDA (office national de diffusion artistique) fonctionne sur un mode proche de celui du Fonds de soutien à l'industrie cinématographique. Dirigé depuis sa création par Philippe Tiry, FONDA apporte une aide financière aux créateurs en intervenant auprès de leurs structures d'accueil sous forme d'assistance technique, et de participation aux risques financiers. Les communes rurales, les petites villes sont les premières bénéficiaires du soutien de FONDA.

Le budget 87 de FONDA est fortement touché, et ce, de tous côtés : le ministère de la culture supprime 900 000 francs, somme qui permettrait à FONDA d'aider les jeunes compagnies à donner leurs spectacles dans les théâtres privés parisiens. Par ailleurs, la convention signée entre FONDA et les DOM-TOM pour la diffusion de spectacles dans les territoires d'outre-mer, devient caduque : soit une ponction de 2 millions de francs. L'ONDA aura donc moins de moyens pour faire circuler les informations et organiser des tournées cohérentes.

Moins de tournées, donc moins de recettes, moins de chances de faire reconnaître leur travail et sans doute de trouver des coproducteurs : les créateurs sont indirectement pénalisés par l'affaiblissement de FONDA.

Subventions-production

Depuis sa naissance, la fonction et les buts de la décentralisation ont singulièrement évolué. La notion de service public, noble mais austère et avant tout pédagogique, a également changé. Le secteur subventionné s'est incroyablement développé et diversifié : c'est devenu la jungle du Tout-crédit.

A présent, il ne s'agit plus de faire accéder le plus grand nombre aux plus grandes manœuvres, mais de fidéliser des spectateurs dont le nombre aurait tendance à diminuer. Entre secteur subventionné et privé, on ne se tourne plus le dos, on copro-

Tout comme lui le sont par la marge de manœuvre réduite des maisons de la culture et des centres d'action culturelle, leurs partenaires et coproducteurs privilégiés, déjà affaiblis en 1986 : certains de ces établissements, ainsi Amiens, Bourges, ont accusé, en 1986, un déficit pour la première fois de leur histoire. Par ailleurs, la disparition de lignes budgétaires de feu la direction du développement culturel n'arrange rien : régulièrement, le DDC pouvait décaler quelques aides - action en milieu rural ou scolaire, aide audiovisuelle - pour donner un coup de pouce au montage financier de certains projets.

Et les compagnies théâtrales qui n'ont pas encore rejoint le giron des subventionnés ont toutes les chances de plier à la porte un bon moment. Ainsi le Théâtre Français, duquel deux ans après les crédits déconstruits sont en diminution : ils étaient de plus de 10 millions de francs en 1986, ils sont de 9,5 millions en 1987. Car les compagnies « en commission » (dépendant donc des comités d'experts régionaux) sont passées hors commission (une reconnaissance de leur travail et une prise en charge directe par la direction du théâtre) ont quitté l'orbite régionale... mais en amont avec elles leur précédent budget.

Le fait est que le coût des spectacles s'envole à des hauteurs que ne peuvent suivre les prix des places, d'autant plus que les vedettes sont désarmées, considérées comme le moyen le plus efficace de sensibilisation et qu'elles se font payer au prix qu'elles valent sur le marché. Les subventions, les aides diverses du ministère de la culture et des pouvoirs publics, des collectivités locales ont changé d'objet : elles servent à la production. Mais elles s'inscrivent toujours dans le système qui a eu cours dans les débats. D'où pas mal de mécontentements et de gâchis.

JAZZ

La mort de Buddy Rich

Le batteur de jazz Bernard (Buddy) Rich est mort le 2 avril dans un hôpital de Los Angeles, d'une attaque d'apoplexie. Il venait d'être opéré d'une tumeur au cerveau. Il était âgé de soixante-neuf ans.

C'était un batteur-battant, coqeur et gagnant, Buddy Rich. Le parfait gosse de Brooklyn, cabochard, copain et habileur. Tellement personnel d'être le meilleur batteur du monde que le monde - en tout cas le monde blanc - s'en laisse convaincre aussi. Quand on a commencé sa carrière à l'âge de dix-huit ans sur une scène de Broadway entre un père et une mère artistes de musio-hall et que l'on se voit au spectacle toute sa vie, mieux vaut se prendre pour un génie que pour un nul. Il développe donc une technique de « showman » de la batterie, comme l'avait fait, avant lui, Gene Krupa. Tous les deux étaient des épigones des grands batteurs noirs, Chick Webb, Jo Jones, Sid Catlett.

Il mit, lui, dans le style de batterie « swing », une énergie foucuse et sèche qui ébahissait les foules. Cela commença dans l'orchestre de Tommy Dorsey, où il devint ami avec un autre gagnant, Frank Sinatra ; cela continua, après guerre, quand il créa son propre grand orchestre, cela se montra assez lourdement dans les longs solos qui firent la réputation de Jazz et de la Philharmonie, les tournées de Nor-

man Grant où il allumait les fans. Puis il reforma un big band avec de tout jeunes musiciens recrutés dans les universités. Cet ancien « marin » se propulsait comme un sergent lance sa section à l'assaut.

De temps en temps, son cœur le lâchait ; alors il s'arrêtait, on le voyait chanter ou jouer dans des shows télévisés, puis il reprenait la route plus ou moins dorée. Esthétiquement et physiquement, son itinéraire l'aura mené de New-York (où il était né en 1917) à Las Vegas. Des tumeurs ont eu raison de cette spectaculaire machine à rythmes, dans un hôpital de Los Angeles. On a peine à y croire.

MICHEL CONTAT.

LE PROCES DE JEANNE D'ARC VEUVE DE MAO TSE TOUNG

THEATRE DE L'AQUARIUM
Cartoucherie
43 74 99 61

PROLONGATION
JUSQU'AU 5 AVRIL

DERNIERE LE 11 AVRIL

B KROETZ

ni chair ni poisson

"Il scrute le quotidien, lui prêche au scalpel des heurts de chair et les reconquies au tableau violent et drôle, jamais cordés." LE MONDE

ODILE QUIROT et COLETTE GODARD.

5^e JOUR

Sur cette île, c'est incroyable ce qu'il y a pour se distraire. Les sports : golf, surfing sur les rouleaux de St-Ouen, tennis, équitation. Et le soir, cabarets et spectacles de music-hall : girs et numéros de grande classe. Fort-Régent est un lieu extraordinaire : jeux de toutes sortes, fête foraine, etc.

JERSEY
l'île Fleur

(A SUIVRE)

tion

obtient TF 1

renchère...

Allons donc!

4^e JOUR

JERSEY l'île Fleur

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPERA (42-47-57-50), sam. à 19 h 30 : Don Carlo (dém.).

SALLE FAVART (42-96-06-11), Relâche jusqu'à fin de la semaine.

COMEDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. 14 h 30 : Esther.

CHAILLLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. à 15 h : Les Voyages de Monsieur Cousteau ; Grand Théâtre : sam. (dém.) à 20 h : Le Mariage de Figaro ; à partir de dimanche, relâche jusqu'au 24 avril ; Théâtre Gémier : sam. (dém.) à 20 h 30 : Ecole des Bouffons ; à partir de dimanche, relâche jusqu'au 30 avril.

ODÉON, sam. 20 h 30 : dim. à 15 h : Fédéral, Mat. d'après Dostoevski.

PETIT ODÉON (42-25-70-32), sam. 18 h 30 : Boris Godounov, de Christian Alkanoff.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30, dim. à 15 h : Les Trois Sœurs ; Chânes ; sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Fiançailles d'Abram Roon (v.a.) ; Le Sacre, de Constantin Khoudakov (v.a.).

BEAUBOURG (43-77-12-33), Débats-Banquets : sam. à 21 h : Crise ou mutation, l'urgence de nouveaux modèles culturels ; à 18 h : Observatoire des banlieues, n° 2 ; Chânes Vidéo ; Vidéo-Information ; à 13 h : De Zaire au Congo, de Ch. Mami à 16 h : Roman Gary, de V. Morys à 19 h : New-York aux troupes, de G. Verant ; Vidéo/Montage : à 13 h : Le Lac des cygnes, de Tchaïkovski ; à 16 h : Tchaïkovski, de J. B. Condillon, de Rossi ; Chânes brésiliens : se reporter à la rubrique Cinéma-théâtre ; Concerts/Spectacles : sam. à 15 h : Ateliers musicaux et micro-informatiques.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Danse : Ballet du XX^e siècle/F.M. Béjart, sam. 20 h 30 ; sam. à 21 h, dim. 15 h 30 : Héroïsme et Aléas (avec Fernando Bujeon).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Essentiel d'art : sam. à 18 h 30 : Isabelle Mayeres.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), sam. 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 15 h 30, dim. à 11 h, dim. 15 h 30 : Héroïsme et Aléas.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-33), sam. 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ASTELLE THÉÂTRE (43-38-35-33), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mémorandum.

ATAÏANTE (46-06-11-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Bonheur d'occurrence.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : La Malédiction.

ATHÈNE (42-47-27-27), sam. 20 h : Héroïsme et Aléas ; Chânes C. Bérard, sam. 20 h 30 : A. Wechsler.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. dim. 19 h 30 : Un peu de temps à l'été par ; sam. 21 h, dim. 17 h : Une année sans 64.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Le Tourneur.

CARTOUCHERIE Théâtre de la Tempête (43-23-16-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand, Atelier de Chambard (43-28-97-04), 20 h 45, dim. 16 h : La Princesse Inconnue (dém. le 5) ; 22 h : Terminal, Diderot, de M. Alauzet (43-74-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : La Princesse de Jeanne d'Arc, œuvre de Miao Tchéoung (dém. le 5).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-39-09), Grand Théâtre : sam. 20 h 30 : Yasmina, La Ressource, sam. 20 h 30 ; La Galérie, sam. 20 h 30 : Escote petit homme.

COMEDIE-CALMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Revue d'été d'Élyse.

COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), sam. 18 h 30, dim. 15 h : Sideste.

DEUX HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman, d'après un conte de Flaubert ; 22 h 15 : Le Complexe de la mort.

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Revolver pour 2.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Les Chânes.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE CORDON (42-66-17-81), sam. 20 h 30 : Rufus (dém. le 6).

ESPACE ACTEUR (43-63-35-00), sam. 21 h : Les trois sans peur.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mémorandum ; 22 h 15, dim. 14 h 15 : Mémorandum.

ESSAIEN (43-78-46-42), sam. 19 h, dim. 15 h : Le Festival de la cantatrice ; 20 h 30, dim. 17 h : L'Amour est en blouse blanche.

FORÉNAISE (48-74-74-40), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 15 h 30 : Un beau saïant.

GAYE-MONTFARNAISE (43-20-60-56), sam. 21 h, dim. 15 h : Bonheur d'occurrence.

GALERIE SS (43-26-63-51), sam. 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND HALL MONTROUGE (42-94-04-08), sam. 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des croûtes de Louis.

GUICHET-MONTFARNAISE (43-27-88-61), sam. 19 h : Paul Lézanne, ou, viellant perdu.

GYMNASÉ (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle vidéo ; 20 h 30, dim. 16 h : Elzour.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h : La Cantatrice chauve ; 20 h : La Lopon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LEONIE THÉÂTRE (43-85-53-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Elzour.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 1 : 19 h 30 : Bénédictine ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi ; 20 h : Le Petit Prince.

MADELEINE (43-45-07-09), sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Les Histoires de Mémorandum ; 20 h 30 : Grand ; dim. 22 h 30 : Sésame Sésame.

MARIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : La Comédie sans titre.

MARIE-STUAET (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Vie d'A. Coïn ; sam. 22 h : Une vacance.

MARIGNY (42-56-04-11), sam. 20 h, dim. 14 h 30 : Kora, Petite sœur, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : La Galopette.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Tchéoung.

MICHEL (43-65-02-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Héroïsme et Aléas.

MICHOËRE (47-42-95-22), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mètre.

MIGNON (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

MONTFARNAISE (43-22-77-74), Grande salle, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Ce sacré bonheur (dém. le 5) ; Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Conférence sur le monde.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mère qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Dom Just.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : L'opérette le bino-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-09-93), sam. 21 h, dim. 15 h : S. Joly, Petite sœur, sam. 20 h 30 : L'été tomber le soir.

PALAIS-ROYAL (42-97-99-81), sam. 20 h 45 : L'Assommoir.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 17 h 15 : La Belle Famille.

POTEMKINE (42-61-41-40), sam. 20 h 30 : Journal d'un cœur de chanteur.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), sam. 21 h : La Fie rouge.

SAINTE-GEORGES (48-78-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Les Seins de Léa.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 19 h 30 ; Dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Le Pool en sam.

TAI TE DRESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; sam. 22 h 30, dim. 17 h : Éléments des jours ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Héroïsme et Aléas.

EURE (45-41-46-54), sam. 20 h 30 : Péciole 1919.

TE. DE PIEDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : Les Babes d'acier ; sam. 23 h 30 : Nous on fait ça on nous dit de faire.

TE. DE PORTUNE (43-56-76-34), sam. 21 h : Grand Éthiopie.

TE. GREVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : Foga.

TE. DE LA FLAINE (42-80-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : La Villa bleue, le Révère et la Fata Morgana.

TE. DU BOND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, le 4 à 20 h, le 5 à 15 h : R. de Gloucester, Petite salle, sam. 20 h 30 : La Salle d'attente.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (46-87-42-48), sam. 20 h 30 : Babington ; sam. 18 h 45 : La Fête à Eugène Guillemin ; 22 h 30 : An accord de mort.

KRISTIAN-SERENARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : F. Améris.

VARIÉTÉS (42-33-09-02), sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), sam. 21 h : J. Birkin (dém.).

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), sam. et dim. à 20 h 30 : A. Chamfort.

CONNETTABLE (42-71-10-19), sam. 22 h 30 : A. Vandenberg.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. dim. 21 h 15 : J. Quer.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : D. Dufrenoy.

PALAIS DES GLACES (46-07-09-93), sam. 20 h 30 : F. Dupuy ; sam. 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on ice.

TE. GREVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : La Mabilie.

LA VILLETTE (48-03-34-68) Scènes de la marionnette. Sam. 20 h 30 : La Fie de la Terre et Saisons ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : L'Honneur de Rodrigue ; sam. dim. 16 h : Les Histoires de Mémorandum ; 20 h 30 : Grand ; dim. 22 h 30 : Sésame Sésame.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISSER SALÉ (43-33-37-71), sam. dim. à 21 h : Jazz d'échappement (dém. le 5).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-45-05), sam. dim. 21 h : G. Collier's.

MAGNET (42-41-41-40), sam. 20 h 30 : M. Perez Quartet.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : M. Perez Quartet.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30 : Secret Talk.

GALERIE DE NEUS (43-25-11-28), sam. 20 h 30 : Les Nègres (dém. le 4).

MAGNET (42-41-41-40), sam. 20 h 30 : M. Perez Quartet.

MONTANA (45-48-93-08), dim. 22 h 30 : G. Arvanitis.

NEW MORNING (42-55-41-41), sam. dim. 21 h 30 : J. Halborg ; dim. 17 h et 21 h : D. Dufrenoy.

PETIT JOURNAL MONTFARNAISE (43-21-56-70), 22 h : sam. : Dixie Stompers.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, sam. : Cyril Jazz Band.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 4 - Dimanche 5 avril

TVT (43-63-43-63), sam. 21 h, dim. 17 h : Les Terras à rebrous.

SALLE FLEYEL (45-63-88-73), sam. à 20 h, dim. à 15 h 30 : La Belle au bois dormant.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. dim. 18 h 30 : Flamenco Jimena Danse.

LA PINTÉ (43-26-26-15), à 21 h 15, sam. : Club Brass Band.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 22 h 30 : D. Dufrenoy (dém. le 4).

SUNSET (42-61-46-60), sam. 22 h : C. Jefferson.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h, sam. dim. : Camille Trio ; à 24 h : Josselin (dém. le 4).

XENITH (42-40-60-20), 20 h, sam. Malév.

Les concerts

SAMEDI 4 AVRIL

SOUS-BOIS, 20 h 30 : A. Chénid (piano) (Médor, de Séverin, Ravel, Clavier, Chopin, Brahms).

FIAP, 20 h 30 : Ensemble La Camerata (Vivaldi, Britten, Bartok, Salomon).

Théâtre 18, 16 h 30 : R. Ansel, D. Estrada (guitares) (Gisbert, Brovauer, Groland).

Église Saint-Martin, 21 h : J. Billacoq (La Passion de C. Péguy).

Église Saint-Germain, 18 h 30 : Duo Andrian (Brahms, Ravel, Chabrier).

Église Saint-Gervais, 16 h 30 : S. Kagi (orgue) (Comper, Rameau, Lalande).

Lacouraille, 18 h 30 : Ensemble Cadence (Comper, Rameau, Bouquet).

Concerts, 21 h : Nuit des instruments anciens.

Église Saint-Martin, 21 h : La Passion, de Péguy (dir. par J.-P. Billacoq).

DIMANCHE 5 AVRIL

Centre culturel suisse, 17 h : Morotta Festival (muséo-soprano) (Bianchi, Chopin, Brahms).

Théâtre du Bond-Point des Champs-Élysées, 11 h : Quintet Emerson de New-York (Monty, Mendelssohn, Chostakovich).

Église Saint-Roch, 17 h : Chorale E. Brasseur, dir. : M. Ansay (Polyphonic medley).

Gare, 14 h 30 : Finales publiques de concours international M. Ravel (médiocrité française de Goussé à nos jours).

Église Saint-Martin, 16 h 30 : S. Kagi (orgue) (Comper, Rameau, Lalande).

Église Saint-Séverin, 15 h : Chorale Kantzen de Paris et de Bruch (Bach).

Église de Mirambeau, 17 h : Duo Pevet (guitares quatre mains) (Debussy, Ravel, Chopin).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : M. Baroni (orgue) (Paganini, de Saint-Martin, P. Viotti).

Carrefour de la Défense, 21 h : Duo Arjés (Héroïsme et Aléas) (musique française).

cinéma

Les films proposés (*) sont interdits aux moins de 16 ans (***) sont interdits aux moins de 18 ans.

La Cinémathèque

CHAILLLOT (47-84-24-24)

SAMEDI 4 AVRIL

15 h, Paolo e Francesca de R. Matarazzo (v.a.) ; 17 h, L'Impératrice di Capri, de L. Comencini (v.a.) ; 19 h, Les gens du voyage, de J. Feyder ; 21 h 15, Le jour du vin et des roses, de R. Edwards (v.a., s.-L.).

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h, Pères vagabonds, de G. de Santis (v.a., s.-L.) ; 17 h, Le Chemin de l'Espérance, de P. Gomi (v.a.) ; 19 h, La Fumée sur la mer, de R. Edwards ; 21 h, Quand l'impératrice s'ennuie, de R. Edwards.

BEAUBOURG (42-78-28-57)

SAMEDI 4 AVRIL

15 h, Ombres blanches, de W.S. Van Dyke et R. Flaherty ; 17 h, Agente, le collier de la Reine, de W. Herzog (v.a., s.-L.) ; 19 h, L'été dans le désert, de A. Varda ; 21 h 15, Démon de midi, de C. Fauriol.

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h, Présentiel de lady Windemere, de C. Freminger (v.a.) ; 17 h, Les Chânes du comte Zareff, de F. Fichet et E. Schostak. (v.a., s.-L.) ; 19 h, La Grande Paulette, de G. Calfféon ; 21 h, Féloméa bleue, de P. Chéreau.

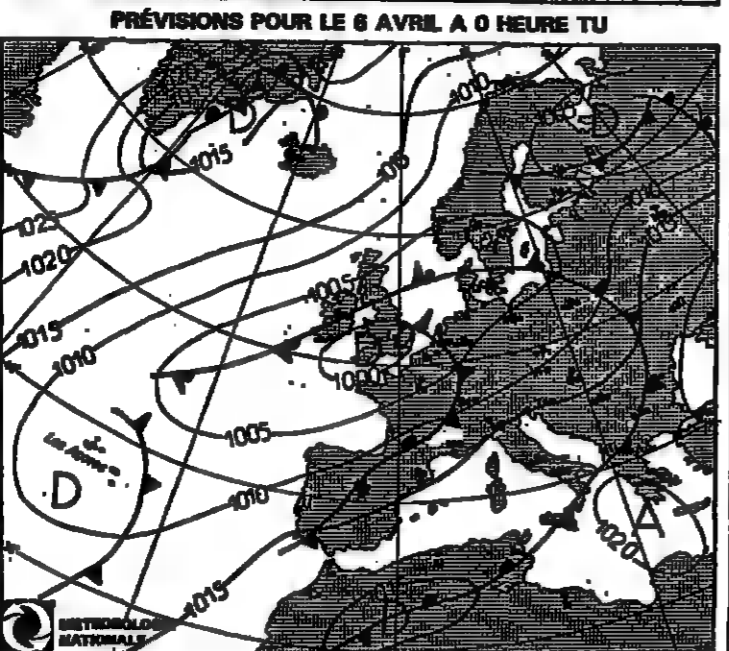
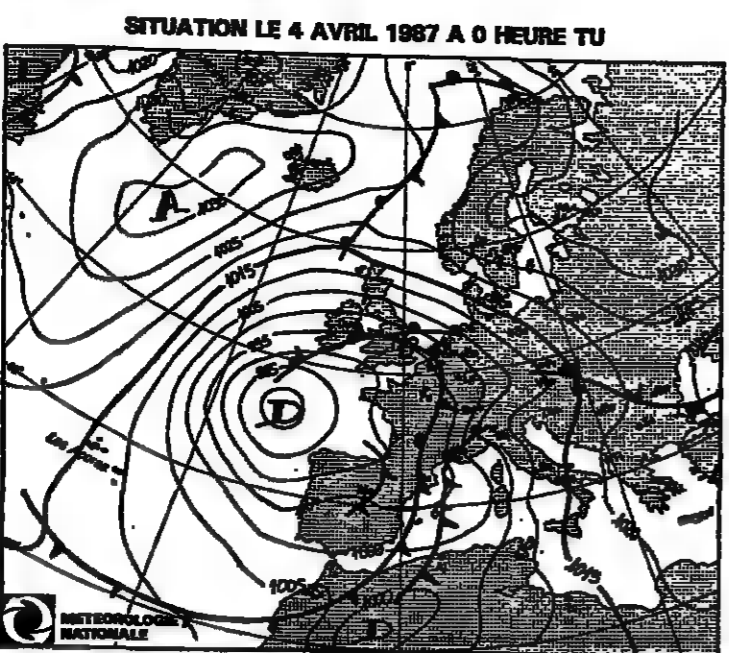
LES FILMS NOUVEAUX

ALLAN QUATERMAINE ET LA CITÉ DE L'OR PERDU Film américain de Gary Nelson. V.a. ; 19 h 30 ; 21 h 30 ; 23 h 30 ; 25 h 30 ; 27 h 30 ; 29 h 30 ; 31 h 30 ; 33 h 30 ; 35 h 30 ; 37 h 30 ; 39 h 30 ; 41 h 30 ; 43 h 30 ; 45 h 30 ; 47 h 30 ; 49 h 30 ; 51 h 30 ; 53 h 30 ; 55 h 30 ; 57 h 30 ; 59 h 30 ; 61 h 30 ; 63 h 30 ; 65 h 30 ; 67 h 30 ; 69 h 30 ; 71 h 30 ; 73 h 30 ; 75 h 30 ; 77 h 30 ; 79 h 30 ; 81 h 30 ; 83 h 30 ; 85 h 30 ; 87 h 30 ; 89 h 30 ; 91 h 30 ; 93 h 30 ; 95 h 30 ; 97 h 30 ; 99 h 30 ; 101 h 30 ; 103 h 30 ; 105 h 30 ; 107 h 30 ; 109 h 30 ; 111 h 30 ; 113 h 30 ; 115 h 30 ; 117 h 30 ; 119 h 30 ; 121 h 30 ; 123 h 30 ; 125 h 30 ; 127 h 30 ; 129 h 30 ; 131 h 30 ; 133 h 30 ; 135 h 30 ; 137 h 30 ; 139 h 30 ; 141 h 30 ; 143 h 30 ; 145 h 30 ; 147 h 30 ; 149 h 30 ; 151 h 30 ; 153 h 30 ; 155 h 30 ; 157 h 30 ; 159 h 30 ; 161 h 30 ; 163 h 30 ; 165 h 30 ; 167 h 30 ; 169 h 30 ; 171 h 30 ; 173 h 30 ; 175 h 30 ; 177 h 30 ; 179 h 30 ; 181 h 30 ; 183 h 30 ; 185 h 30 ; 187 h 30 ; 189 h 30 ; 191 h 30 ; 193 h 30 ; 195 h 30 ; 197 h 30 ; 199 h 30 ; 201 h 30 ; 203 h 30 ; 205 h 30 ; 207 h 30 ; 209 h 30 ; 211 h 30 ; 213 h 30 ; 215 h 30 ; 217 h 30 ; 219 h 30 ; 221 h 30 ; 223 h 30 ; 225 h 30 ; 227 h 30 ; 229 h 30 ; 231 h 30 ; 233 h 30 ; 235 h 30 ; 237 h 30 ; 239 h 30 ; 241 h 30 ; 243 h 30 ; 245 h 30 ; 247 h 30 ; 249 h 30 ; 251 h 30 ; 253 h 30 ; 255 h 30 ; 257 h 30 ; 259 h 30 ; 261 h 30 ; 263 h 30 ; 265 h 30 ; 267 h 30 ; 269 h 30 ; 271 h 30 ; 273 h 30 ; 275 h 30 ; 277 h 30 ; 279 h 30 ; 281 h 30 ; 283 h 30 ; 285 h 30 ; 287 h 30 ; 289 h 30 ; 291 h 30 ; 293 h 30 ; 295 h 30 ; 297 h 30 ; 299 h 30 ; 301 h 30 ; 303 h 30 ; 305 h 30 ; 307 h 30 ; 309 h 30 ; 311 h 30 ; 313 h 30 ; 315 h 30 ; 317 h 30 ; 319 h 30 ; 321 h 30 ; 323 h 30 ; 325 h 30 ; 327 h 30 ; 329 h 30 ; 331 h 30 ; 333 h 30 ; 335 h 30 ; 337 h 30 ; 339 h 30 ; 341 h 30 ; 343 h 30 ; 345 h 30 ; 347 h 30 ; 349 h 30 ; 351 h 30 ; 353 h 30 ; 355 h 30 ; 357 h 30 ; 359 h 30 ; 361 h 30 ; 363 h 30 ; 365 h 30 ; 367 h 30 ; 369 h 30 ; 371 h 30 ; 373 h 30 ; 375 h 30 ; 377 h 30 ; 379 h 30 ; 381 h 30 ; 383 h 30 ; 385 h 30 ; 387 h 30 ; 389 h 30 ; 391 h 30 ; 393 h 30 ; 395 h 30 ; 397 h 30 ; 399 h 30 ; 401 h 30 ; 403 h 30 ; 405 h 30 ; 407 h 30 ; 409 h 30 ; 411 h 30 ; 413 h 30 ; 415 h 30 ; 417 h 30 ; 419 h 30 ; 421 h 30 ; 423 h 30 ; 425 h 30 ; 427 h 30 ; 429 h 30 ; 431 h 30 ; 433 h 30 ; 435 h 30 ; 437 h 30 ; 439 h 30 ; 441 h 30 ; 443 h 30 ; 445 h 30 ; 447 h 30 ; 449 h 30 ; 451 h 30 ; 453 h 30 ; 455 h 30 ; 457 h 30 ; 459 h 30 ; 461 h 30 ; 463 h 30 ; 465 h 30 ; 467 h 30 ; 469 h 30 ; 471 h 30 ; 473 h 30 ; 475 h 30 ; 477 h 30 ; 479 h 30 ; 481 h 30 ; 483 h 30 ; 485 h 30 ; 487 h 30 ; 489 h 30 ; 491 h 30 ; 493 h 30 ; 495 h 30 ; 497 h 30 ; 499 h 30 ; 501 h 30 ; 503 h 30 ; 505 h 30 ; 507 h 30 ; 509 h 30 ; 511 h 30 ; 513 h 30 ; 515 h 30 ; 517 h 30 ; 519 h 30 ; 521 h 30 ; 523 h 30 ; 525 h 30 ; 527 h 30 ; 529 h 30 ; 531 h 30 ; 533 h 30 ; 535 h 30 ; 537 h 30 ; 539 h 30 ; 541 h 30 ; 543 h 30 ; 545 h 30 ; 547 h 30 ; 549 h 30 ; 551 h 30 ; 553 h 30 ; 555 h 30 ; 557 h 30 ; 559 h 30 ; 561 h 30 ; 563 h 30 ; 565 h 30 ; 567 h 30 ; 569 h 30 ; 571 h 30 ; 573 h 30 ; 575 h 30 ; 577 h 30 ; 579 h 30 ; 581 h 30 ; 583 h 30 ; 585 h 30 ; 587 h 30 ; 589 h 30 ; 591 h 30 ; 593 h 30 ; 595 h 30 ; 597 h 30 ; 599 h 30 ; 601 h 30 ; 603 h 30 ; 605 h 30 ; 607 h 30 ; 609 h 30 ; 611 h 30 ; 613 h 30 ; 615 h 30 ; 617 h 30 ; 619 h 30 ; 621 h 30 ; 623 h 30 ; 625 h 30 ; 627 h 30 ; 629 h 30 ; 631 h 30 ; 633 h 30 ; 635 h 30 ; 637 h 30 ; 639 h 30 ; 641 h 30 ; 643 h 30 ; 645 h 30 ; 647 h 30 ; 649 h 30 ; 651 h 30 ; 653 h 30 ; 655 h 30 ; 657 h 30 ; 659 h 30 ; 661 h 30 ; 663 h 30 ; 665 h 30 ; 667 h 30 ; 669 h 30 ; 671 h 30 ; 673 h 30 ; 675 h 30 ; 677 h 30 ; 679 h 30 ; 681 h 30 ; 683 h 30 ; 685 h 30 ; 687 h 30 ; 689 h 30 ; 691 h 30 ; 693 h 30 ; 695 h 30 ; 697 h 30 ; 699 h 30 ; 701 h 30 ; 703 h 30 ; 705 h 30 ; 707 h 30 ; 709 h 30 ; 711 h 30 ; 713 h 30 ; 715 h 30 ; 717 h 30 ; 719 h 30 ; 721 h 30 ; 723 h 30 ; 725 h 30 ; 727 h 30 ; 729 h 30 ; 731 h 30 ; 733 h 30 ; 735 h 30 ; 737 h 30 ; 739 h 30 ; 741 h 30 ; 743 h 30 ; 745 h 30 ; 747 h 30 ; 749 h 30 ; 751 h 30 ; 753 h 30 ; 755 h 30 ; 757 h 30 ; 759 h 30 ; 761 h 30 ; 763 h 30 ; 765 h 30 ; 767 h 30 ; 769 h 30 ; 771 h 30 ; 773 h 30 ; 775 h 30 ; 777 h 30 ; 779 h 30 ; 781 h 30 ; 783 h 30 ; 785 h 30 ; 787 h 30 ; 789 h 30 ; 791 h 30 ; 793 h 30 ; 795 h 30 ; 797 h 30 ; 799 h 30 ; 801 h 30 ; 803 h 30 ; 805 h 30 ; 807 h 30 ; 809 h 30 ; 811 h 30 ; 813 h 30 ; 815 h 30 ; 817 h 30 ; 819 h 30 ; 821 h 30 ; 823 h 30 ; 825 h 30 ; 827 h 30 ; 829 h 30 ; 831 h 30 ; 833 h 30 ; 835 h 30 ; 837 h 30 ; 839 h 30 ; 841 h 30 ; 843 h 30 ; 845 h 30 ; 847 h 30 ; 849 h 30 ; 851 h 30 ; 853 h 30 ; 855 h 30 ; 857 h 30 ; 859 h 30 ; 861 h 30 ; 863 h 30 ; 865 h 30 ; 867 h 30 ; 869 h 30 ; 871 h 30 ; 873 h 30 ; 875 h 30 ; 877 h 30 ; 879 h 30 ; 881 h 30 ; 883 h 30 ; 885 h 30 ; 887 h 30 ; 889 h 30 ; 891 h 30 ; 893 h 30 ; 895 h 30 ; 897 h 30 ; 899 h 30 ; 901 h 30 ; 903 h 30 ; 905 h 30 ; 907 h 30 ; 909 h 30 ; 911 h 30 ; 913 h 30 ; 915 h 30 ; 917 h 30 ; 919 h 30 ; 921 h 30 ; 923 h 30 ; 925 h 30 ; 927 h 30 ; 929 h 30 ; 931 h 30 ; 933 h 30 ; 935 h 30 ; 937 h 30 ; 939 h 30 ; 941 h 30 ; 943 h 30 ; 945 h 30 ; 947 h 30 ; 949 h 30 ; 951 h 30 ; 953 h 30 ; 955 h 30 ; 957 h 30 ; 95

الجمعة 150

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 avril à 0 heure et le dimanche 5 avril à 24 heures.

La dépression centrée près du golfe de Gascogne remontera légèrement vers l'Angleterre, mais maintiendra sur la France un secteur doux et humide de sud-ouest.

Dimanche : les régions de la Bretagne à la base Normande, Poitou-Charentes et Bordelais seront les plus favorisées avec de belles éclaircies par moments, dans des températures agréables, et quelques pluies quelques heures dans l'après-midi.

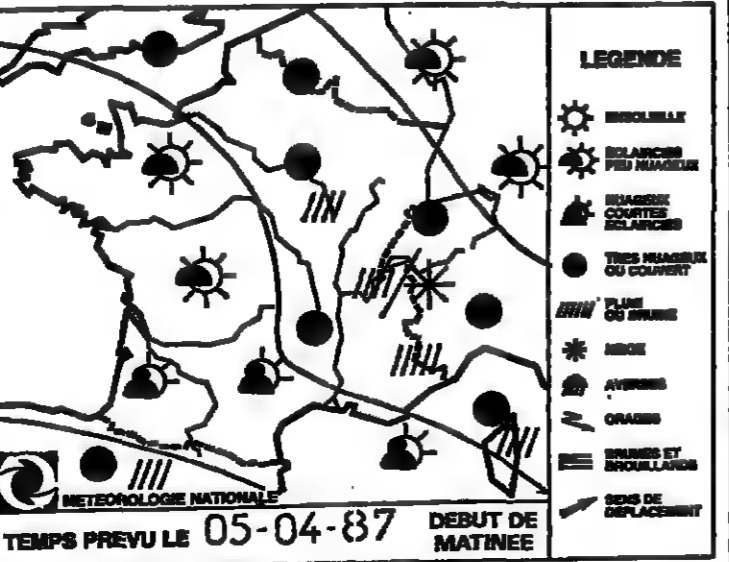
Près de la Méditerranée, le soleil reviendra également, mais il faudra subir encore une matinée pluvieuse sur la Côte d'Azur et la Corse.

Sur le reste du pays, soit de la haute Normandie et du Nord, au Basque portugais, Centre, tout le Nord-Ouest, Rhône-Alpes, Massif central et Méditerranée, les nuages demeureront des outres en nuages intermittents, perturbant tout le jour. Les accumulations seront faibles, au mieux de 2 à 4 mm.

Les minima, en l'absence de vent, seront assez homogènes, entre 5 et 7 degrés, sauf peut-être près de la Méditerranée où l'on verra 8 à 12 degrés.

Les maxima s'éleveront entre 12 et 14 degrés sur la moitié nord du pays, avec une pointe à 15 degrés de l'Alsace au Lyonnais et au Pays de Dôme.

Il fera 15 à 17 degrés dans le Sud-Ouest, et 16 à 19 degrés en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 3-4-1987

Valleurs extrêmes relevées entre le 3-4 à 6 h TU et le 4-4-1987 à 6 h TU

FRANCE	TOURS	LIJON	LYON
AMBOISE 14 15 C	10 4 C	17 12 A	17 12 A
BOULOGNE 14 15 C	13 8 F	11 7 C	11 7 C
BRETAGNE 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C
CLERMONT 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C
DIJON 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C
LYON 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C
MARSEILLE 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C
NANTES 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C
PARIS 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C
STRASBOURG 13 4 N	13 8 F	11 7 C	11 7 C

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en UT ; ** Valeur légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4456
HORIZONTALEMENT

I. Qui ne fait donc pas plaisir à entendre. - II. Un homme édifiant. Quand on y est, tout paraît noir. - III. S'épuit d'un drôle d'oiseau. Rudes. Donné par le chef. - IV. Une grande confusion. On y voit parfois du sang. Qui a donc pu nous enrichir. - V. Début de semaine. Un peu de tabac. Grecque. Pas original. - VI. Dans une série de sept. Qui n'était donc pas couvert. - VII. Des spécialistes qui collectionnent les timbres. Une famille de peintres. - VIII. Un vieux véhicule. Peut avoir fait l'histoire d'une marque. - IX. Quand elle est froide, il y a moins de sang. Mot qui peut faire venir le berger. - X. Bien frappé. Qui peut nous valoir une condamnation. - XI. Lieux. Des femmes qui ont parfois du mal à se faire suivre. Redevient neuf quand on arrive au bout. - XII. Avec lui, c'est généralement du tout cuit. En première ligne. - XIII. Qualifie un compositeur ayant beaucoup de talent pour faire des arrangements. Fut rattrapé par les Anglais. - XIV. Se fait attendre. Comme des frères dont on ne peut pas dire que ce sont des fils à papa. - XV. Symbole. Choisiras comme un domicile. Satisfaisant quand il y a un bon bout.

VERTICALEMENT

1. Du bon pain pour les terroristes. N'est pas à sa place dans une collection de papillons. - 2. Sorte de cirque. Pour qu'il grossisse, il faut le faire travailler. Maison de campagne. - 3. Pétite. Peut être assimilée aux cliques. Est bien nourri quand il y a beaucoup de pruniaux. - 4. Élégant mais un peu vicieux. Parfois, peut être assimilée à une petite scène. - 5. Lac des Pyrénées. N'a pas beaucoup de livres quand il est ambulancier. La première victime. - 6. Etat étranger. Ne pas conserver. A une forte tête. - 7. Un arrêt qui fait plaisir. Un homme qui ne fait pas de cadeaux. - 8. Ne cesse pas. S'éveille. Reste au fond de la pièce. Le tautale. - 9. La rage avant Pasteur. Qui ressemble à des gupiers.

Solution du problème n° 4455

Horizontalement
I. Tripitèra. - II. Râle. Nabi. - III. Al. Réale. - IV. Côt. Rend. - V. Beccuq. - VI. Sel. Our. - VII. Suivre. NT. - VIII. Gu. Roi. - IX. Elève. - X. Il. Idée. - XI. Egrénasse.

Verticalement
1. Tracasserie. - 2. Raff. Ba. L.G. - 3. Il. Obligé. - 4. Part. Ville. - 5. Corne. - 6. Enarque. Via. - 7. Râleur. Redil. - 8. Eblème. Nô. Ea. - 9. Si. Destinée.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

- Danielle BAISONNIER et Alain SCHLUMBERGER ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Benjamin,
le 18 mars 1987.
21, rue de Turin, 75004 Paris.

- Bénédicte FARTHOUIAT et Jean-François DANON, partagent avec vous la joie d'annoncer la naissance de
Claire,
le 23 mars 1987.
19, rue Auguste-Lange, 75013 Paris.

Décès

- On nous prie de faire part de décès de
abbé Jean DEVEAUX,
chanoine du Chapitre de Rome,
survécu à 82 ans (76), le 2 avril 1987.

Les obituaires seront lus le lundi 6 avril, à 15 heures, en la basilique de Beauséjour.

De la part de :
M. et M^{me} Denis Bellier,
M. et M^{me} Jacques Devoez,
M^{me} René Vayssié,
M. et M^{me} Pierre Mengual,
M. et M^{me} Philippe Devoez,
M. et M^{me} Bernard Devoez.

Anniversaires

- Pour le cinquante anniversaire de décès de
M. Jacques HÉLIE,
une pensée au défunt.

Communications diverses

- A l'occasion de la publication du numéro spécial hors série des *Dossiers et documents* intitulé « Trente ans d'Europe », Bernard Brigoletto, journaliste au service étranger du *Monde*, répondra aux questions des lecteurs le mercredi 8 avril, à Bordeaux :
- à 11 h 30, à la cafétéria du restaurant universitaire n° 2 sur le campus de Pessac.
- à 15 heures, à la Maison de la presse « Le temps de vivre », 63-65, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux.

- L'Orchestre symphonique de Jeanes au Ho-de-France donnera un concert au profit d'Associations internationales, le mercredi 8 avril, à 21 heures, en l'église Saint-Martin, 76, rue de la Verrerie à Paris-4. Au programme : Mozart et Haydn. Prix des places : 70 F. Tarif réduit : 40 F. Réservations et tickets : 45-70-91-91.

Soutenances de thèses

- Université Paris-III, vendredi 10 avril, à 14 heures, salle Liard, M^{me} Marie-Hélène Totems, épouse Thevenot : « La découverte de l'Écosse du XVIII^e siècle à travers les récits des voyageurs britanniques ».

- Université Bordeaux-III, samedi 11 avril, à 9 heures, salle des Actes, M. Christian Finaut : « Propos et duplication de la communication interpersonnelle : exégèse des figures techniques de la télécommunication et le message du médium ».

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne M.T.

Toutes rubriques 60 F
Abonnés 50 F
Communications diverses 72 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de bloc). Les lignes en capitales grassettes sont facturées sur la base de deux lignes.

Rece. : 42-47-98-02.

ÉDUCATION

An congrès du SNES

Pas de main tendue aux laïques du privé

Les professeurs des lycées privés ne sont pas en odeur de sainteté au SNES. Le principal responsable d'enseignement du second degré appartenant à la FEN, a refusé lors de son congrès (le *Monde* du 4 avril) d'accueillir dans son rang trente-sept « collègues » du privé.

Ces égarés de la laïque se trouvaient originaires de syndicats depuis la dissolution du SNUDEP, l'organisation créée en 1983 par la FEN pour rassembler les professeurs des établissements privés favorables à « l'unification laïque ». Le gouvernement de gauche ayant renoncé à cette perspective après les grandes manifestations de 1984, le SNUDEP n'avait plus de raison d'être et s'est dissout. Cent-quarante de ses membres, enseignants du premier degré ont été rattachés par le syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PECC), fleuron de l'école publique.

Mais leurs collègues du second degré resteront sur le marais. Par une faible majorité (70 %), le SNES a refusé de leur ouvrir ses portes. Sans doute moins par « racisme » anti-privé que pour marquer son refus de la vaste recomposition en cours dans la FEN, dont le futur « grand syndicat d'enseignants de la maternelle au lycée », bête noire du SNES, menace d'éclater ses tentacules jusque dans les établissements privés. Les trente-sept pêcheurs, qui comptaient sur la solidarité syndicale, sont invités à attendre des jours meilleurs.

M. William Marois
président de l'université d'Orléans

M. William Marois, professeur de sciences économiques, a été élu, le 3 avril, président de l'université d'Orléans dès le premier tour, par 62 voix contre 30, à M. Yamicke Pilot, professeur de physique à l'École supérieure d'énergie et de matériaux. Il succède à M. Michel Royer, élu en 1982.

[Né le 13 novembre 1954 à Orléans, M. Marois est le plus jeune président d'université en exercice en France. Maître-assistant à Paris-1, en 1980, il est reçu premier à l'agrégation de sciences économiques en 1981, enseignant assistant à l'université de Nancy, au Niger. Professeur à Orléans depuis 1983, M. Marois dirige également le GRECO, un institut de recherche sur la monnaie et le financement, rattaché au CNRS.]

ORGANISATEURS DE FOIRE EXPOSANTS CHINEAIS

Lisez et faites connaître

ALADIA
Le nouveau mensuel

EN VENTE sur les FOIRES et MARCHÉS et par ABONNEMENT, au format 1 : Aladin 211, avenue Gambetta 75020 Paris ou en télécopie au 43-62-99-55.

SPORTS

● AUTOMOBILISME : championnat du monde de formule 1. - À une semaine du Grand Prix du Brésil, première épreuve du championnat du monde de formule 1 1987, les pilotes ont annoncé qu'ils refusaient de payer la « super-licence » imposée cette année par l'Association internationale de sport automobile (FISA). « C'est une taxe arbitraire », a expliqué Alain Prost, champion du monde en titre, leader du mouvement. Au terme de cette nouvelle réglementation, il devrait en effet déboursier 77 000 F pour courir (5 000 F plus 1 000 F par points marqués la saison dernière). Les pilotes demandent l'ouverture de négociations avec la FISA.

● HOCKEY SUR GLACE : Les championnats du monde B. - L'équipe de France a battu, le 3 avril à Canzai (Italie), la RDA (5-2) au cours de la neuvième journée des championnats du monde B. Elle sera qualifiée pour les Jeux olympiques de Calgary si elle bat le 4 avril les Chinois, derniers du classement.

● NATATION : records de France du 50 mètres. - Éliminé en série du 200 m en raison d'une crise de tachycardie, Stéphane Caron a rassuré son entourage en améliorant, le 2 avril, le record national du 50 m par deux fois : 23 s 40 en série et 23 s 28 en finale. Au cours de ces championnats de France d'hiver, disputés à Strasbourg, Catherine Plewinski a également amélioré le record féminin de la distance, en 26 s 27.

Pompes Funèbres Marbrerie

CAHEN & C^o

43-20-74-52

MINITEL par le 11

7^e JOUR

Ah, les breakfast jérémois : œufs, bacon, marmelade d'orange, toast grillés ! C'est un bon départ pour la journée. Nous portons dédicacer une bonne table, et il y en a ! Les petits homards grillés, les poissons frais du jour, les pâtisseries nappées de la fameuse crème de Jersey. Et pour accompagner tout cela, les meilleurs vins français. Ah ! JERSEY !

JERSEY l'île Fleur

50 met en 7 pour vous

Pour recevoir une documentation en couleur, envoyez la gentillesse de retourner ce coupon à Maison de l'île de Jersey, Département LM1, 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, Tel. 47 42 93 68

NOM _____

ADRESSE _____

LM1

Le Monde REGIONS

BRETAGNE

Un Sinago tout neuf

A Douarnenez, au Port-Rhu, devant le Musée du bateau, vient d'être lancé un Sinago du golfe du Morbihan, reconstitution d'un bateau de pêche du siècle dernier. Il portera le nom de *Souvenir*, tout comme son prédécesseur, fin républicain des années 1880, dont le plan de formes, relevé et publié en 1889, a servi de base à la construction du *Souvenir* de 1987.

Le Musée du bateau, à côté de bâtiments anciens ou récents dont on a pu retrouver des exemplaires et qui forment la plus belle collection en France (150 unités), s'efforce de reconstituer la gamme la plus complète et la plus variée possible de bateaux de travail et de plaisance.

Les reconstitutions sont réalisées par les Ateliers de l'emfer.

Un parc pour Rennes

Un parc de loisirs va être réalisé aux portes de Rennes, à Betton, par une société britannique, Leisure Research Associated. Le « parc de Bretagne » s'étendra sur 62 hectares et comprendra un parc aquatique en 1988 - de 2 000 mètres carrés, un minicircuit de formule 1, des cinémas hémisphériques 180 degrés, un théâtre en plein air (3 000 places), un village artisanal, un jardin d'enfants, des hôtels et restaurants.

Le groupe LRA, qui a déjà réalisé une vingtaine d'équipements similaires en Europe, espère recevoir dans ce parc quelque 800 000 visiteurs dès les premières années et compte sur une fréquentation de 1,5 million de personnes par an une fois l'équipement entièrement réalisé en 1992. Les travaux débuteront en juillet 1988 et, l'an prochain, le « parc de Bretagne » créera 140 emplois permanents.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Le grand départ

La Champagne-Ardenne est traditionnellement une région d'émigration. Le phénomène s'est encore accentué entre 1975 et 1982.

Ce sont les jeunes de quinze à vingt-quatre ans qui émigrent le plus, et le solde migratoire des personnes de soixante-cinq ans et plus est devenu négatif à son tour de 1975 à 1982.

On note en particulier le solde migratoire, certes négatif, mais de faible ampleur du département de l'Aube et le résultat décevant dans son ensemble du département de la Marne. Enfin, les Ardennes et la Haute-Marne enregistrent des taux de solde migratoire fortement négatifs.

Des statistiques sont dues à Claude Romez, dans le bilan de l'économie champagnaise publié par la direction

POLÉMIQUE AUTOUR D'UN MILLÉNAIRE

La France est née aussi à Orléans

PICARDS et Orléanais devront-ils ferrailler sur le bon vieux temps ? Le bicentenaire de la Révolution française donne lieu à des journaux intellectuels sur fond politique. On pensait moins que la commémoration du millénaire capétien, en soi au plus profond de notre histoire, allait susciter des polémiques.

L'amertume est grande à Orléans, dans la région Centre, au moment de l'ouverture de la République, le coup d'envoi a été donné le 3 avril à Amiens.

« La monarchie capétienne est née sur les bords de la Loire, à Orléans », affirme-t-on avec force dans la capitale régionale où l'OPA lancée sur les premiers Capétiens par les Picards est ressentie comme une sorte de coup d'épée dans le dos. « C'est vrai, reconnaît le président du conseil régional du Centre, M. Maurice Doussat (UDF, PR) député d'Eure-et-Loir, on s'est réveillé un peu tard. » Maurice Doussat reconnaît avoir un faible pour Hugues Capet, un roi « paysan comme moi », précise-t-il. Maurice Doussat est en effet agriculteur.

Alors qu'un journaliste local passionné d'histoire, Jean-Antoine, a lancé le premier numéro d'une commémoration en 1980, il a été rejoint le 15 août 1986, alors que les Picards avaient organisé le branle-bas de combat, pour que la ville d'Orléans, où furent couronnés et réélus les premiers Capétiens, réunisse une commission qui engage un budget de 200 000 francs. Quant à la région Centre, elle a déboursé 800 000 francs lors de sa der-

nière session. Sommes qui sont peu en rapport avec les 30 millions de francs engagés en Picardie.

Des manifestations se dérouleront bien dans l'Orléanais, notamment une exposition en novembre

à l'égide du CNRS, qui doit se dérouler dans plusieurs villes, de Metz à Barcelone, en passant par Paris, Auxerre, ne fera étape à Orléans.

Les Orléanais accumulent faits et dates pour récupérer à leurs Capétiens. Si l'élection d'Hugues

après Robert le Pieux, Henri I^{er} en 1031 (il mourra à Vitry-aux-Loges, en pleine forêt d'Orléans, en 1041), puis Philippe I^{er} entré à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, et, enfin, Louis VI le Gros, en 1108.

L'autorité des premiers Capétiens sur le royaume issu de Charlemagne en 843 paraît assez théorique, et même sur l'île-de-France, leurs bons fiefs de l'Orléanais constituent la base la plus solide de leur pouvoir. Hugues Capet fit d'ailleurs enfermer à Orléans, sous sa surveillance, le dernier des Carolingiens.

« Orléans est plus significatif que Sens ou Noyon, affirme Philippe Contamine. La Picardie n'y est pas annexée au domaine royal qu'à la fin du douzième siècle. La cérémonie d'Amiens est historiquement sans fondement très précis », explique-t-il en précisant qu'il « ne souhaite pas pourtant allumer de querelles et se réfère simplement à l'histoire. »

Les premiers Capétiens, ajoute-t-il, avaient une notion du pouvoir royal mais non d'un pouvoir d'État. Plus faibles territorialement que d'autres princes du royaume, ils ne s'en considéraient pas moins au-dessus et différemment. Leur lucidité a été de le comprendre et de s'appuyer sur l'Église, qui, à l'époque, notamment dans le grand centre spirituel de Saint-Benoît-sur-Loire tout proche d'Orléans, estime que le roi doit gouverner conformément à l'Écriture. Bref, déjà une manière de cohabitation précisée dans ce Centre qui ne mérita donc pas qu'on lui insulsa de célébrer la mémoire de la France.

RÉGIS GUYOTAT.



et décembre, organisée par l'historien Philippe Contamine, professeur d'histoire du Moyen Âge à Paris-X, et qui vient de succéder à Régine Pernoud à la direction scientifique du Centre Jeanne-d'Arc à Orléans. Le comte de Paris se déplacera à Loris dans le Loiret, pour dévoiler une plaque rappelant que cette petite cité fut en plein cœur de la forêt d'Orléans fut la première de France à se voir octroyer une commune par le roi Louis VI le Gros. Mais le colloque autour des Capétiens, sous

Capet se déroula bien à Sens et son précurseur à Noyon, le fondateur de la dynastie capétienne prit soin de se faire couronner une seconde fois en décembre 987 dans la cathédrale d'Orléans par l'archevêque Reims, Adalbéron, associant son fils Robert le Pieux, né à Orléans, âgé de quinze ans, à la cérémonie. « Une méthode reprise par les premiers Capétiens, explique Jean-Bernard Autin, qui marquaient ainsi clairement leurs prétentions dynastiques. » Ses descendants se feront couronner à Orléans :

régionale de l'INSEE, 1, rue de l'Arbalète, 51079 Reims Cedex.

ILE-DE-FRANCE

Le nouveau CNIT

Un investissement de 6 milliards de francs va être réalisé dans les quatre prochaines années pour terminer le quartier de la Défense, a annoncé Christian Pellerin, président-directeur général de la SARI (Société d'administration et de réalisation d'investissements), filiale de la Compagnie générale des eaux.

Le Palais du CNIT - il s'appellera sans doute Centre national et international des technologies - sera rénové au début de l'année prochaine. Il abritera l'Informat, le marché permanent de l'informatique sur 26 000 mètres carrés.

Le nouveau CNIT comprendra également un bâtiment de 200 à 300 chambres du groupe ACCOR,

un ensemble voué au commerce extérieur et un club de dirigeants d'entreprise, et des bureaux. Le coût de ce quartier dépassera le milliard de francs. Le nouveau grand ensemble de bureaux sera aussi édifié à côté du CNIT.

M. Pierre, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire, des transports, vient aussi de confirmer que son ministère s'installera dans la grande arche située à l'extrémité de la Défense. Le ministre a aussi annoncé la création prochaine d'une « fondation européenne pour la ville », l'architecture et souhaite que s'édifie au pied de son ministère, la perspective historique Concorde-Etoile-Saint-Germain, « un musée de l'architecture dont la France manque cruellement ». Ce musée serait financé par le mécénat.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un chèque en catalan

Il se nomme *chequer* et existe depuis février en Roussillon. Au

moment où se déchaînent la guerre du chèque payant entre banques et utilisateurs, le premier chèque rédigé en français et en catalan a vu le jour dans les Pyrénées-Orientales grâce à la Caisse d'épargne l'Econouil du Roussillon et à un ensemble d'associations, en recevant l'aval des pouvoirs publics.

Cette initiative de la Caisse d'épargne et de la Brossola (association des écoles maternelles en catalan ayant déjà dix ans d'existence) a reçu le parrainage du conseil général des Pyrénées-Orientales, de la mairie de Perpignan et de diverses associations.

En outre, la Caisse d'épargne du Roussillon a signé, en 1986, une convention-cadre avec la Caixa de Barcelone afin de « concrétiser la création de liens étroits entre les deux organismes dans les domaines de la coopération technique, de la formation, des échanges de personnel, et, ultérieurement, de la forme de collaboration (recherche, participation à des organismes

international, à des recherches de promotion communes) ».

Visite à Paris

Son président, Etienne Ey, nous demande de rappeler l'existence d'une action amicale des Catalans de Paris. Celle-ci veut être sans aucune arrière-pensée politique et encore moins séparatiste, un relais du pays vers la capitale. Fêtes et rencontres en plusieurs moments de l'année, 3, rue M. Berthelot, 91111 Les-Moulineaux. Tél. : 46-42-70-45.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Entreprises gagnantes

Favoriser le rapprochement entre étudiants et chefs d'entreprise, affiner l'image d'un Nord entrepreneurial : tel est le double objectif de la Fête de l'entreprise, qui va se dérou-

ler à Lille du 6 au 12 avril, sur l'initiative du club Gagnans.

Ce club rassemble une centaine d'entreprises parmi les plus performantes de la région, qui représentent un total 200 000 salariés et 200 milliards de chiffre d'affaires. Gagnans célèbre ainsi son premier anniversaire avec cette Fête de l'entreprise, qui répond à sa préoccupation initiale : exprimer la dynamique des entreprises du Nord-Pas-de-Calais.

Organisée avec le concours des étudiants de Sup de Co-Lille et de maîtrise de sciences de gestion de l'université, cette Fête de l'entreprise proposera des conférences-débats, des rencontres, des visites ainsi qu'un tournoi de tennis et de golf.

Une première soirée mettra en vedette cinq grands patrons du Nord, Emmanuel d'André (Trois Suisses), Christian Delvol (Prouvost SA), Patrick Leroy (groupe Maison Familiale), Gérard Melleré (Auchan), Patrick Pollet (La Redoute), ainsi que plusieurs témoins dont Mike Burke (Centre de communication avancée), Dominique Glocien, l'auteur de *la Boss Génération*. Une seconde soirée, organisée sur le thème « Entreprises gagnantes : culture et communication », verra la participation des artistes de la région, l'Orchestre national de Lille, l'Atelier lyrique de Tourcoing, les Ballets de Nord, etc.

L'abattoir au privé

La communaute urbaine de Lille cède son abattoir-marché au privé. Par une délibération en date du 23 janvier dernier, le conseil de communauté avait décidé la mise en vente par adjudication publique de cet équipement surdimensionné et défectueux, quoique relativement récent (1972). Comptant pour traiter 30 000 tonnes de viande par an, l'abattoir lillois n'avait jamais atteint ce chiffre. De 27 000 tonnes en 1976, le tonnage était tombé en dessous de 15 000 en 1983. Le déficit moyen déclaré était de l'ordre de 4 millions par an (au cours des dix dernières années), que la communaute urbaine devait combler.

Un seul acquéreur était en lice pour la vente par adjudication, la société Vanouilhé, membre d'un européen sur le marché du cheval, qui a fait son entrée sur le marché du bœuf en représentant voici un an la société Vianor. L'abattoir a été adjugé pour 20 737 185 F, somme à laquelle il avait été mis à prix.

L'acquéreur s'engage à poursuivre l'exploitation pendant trois ans dans les locaux actuels et à construire dans un délai un nouvel abattoir mieux adapté aux besoins.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Jean-René Lorre, Jean-Claude Marre, Jean-Tud. Coordination : Jacques-François Simon.

Une étude de l'Observatoire interrégional du politique

Tous régionalistes

UNE majorité de Français (59 %) considèrent que la région « prendra plus d'importance » à l'avenir, seuls 25 % parient sur le département. Tels sont les principaux résultats de l'étude réalisée par l'Observatoire interrégional du politique, avec le concours de quatre instituts de sondage, dans seize des vingt-deux régions métropolitaines, auprès d'un échantillon représentatif de sept cents personnes, interrogées dans chaque région à la fin de l'année 1986.

Le découpage régional institué en 1972 est désormais ratifié, puisque seuls 12 % des sondés souhaitent que leur département soit rattaché à une région différente. Certains départements considérés comme « séparatistes » que la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et l'Alpes-Maritimes, sont désormais intégrés à leur région.

La politique de décentralisation et de régionalisation doit être développée, selon 51 % des personnes interrogées, en dépit des réticences des habitants de la Picardie et de la Champagne-Ardenne. En revanche, Français demeurent partagés sur leurs impôts pour financer l'État : 44 % déclarent prêts à accepter cette augmentation, mais 44 % la refusent.

Néanmoins, si la région supplante le département après des Français, ces derniers restent d'abord attachés à leur commune. 60 % d'entre eux s'identifient d'abord à leur municipalité, 11 % estiment appartenir à leur région en premier. Les initiatives régionales reçoivent ainsi d'être financées par un esprit « localisme économique ».

En outre, le régionalisme est désormais davantage apprécié par les sympathisants de gauche (56 %) que par les partisans de droite (44 %). Néanmoins, en ce qui concerne la politique régionale échappe largement au clivage idéologique, une « extraordinaire convergence » est observée entre les deux camps.

Néanmoins, des lignes de partage demeurent : le plan socio-professionnel puisque les cadres supérieurs appartiennent plus à l'idée de région et les agriculteurs les plus réticents.

Sur les seize régions étudiées, la palme du « régionalisme résolu » revient à la région Rhône-Alpes. En revanche, ce sont les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes et la Picardie qui demeurent le plus attachés aux priorités locales.

Une thèse sur l'émigration des Alsaciens et des Lorrains

Quarante-trois Strasbourg dans le monde

UNE grande patience au service d'une obsession sans faille, un esprit méthodologique poussé à l'extrême, plus de huit mille lettres, de nombreux voyages, vingt ans de travail, il fallait bien pour achever cette étude sur l'émigration des Alsaciens et des Lorrains du dix-huitième au vingtième siècle.

Norman Laybourn, journaliste, ancien collaborateur du Monde, a suivi ses compatriotes à la trace dans le temps et dans l'espace, après avoir constaté, par hasard, qu'il y avait plusieurs villes portant le nom de Strasbourg sur la planète. Au terme de sa curiosité, qui est devenue une thèse de doctorat, il en a recensé quarante-trois, dont quinze aux Etats-Unis.

En poursuivant dans cette voie, la toponymie, il a cherché à retrouver, à travers les noms de

lieux à consonance alsacienne ou lorraine, les éventuelles traces d'implantation d'émigrés provenant de ces provinces. Eventuellement, l'homonymie des noms de lieux n'est qu'un piège, parfois trompeur.

Les Nancy, Kentucky et du Texas ne doivent rien à la Lorraine mais tout à des prénommes de femmes qui tenaient le Sud et Israël, avec leurs modalités particulières, leurs drames et leurs réussites et leurs personnages inconnus ou célèbres dont l'évocation donne à ce travail rigoureux son épaisseur humaine.

ANDRÉ LAURENS.

« L'Émigration des Alsaciens et des Lorrains du dix-huitième au vingtième siècle », de Norman Laybourn (deux tomes), Association des publications près les Universités de Strasbourg, 22, rue Descartes, 67000 Strasbourg, 300 F.

1504

150

REPÈRES

Investissements

Les Espagnols doublent leur présence en Europe

Les investissements espagnols dans les autres pays de la Communauté européenne ont atteint 27,2 milliards de pesetas en 1986 (1,28 milliard de francs) contre 13 milliards l'année précédente, indique Madrid. Avec 7,7 milliards de pesetas, la France reste la terre d'accueil privilégiée des investisseurs espagnols, suivie par le Portugal (6,5 milliards), la Grande-Bretagne (4,2 milliards) et le Luxembourg (3,3 milliards). Les Européens ont, eux aussi, pratiquement doublé leur présence de l'autre côté des Pyrénées avec 113 milliards de pesetas investis en 1986 et 203,2 milliards en 1985. Principal investisseur, la RFA avec 104,5 milliards de pesetas.

Emploi

Amélioration limitée en RFA

Le prolongement de l'hiver, le ralentissement de l'activité dans le secteur des biens d'équipement et les restructurations dans les mines et les forges ont ralenti l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi en RFA. En décembre, le nombre de chômeurs s'est inscrit à 2,41 millions en mars, en baisse de 1 % sur le mois correspondant de 1986. En données corrigées saisonnières, une hausse de 1,7 % a été enregistrée par rapport à février, mais la tendance reste à la baisse de 1,9 % par rapport à mars 1986. La diminution de la production dans les mines a entraîné une forte progression de 21 % en un mois du chômage partiel. Une hausse qui atteint 57 % sur un an.

Chômage

6,6 % de la population active aux Etats-Unis

Après être resté stable à 6,7 % de la population active entre décembre 1985 et février 1987, le taux de chômage aux Etats-Unis a reculé en mars, s'inscrivant à 6,6 %, son plus bas niveau depuis 1980. En mars, les Etats-Unis comptaient 7,85 millions de personnes sans emploi, soit 113 000 de moins qu'en février.

Privatisation

Un nouveau décret d'application

Devant le succès de la privatisation de Paribas et de la Sogefal, qui ont conduit l'Etat à réduire à moins de dix le nombre de titres servis à chaque souscripteur, le gouvernement a pris un nouveau décret d'application le 19 mars 1987, publié au Journal officiel du vendredi 3 avril 1987, et modifiant le décret du 24 octobre 1986. Ce décret prévoit que les demandes n'excédant pas dix titres sont réduites à six en proportion du rapport existant entre le nombre de titres offerts et le nombre de titres demandés, soit en servant par quotas d'un titre jusqu'à épuisement de l'offre de titres. Si n'est même pas possible de servir un titre par demande, le décret prévoit alors un tirage au sort parmi les souscripteurs dans la limite d'un titre par personne, ou l'attribution de coupures de titres en proportion du rapport existant entre le nombre de titres offerts et le nombre de demandes exprimées. Le décret ne précise pas dans quel cas on choisit le recours au tirage au sort ou le recours à l'attribution de coupures de titres.

SOCIAL

Aménagement du temps de travail

FO renouvelle ses critiques sur le projet de loi

Par une lettre adressée le 30 mars au ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. André Bergeron, secrétaire général de Forces ouvrières, a renouvelé ses critiques à l'encontre du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail.

Ce texte, qui avait été présenté au Parlement à la fin de la session d'automne et qui sera à nouveau à la session de printemps, n'a subi aucune modification. Il suscite donc les mêmes réserves de la part de FO, qui rappelle à M. Philippe Séguin que, par le passé, elle s'était déjà opposée à la loi Delebarre « par pragmatisme et non par volonté d'immobilisme ».

Les reproches supplémentaires portent sur la possibilité d'accord direct dans l'entreprise, sans passage obligatoire par un accord de branche, sur le non-paiement des majorations pour heures supplémentaires, sur la dérogation au repos du dimanche et, enfin, sur le travail de nuit des femmes, autorisé dans certaines conditions.

Sur ce dernier point, très sensible pour FO, M. Marc Blondel, secrétaire fédéral, a récemment déclaré que son organisation pourrait entamer une procédure juridique en invoquant la convention du BIT ratifiée par la France. « Nous tenons à le faire jusqu'au tribunal international de La Haye » a-t-il affirmé.

Une initiative originale en Bourgogne : le chèque emploi-formation

Première initiative du genre, la région Bourgogne soutient financièrement l'effort de formation du plan en faveur de l'emploi des jeunes.

La formule, originale, prévoit que la région prendra à sa charge le coût de cent cinquante-six heures de stage, utilisables selon « l'idée très ancienne mais jamais mise en pratique du crédit d'heures », ainsi que l'a souligné M. Marcel Lucotte, président du conseil régional. Mille jeunes de moins de vingt-six ans, embauchés dans une entreprise pour une durée indéterminée avec un contrat d'adaptation, ont reçu ou vont recevoir un chèque emploi-formation. En accord avec l'employeur, le salarié bénéficiera alors d'une « sorte de droit de tirage sur une durée de formation qu'il peut utiliser en fonction de ses motivations, des circonstances de son parcours professionnel et, bien entendu, compte tenu de ses capacités ».

Pour ce faire, le chèque comprend quatre chèques ouvrant droit chacun à une semaine de stage d'une durée de trente-neuf heures. La formation, d'un coût de 50 F par heure, supportée par la région, est gratuite pour l'employeur et le salarié. Elle peut être décaissée à tout moment.

Par ce système, la région répond à deux objectifs. Elle aide à la formation de jeunes avec une formule souple. Elle apporte sa contribution à l'emploi.

Mais, plutôt que de subventionner l'emploi, comme le font certaines régions, le dispositif intervient de

façon judicieuse dans le fonctionnement du plan pour l'emploi des jeunes et dans le financement de la formation en alternance. L'Etat exonère l'employeur de 50 % des charges sociales pour un contrat d'adaptation.

L'entreprise doit s'engager à assurer deux cents heures de formation au minimum, qui lui sont remboursées, à raison de 50 F de l'heure, par les organismes mutualistes collectant les cotisations de 0,3 % prélevées sur la masse salariale. Or les organismes mutualistes éprouvent actuellement des difficultés financières dues au développement du plan Jeunes, et ne pouvant pas toujours répondre à la demande.

Par son action, la région Bourgogne vient donc en relais et assure le succès de l'opération. En même temps, elle l'oriente vers les objectifs de sa politique régionale de formation, que M. Jean-Pierre Soisson, vice-président du conseil régional, a contribué à définir.

Six fédérations de fonctionnaires annoncent une action nationale en mai

Les six fédérations de fonctionnaires - FEM, FO, CFDT, CFEC, FGAC (Fédération générale autonome des fonctionnaires), CGC - ont décidé, le vendredi 3 avril, de « préparer au mois de mai une action d'ampleur nationale », mais selon des « modalités propres à chacune d'entre elles ». Elles estiment en effet que « de graves sujets de préoccupation demeurent ». Il s'agit à la fois de la politique salariale « qui ne permet pas la maintien du pouvoir d'achat dans la mesure où l'on ne tient pas compte des dernières hypothèses de hausse des prix pour 1987 » et des orientations budgétaires prévoyant « de nouvelles suppressions d'emplois de l'ordre de trente mille en 1988 ».

Les six fédérations ont cependant considéré que les décisions annoncées par M. de Charette, ministre

délégué chargé de la fonction publique, en faveur des bas salaires et sur « l'ouverture de discussions concernant une réforme des structures de rémunérations et de classifications » constituent « un premier résultat de leur action ». Elles ont donc décidé de « reprendre leur participation aux groupes de travail sur la modernisation de l'administration ».

De son côté, l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT estime que « la diminution de la masse salariale, la suppression d'environ trente mille emplois, la réduction de 2 % des crédits de fonctionnement se cumuleront aux graves conséquences des budgets antérieurs ». Lors de sa journée de grèves et de manifestations le 9 avril, elle organisera un défilé à Paris, à 11 heures, du Luxembourg au Palais-Royal.

ÉTRANGER

Dix mois après la session spéciale Les Nations unies créent un... comité d'experts pour l'Afrique

NEW-YORK de notre correspondant

Si les échecs des économies africaines ne mettaient pas aussi tragiquement en cause des millions de vies, et si les images de leurs impuissances devant la récente sécheresse n'étaient pas aussi cruellement proches dans nos médias, nous pourrions sourire : un comité d'experts, un de plus, vient d'être constitué, le jeudi 2 avril, par le secrétaire général des Nations unies. Composé de dix personnalités, il est chargé d'examiner les notes présentées au sein de l'amélioration de la situation financière des pays du continent et de soumettre un rapport avant la fin de l'année.

Pourtant, dix mois se sont déjà écoulés depuis la première - et « historique » - session spéciale de l'Assemblée générale, consacrée à l'avenir économique de l'Afrique. L'Afrique n'avait eu, à l'époque, d'autre succès que de promouvoir des débats moins et mieux. En échange, les initiateurs de la session, regroupés autour du président Abdou Diouf du Sénégal, espéraient une récompense sous forme d'un plan de sauvetage à l'échelle continentale : 128 milliards de dollars d'investissements sur cinq ans, fournis à hauteur de 75 milliards, par l'Afrique, le reste devant être versé par le monde industrialisé.

Peu émus devant ce qui constituait pourtant un triomphe de la Realpolitik tant réclamée, les principaux occidentaux ont refusé toute approche globalisante, prônant tout au plus une « meilleure compréhension » des cas individuels. Curieusement, le montant, relativement faible, de la dette africaine n'incite pas les banquiers occidentaux à concevoir de véritables solutions : 80 milliards de dollars, c'est peu comparé à la dette latino-américaine. C'est donc pour que « l'Afrique soit entendue et prise au sérieux » que l'ONU se sent obligée d'agir.

RECTIFICATIF. - Le surtitre qui accompagnait l'article intitulé « Le plan pour l'emploi des jeunes » obtenu des résultats incertains », publié page 28, dans nos deux éditions du 4 avril, comportait une erreur de chiffre. Ce ne sont pas 2 000 créations nettes d'emplois que le plan Jeunes aurait générées, mais 20 000, ainsi que cela était précisé dans l'article proprement dit.

RECTIFICATIF. - Dans l'article publié le 2 avril, page 25, sous le titre : « La formation professionnelle par télématique », une erreur glissée dans le numéro de code ministériel. Pour se référer à la banque de données du centre INFO, il convient de taper : 3615, INFO et non + INFO.

AFFAIRES

La compagnie américaine Northwest Airlines commande trente Airbus long-courriers

La compagnie aérienne américaine Northwest Airlines a commandé vingt appareils A 340 et pris des options sur dix A 330, a annoncé le vendredi 3 avril Airbus Industrie. Le motif des A 340 commandés pourra être transformé en A 330.

L'A 340 est un très long-courrier (14 000 km) quadricouloir (262 à 295 sièges), et l'A 330 un bi-couloir (9 400 km) de capacité plus grande (286 à 328 places). L'ensemble du contrat peut être évalué à plus de 2,5 milliards de dollars.

Avec ce contrat, Airbus et les Européens marquent un point essentiel, à la fois pour légitimer le lancement officiel du programme A 340 et A 330, et contre leurs concurrents américains, la firme Boeing et le projet mis au point en décembre 1986 par McDonnell Douglas (connu sous le nom MD11). Le programme européen A 340 et A 330 a déjà « engagé » 134 commandes (firmes ou en option). Le 2 avril, Airbus avait enregistré une commande de trois bi-couloirs A 330 de la firme de Beverly Hills, International Lease Finance Corp. Parmi les compagnies européennes qui ont choisi les avions long-courrier d'Airbus, c'est Lufthansa qui, avec quinze A 340 fermes et quinze en option, a fait le pas le plus volontariste. (Voir le dossier de « Monde Économie » du 31 mars.)

CHARLES LESCAUT.

font partie d'Airbus Industrie n'ont toujours pas tranché le type de moteurs qui devra équiper l'A 340, qui a un très long rayon d'action.

Cette commande des deux types d'appareils en nombre significatif constitue un élément très positif dans le processus de lancement des nouveaux programmes dans les délais qui s'imposent à nous », a déclaré M. Jacques Doufflaque, ministre délégué chargé des transports, ajoutant que c'était « une excellente nouvelle pour Airbus. Cela montre que le groupement européen est bien capable de rassembler une base commerciale solide sur l'A 340 et l'A 330, et en particulier sur le marché américain ».

Le président de Northwest Inc., M. Steven G. Rothmeier, pour sa part, a indiqué qu'Airbus Industrie « avait tenu compte des besoins de sa compagnie » pour la conception de l'A 340, un avion qui, notamment, offre d'importantes possibilités de transport de fret en soute. Il a souligné le haut niveau de confort entre l'A 340, qui sera livré entre 1992 et 1995, et l'A 320, qui sera mis en service par la compagnie dès 1990, et dont le premier vol a eu lieu en février dernier à Toulouse.

Northwest avait fait parler d'elle, en effet, l'an dernier, en commandant début octobre cent bi-couloirs A 320 de 150 places (10 fermes et 90 options). Créée en 1926, elle dessert cent trente-cinq villes dans dix-neuf pays avec 214 appareils, tous construits par des sociétés américaines. En 1986, pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars, elle a dégagé un bénéfice de 77 millions de dollars.

ALAIN VERHOLES.

(2) En 1986, les grandes entreprises ont vu leurs investissements reculer de 2 % en volume, alors qu'on estimait, jusqu'à présent, que leurs dépenses d'équipement avaient légèrement stagné.

(3) Dans le Monde du 24 mars, nous avons indiqué que le gouvernement venait de réviser en baisse les prévisions de croissance (en termes de PIB marchand) pour 1987 faites à l'automne 1986 : + 2 % au lieu de + 2,8 %.

CONJONCTURE

La croissance devrait être moins forte que prévu

(Suite de la première page.)

L'enquête de l'INSEE enlève, par la même occasion, au gouvernement l'essentiel d'une argumentation largement utilisée ces derniers mois : l'industrie a retrouvé son dynamisme, voyez les petites et moyennes entreprises qui investissent massivement. De là à penser que ce dynamisme allait faire tâche d'huile, il n'y avait qu'un pas.

A y regarder de près, cette révision, pour spectaculaire qu'elle soit, aura peut-être des conséquences moins graves pour l'activité du pays que les chiffres pourraient le faire croire. Les entreprises occupant moins de cent salariés se représentent que 15 % de l'investissement industriel. Le freinage est semblable pour les firmes occupant entre cent et cinq cents personnes, et qui assurent 20 % de l'investissement industriel total : la progression prévue des investissements passe chez elles de

8 % à 3 % cette année. Mais les entreprises occupant plus de cinq cents salariés (65 % de l'investissement total) révisent, elles, en hausse leurs prévisions d'investissement : + 3 % au lieu de + 2 % il y a quelques mois (2), ce qui compense un peu ces mauvaises nouvelles. De plus, l'investissement industriel ne représente que 40 % des investissements produits qui comprennent le commerce, les services... Il n'empêche qu'un total, et c'est là l'essentiel, le coup de frein donné aux projets d'investissement industriels est important : + 3 % de progression en volume au lieu de + 6 %.

Il est évident qu'à peine publiées, les nouvelles prévisions gouvernementales - vieilles de dix jours seulement - apparaissent déjà trop optimistes (3). Le taux de croissance du produit national retenu pour 1987 (+ 2 %) était déjà le

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Le rachat de Jeanneau SA : engouement financier

La Roche-sur-Yon. - 84 % des 1 281 salariés de Jeanneau SA ont approuvé le projet de reprise par le personnel du chantier qui construit des bateaux de plaisance (le Monde du 31 mars). Numéro deux mondial de la voile après Bénéteau, également vendéen, le constructeur appartenait au groupe américain Lear Siegler and Company. Racheté par Fortmann and Little, ce groupe a dû recenser ses activités en se séparant de douze de ses filiales aux Etats-Unis et de Jeanneau SA. La bonne santé financière de l'entreprise a conduit le président du directoire, M. Michel Richard, à proposer la formule de la RES (reprise de l'entreprise par les salariés créée par la loi du 9 juillet 1984).

Un holding au capital de 60 millions de francs a été créé, et les salariés en détiennent 51 %. Les cadres apportent 5,5 millions de francs sur les 5 millions créés. Les autres salariés, appuyés à contribuer à hauteur de 13,8 millions, ont mis au pot commun quelque 23,8 millions.

Le complément du financement du holding est apporté par LBO France, qui a mené l'étude de ce dossier, encore inédit dans de telles proportions, et par différents autres partenaires. Un emprunt de 115 millions de francs auprès des banques, dont l'américaine Morgan, permet de boucler le tour de table. - (Cor.)

Privatisation de la CGE : rabais supplémentaire pour les salariés

Les salariés français de la CGE (Compagnie générale d'électricité), qui doit être privatisée à la mi-mai, bénéficieront d'un rabais de 30 % sur le prix de l'action, qui pourrait être mise en vente au minimum de 300 francs. La loi de privatisation prévoit une remise maximale de 20 %, qui a été utilisée pour Saint-Gobain et Paribas. La CGE y ajoute une réduction supplémentaire de 10 % avec obligation de placer les actions ainsi acquises à l'intérieur d'un fonds commun de placement, spécialement créé à cet effet. Les salariés français (130 000 personnes sur un total de 240 000) qui choisissent cette possibilité ne paieront pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt sur les plus-values de ces actions.

Par ailleurs, M. Pierre Suard, PDG de la CGE, a démenti qu'un accord ait été signé avec le gouvernement espagnol (le Monde du 4 avril). S'il a effectivement fait connaître ses propositions aux autorités espagnoles sur l'avenir de Standard et Marconi, anciennes filiales d'ITT en Espagne, il affirme ne pas avoir reçu de réponse. « Tant que je n'aurai pas de réponse écrite, a-t-il précisé, je ne pourrai pas considérer que les négociations sont terminées ».

La FNAC abaisse de 20 % les prix de vente des disques

Du 11 avril au 21 juin, la FNAC a décidé d'appliquer un taux de TVA réduit (7 %) au lieu de 23,3 %, sur une partie des disques vendus dans ses rayons. « Toutes les nouveautés, mais aussi les rééditions et les nouveautés import, en cassettes, microsillons et compact », précise le communiqué de la société, profiteront de cet abaissement de taxe, donc de prix de vente (environ 20 %).

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Le rachat de Jeanneau SA : engouement financier

La Roche-sur-Yon. - 84 % des 1 281 salariés de Jeanneau SA ont approuvé le projet de reprise par le personnel du chantier qui construit des bateaux de plaisance (le Monde du 31 mars). Numéro deux mondial de la voile après Bénéteau, également vendéen, le constructeur appartenait au groupe américain Lear Siegler and Company. Racheté par Fortmann and Little, ce groupe a dû recenser ses activités en se séparant de douze de ses filiales aux Etats-Unis et de Jeanneau SA. La bonne santé financière de l'entreprise a conduit le président du directoire, M. Michel Richard, à proposer la formule de la RES (reprise de l'entreprise par les salariés créée par la loi du 9 juillet 1984).

Un holding au capital de 60 millions de francs a été créé, et les salariés en détiennent 51 %. Les cadres apportent 5,5 millions de francs sur les 5 millions créés. Les autres salariés, appuyés à contribuer à hauteur de 13,8 millions, ont mis au pot commun quelque 23,8 millions.

Le complément du financement du holding est apporté par LBO France, qui a mené l'étude de ce dossier, encore inédit dans de telles proportions, et par différents autres partenaires. Un emprunt de 115 millions de francs auprès des banques, dont l'américaine Morgan, permet de boucler le tour de table. - (Cor.)

Privatisation de la CGE : rabais supplémentaire pour les salariés

Les salariés français de la CGE (Compagnie générale d'électricité), qui doit être privatisée à la mi-mai, bénéficieront d'un rabais de 30 % sur le prix de l'action, qui pourrait être mise en vente au minimum de 300 francs. La loi de privatisation prévoit une remise maximale de 20 %, qui a été utilisée pour Saint-Gobain et Paribas. La CGE y ajoute une réduction supplémentaire de 10 % avec obligation de placer les actions ainsi acquises à l'intérieur d'un fonds commun de placement, spécialement créé à cet effet. Les salariés français (130 000 personnes sur un total de 240 000) qui choisissent cette possibilité ne paieront pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt sur les plus-values de ces actions.

Par ailleurs, M. Pierre Suard, PDG de la CGE, a démenti qu'un accord ait été signé avec le gouvernement espagnol (le Monde du 4 avril). S'il a effectivement fait connaître ses propositions aux autorités espagnoles sur l'avenir de Standard et Marconi, anciennes filiales d'ITT en Espagne, il affirme ne pas avoir reçu de réponse. « Tant que je n'aurai pas de réponse écrite, a-t-il précisé, je ne pourrai pas considérer que les négociations sont terminées ».

La FNAC abaisse de 20 % les prix de vente des disques

Du 11 avril au 21 juin, la FNAC a décidé d'appliquer un taux de TVA réduit (7 %) au lieu de 23,3 %, sur une partie des disques vendus dans ses rayons. « Toutes les nouveautés, mais aussi les rééditions et les nouveautés import, en cassettes, microsillons et compact », précise le communiqué de la société, profiteront de cet abaissement de taxe, donc de prix de vente (environ 20 %).

Le rachat de Jeanneau SA : engouement financier

La Roche-sur-Yon. - 84 % des 1 281 salariés de Jeanneau SA ont approuvé le projet de reprise par le personnel du chantier qui construit des bateaux de plaisance (le Monde du 31 mars). Numéro deux mondial de la voile après Bénéteau, également vendéen, le constructeur appartenait au groupe américain Lear Siegler and Company. Racheté par Fortmann and Little, ce groupe a dû recenser ses activités en se séparant de douze de ses filiales aux Etats-Unis et de Jeanneau SA. La bonne santé financière de l'entreprise a conduit le président du directoire, M. Michel Richard, à proposer la formule de la RES (reprise de l'entreprise par les salariés créée par la loi du 9 juillet 1984).

Un holding au capital de 60 millions de francs a été créé, et les salariés en détiennent 51 %. Les cadres apportent 5,5 millions de francs sur les 5 millions créés. Les autres salariés, appuyés à contribuer à hauteur de 13,8 millions, ont mis au pot commun quelque 23,8 millions.

Le complément du financement du holding est apporté par LBO France, qui a mené l'étude de ce dossier, encore inédit dans de telles proportions, et par différents autres partenaires. Un emprunt de 115 millions de francs auprès des banques, dont l'américaine Morgan, permet de boucler le tour de table. - (Cor.)

Privatisation de la CGE : rabais supplémentaire pour les salariés

Les salariés français de la CGE (Compagnie générale d'électricité), qui doit être privatisée à la mi-mai, bénéficieront d'un rabais de 30 % sur le prix de l'action, qui pourrait être mise en vente au minimum de 300 francs. La loi de privatisation prévoit une remise maximale de 20 %, qui a été utilisée pour Saint-Gobain et Paribas. La CGE y ajoute une réduction supplémentaire de 10 % avec obligation de placer les actions ainsi acquises à l'intérieur d'un fonds commun de placement, spécialement créé à cet effet. Les salariés français (130 000 personnes sur un total de 240 000) qui choisissent cette possibilité ne paieront pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt sur les plus-values de ces actions.

Par ailleurs, M. Pierre Suard, PDG de la CGE, a démenti qu'un accord ait été signé avec le gouvernement espagnol (le Monde du 4 avril). S'il a effectivement fait connaître ses propositions aux autorités espagnoles sur l'avenir de Standard et Marconi, anciennes filiales d'ITT en Espagne, il affirme ne pas avoir reçu de réponse. « Tant que je n'aurai pas de réponse écrite, a-t-il précisé, je ne pourrai pas considérer que les négociations sont terminées ».

La FNAC abaisse de 20 % les prix de vente des disques

Du 11 avril au 21 juin, la FNAC a décidé d'appliquer un taux de TVA réduit (7 %) au lieu de 23,3 %, sur une partie des disques vendus dans ses rayons. « Toutes les nouveautés, mais aussi les rééditions et les nouveautés import, en cassettes, microsillons et compact », précise le communiqué de la société, profiteront de cet abaissement de taxe, donc de prix de vente (environ 20 %).

Le rachat de Jeanneau SA : engouement financier

La Roche-sur-Yon. - 84 % des 1 281 salariés de Jeanneau SA ont approuvé le projet de reprise par le personnel du chantier qui construit des bateaux de plaisance (le Monde du 31 mars). Numéro deux mondial de la voile après Bénéteau, également vendéen, le constructeur appartenait au groupe américain Lear Siegler and Company. Racheté par Fortmann and Little, ce groupe a dû recenser ses activités en se séparant de douze de ses filiales aux Etats-Unis et de Jeanneau SA. La bonne santé financière de l'entreprise a conduit le président du directoire, M. Michel Richard, à proposer la formule de la RES (reprise de l'entreprise par les salariés créée par la loi du 9 juillet 1984).

Un holding au capital de 60 millions de francs a été créé, et les salariés en détiennent 51 %. Les cadres apportent 5,5 millions de francs sur les 5 millions créés. Les autres salariés, appuyés à contribuer à hauteur de 13,8 millions, ont mis au pot commun quelque 23,8 millions.

Le complément du financement du holding est apporté par LBO France, qui a mené l'étude de ce dossier, encore inédit dans de telles proportions, et par différents autres partenaires. Un emprunt de 115 millions de francs auprès des banques, dont l'américaine Morgan, permet de boucler le tour de table. - (Cor.)

Privatisation de la CGE : rabais supplémentaire pour les salariés

Les salariés français de la CGE (Compagnie générale d'électricité), qui doit être privatisée à la mi-mai, bénéficieront d'un rabais de 30 % sur le prix de l'action, qui pourrait être mise en vente au minimum de 300 francs. La loi de privatisation prévoit une remise maximale de 20 %, qui a été utilisée pour Saint-Gobain et Paribas. La CGE y ajoute une réduction supplémentaire de 10 % avec obligation de placer les actions ainsi acquises à l'intérieur d'un fonds commun de placement, spécialement créé à cet effet. Les salariés français (130 000 personnes sur un total de 240 000) qui choisissent cette possibilité ne paieront pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt sur les plus-values de ces actions.

Par ailleurs, M. Pierre Suard, PDG de la CGE, a démenti qu'un accord ait été signé avec le gouvernement espagnol (le Monde du 4 avril). S'il a effectivement fait connaître ses propositions aux autorités espagnoles sur l'avenir de Standard et Marconi, anciennes filiales d'ITT en Espagne, il affirme ne pas avoir reçu de réponse. « Tant que je n'aurai pas de réponse écrite, a-t-il précisé, je ne pourrai pas considérer que les négociations sont terminées ».

La FNAC abaisse de 20 % les prix de vente des disques

Du 11 avril au 21 juin, la FNAC a décidé d'appliquer un taux de TVA réduit (7 %) au lieu de 23,3 %, sur une partie des disques vendus dans ses rayons. « Toutes les nouveautés, mais aussi les rééditions et les nouveautés import, en cassettes, microsillons et compact », précise le communiqué de la société, profiteront de cet abaissement de taxe, donc de prix de vente (environ 20 %).

Le rachat de Jeanneau SA : engouement financier

La Roche-sur-Yon. - 84 % des 1 281 salariés de Jeanneau SA ont approuvé le projet de reprise par le personnel du chantier qui construit des bateaux de plaisance (le Monde du 31 mars). Numéro deux mondial de la voile après Bénéteau, également vendéen, le constructeur appartenait au groupe américain Lear Siegler and Company. Racheté par Fortmann and Little, ce groupe a dû recenser ses activités en se séparant de douze de ses filiales aux Etats-Unis et de Jeanneau SA. La bonne santé financière de l'entreprise a conduit le président du directoire, M. Michel Richard, à proposer la formule de la RES (reprise de l'entreprise par les salariés créée par la loi du 9 juillet 1984).

Un holding au capital de 60 millions de francs a été créé, et les salariés en détiennent 51 %. Les cadres apportent 5,5 millions de francs sur les 5 millions créés. Les autres salariés, appuyés à contribuer à hauteur de 13,8 millions, ont mis au pot commun quelque 23,8 millions.

Le complément du financement du holding est apporté par LBO France, qui a mené l'étude de ce dossier, encore inédit dans de telles proportions, et par différents autres partenaires. Un emprunt de 115 millions de francs auprès des banques, dont l'américaine Morgan, permet de boucler le tour de table. - (Cor.)

Privatisation de la CGE : rabais supplémentaire pour les salariés

Les salariés français de la CGE (Compagnie générale d'électricité), qui doit être privatisée à la mi-mai, bénéficieront d'un rabais de 30 % sur le prix de l'action, qui pourrait être mise en vente au minimum de 300 francs. La loi de privatisation prévoit une remise maximale de 20 %, qui a été utilisée pour Saint-Gobain et Paribas. La CGE y ajoute une réduction supplémentaire de 10 % avec obligation de placer les actions ainsi acquises à l'intérieur d'un fonds commun de placement, spécialement créé à cet effet. Les salariés français (130 000 personnes sur un total de 240 000) qui choisissent cette possibilité ne paieront pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt sur les plus-values de ces actions.

Par ailleurs, M. Pierre Suard, PDG de la CGE, a démenti qu'un accord ait été signé avec le gouvernement espagnol (le Monde du 4 avril). S'il a effectivement fait connaître ses propositions aux autorités espagnoles sur l'avenir de Standard et Marconi, anciennes filiales d'ITT en Espagne, il affirme ne pas avoir reçu de réponse. « Tant que je n'aurai pas de réponse écrite, a-t-il précisé, je ne pourrai pas considérer que les négociations sont terminées ».

La FNAC abaisse de 20 % les prix de vente des disques

Du 11 avril au 21 juin, la FNAC a décidé d'appliquer un taux de TVA réduit (7 %) au lieu de 23,3 %, sur une partie des disques vendus dans ses rayons. « Toutes les nouveautés, mais aussi les rééditions et les nouveautés import, en cassettes, microsillons et compact », précise le communiqué de la société, profiteront de cet abaissement de taxe, donc de prix de vente (environ 20 %).

Le rachat de Jeanneau SA : engouement financier

La Roche-sur-Yon. - 84 % des 1 281 salariés de Jeanneau SA ont approuvé le projet de reprise par le personnel du chantier qui construit des bateaux de plaisance (le Monde du 31 mars). Numéro deux mondial de la voile après Bénéteau, également vendéen, le constructeur appartenait au groupe américain Lear Siegler and Company. Racheté par Fortmann and Little, ce groupe a dû recenser ses activités en se séparant de douze de ses filiales aux Etats-Unis et de Jeanneau SA. La bonne santé financière de l'entreprise a conduit le président du directoire, M. Michel Richard, à proposer la formule de la RES (reprise de l'entreprise par les salariés créée par la loi du 9 juillet 1984).

Un holding au capital de 60 millions de francs a été créé, et les salariés en détiennent 51 %. Les cadres apportent 5,5 millions de francs sur les 5 millions créés. Les autres salariés, appuyés à contribuer à hauteur de 13,8 millions, ont mis au pot commun quelque 23,8 millions.

Le complément du financement du holding est apporté par LBO France, qui a mené l'étude de ce dossier, encore inédit dans de telles proportions, et par différents autres partenaires. Un emprunt de 115 millions de francs auprès des banques, dont l'américaine Morgan, permet de boucler le tour de table. - (Cor.)

Privatisation de la CGE : rabais supplémentaire pour les salariés

Les salariés français de la CGE (Compagnie générale d'électricité), qui doit être privatisée à la mi-mai, bénéficieront d'un rabais de 30 % sur le prix de l'action, qui pourrait être mise en vente au minimum de 300 francs. La loi de privatisation prévoit une remise maximale de 20 %, qui a été utilisée pour Saint-Gobain et Paribas. La CGE y ajoute une réduction supplémentaire de 10 % avec obligation de placer les actions ainsi acquises à l'intérieur d'un fonds commun de placement, spécialement créé à cet effet. Les salariés français (130 000 personnes sur un total de 240 000) qui choisissent cette possibilité ne paieront pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt sur les plus-values de ces actions.

Par ailleurs, M. Pierre Suard, PDG de la CGE, a démenti qu'un accord ait été signé avec le gouvernement espagnol (le Monde du 4 avril). S'il a effectivement fait connaître ses propositions aux

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

AFFECTÉE comme toutes les autres places par les turbulences monétaires, la Bourse de Paris n'a pas moins très bien tenu son épingle du jeu. Mieux : après avoir opposé une vive résistance à la baisse avec des replis limités à 1,47 % lundi, puis à 0,76 % le lendemain, elle s'est progressivement mise en mesure de regagner le terrain perdu (+ 0,22 % mercredi et + 0,39 % jeudi), s'offrant même le luxe de pousser un petit galop à la veille du week-end (+ 1 %)...

Bref, le marché a si bien fait que, vendredi soir, ses pertes étaient pratiquement éponnées. Quelle santé ! L'exemple, il est vrai, vient de haut. Après avoir cédé à un début de panique, Wall Street et le Nikkei-Chu se sont très vite remis pour, l'un et l'autre, battre des records de nouveaux records d'altitude.

Mais cela, Paris ne pouvait pas vraiment le prévoir, ni trop l'anticiper, surtout s'agissant de la grande place américaine, à cause du décalage horaire. D'où le flottement observé en milieu de séance dans l'attente des réactions new-yorkaises.

En réalité, l'optimisme apparemment irrédicible du marché parisien s'est fondé sur une double logique : l'assurance, d'abord, qu'en pleine phase de privatisation aucune bulle de grande ampleur n'était véritablement possible ; la certitude ensuite que les Américains et les Japonais avaient tout intérêt à trouver un terrain d'entente pour éviter une guerre ruineuse pour les deux camps. A partir de ces constatations, la Bourse n'avait plus qu'à laisser développer ses mouvements organiques naturels. Parvenue à la semaine précédente à ses plus hauts niveaux historiques, elle devenait plus vulnérable au facteur technique. Tôt ou tard, le mécanisme des ventes bénéficiaires se serait déclenché. En l'occurrence, l'affaire des paces a servi de prétexte. Coup de chance : le mouvement s'est produit à la fin du premier trimestre au cours des deux dernières semaines qui restait aux SICAV pour placer leurs excédents de liquidités. Une bonne partie de cet argent provient de la collecte des fonds faite en 1986 et doit être impérativement réplacé avant le 1^{er} avril. Pour le reste, les SICAV ont préféré n'en pas trop garder afin de présenter les meilleurs bilans possibles. Cette coïncidence calendaire a eu pour principal effet, avec les achats opérés par ces organismes

Une robuste santé

de placement de collectif, de freiner une baisse à laquelle, au plus, personne ne croyait vraiment.

De fait, en dehors de cette sacrée querelle de paces, la Bourse n'avait pas de raison spéciale de se montrer particulièrement soucieuse. M. Jacques Chirac n'a-t-il pas promis une réduction à 42 % de l'impôt sur les bénéfices industriels pour 1988 ? Et puis, si l'on en croit un rapport du Fim sur l'économie française d'ici à 1991, la situation va tendre progressivement à s'améliorer, avec une croissance de 2,9 % l'an, toujours avec une bonne maîtrise de l'inflation et, ce qui intéresse le marché au premier chef, une montée régulière du taux de placement financier des Français, de plus en plus soucieux de gérer en mieux leur patrimoine à mesure que l'incertitude sur l'avenir des retraites grandit.

D'autre part, la confirmation d'un bon indice des prix pour février (+ 0,2 %) et de nouveaux excédents résultatifs publiés par les entreprises pour 1986 sont venus à point moment réconforter une communauté dont on n'est pas sûr que qu'elle ait remisé quelques émotions. Citons néanmoins les performances accomplies par le Crédit Lyonnais (+ 120 %), l'Institut Mérieux (+ 110 %), Publicis (+ 43,2 %), Promotech (+ 41 %), Arjomani (+ 32,3 %), Eurocom (+ 29 %), le BEV (+ 25,3 %), Locafrance (+ 20 %), PM-Labinal (+ 18 %). Jusqu'à la CGE, dont la privatisation est proche et qui s'engorgait d'avoir accru ses profits de 52 %. Quant à Michelin, numéro un du pneumatique industriel, l'on remarquera que ses résultats (pas encore publiés) pourraient être étonnants. Il y a la moitié du titre à son plus haut niveau historique. Une rumeur circulait en outre sur la prochaine division par deux de l'action.

Bien des professionnels se demandent du reste s'il est toujours permis à des investisseurs d'alléger des positions parfois aventurées et aventureuses. Autrement dit, si l'on pouvait avoir quelques crabes sur le sujet délicat des positions, celles-ci n'ont plus lieu d'être. A la fin, le montant des capitaux placés en décaissement à l'actif témoigne de l'excellente santé de la Bourse. Il est en progression de 19,1 % d'un mois sur l'autre et atteint 6,97 milliards de francs. La somme est importante, mais au rythme actuel des transactions journalières (1,5 milliard de francs en moyenne) moins de cinq séances suffisent pour absorber l'excédent de paces. La situation est donc saine.

Semaine du 30 mars au 3 avril

lente santé de la Bourse. Il est en progression de 19,1 % d'un mois sur l'autre et atteint 6,97 milliards de francs. La somme est importante, mais au rythme actuel des transactions journalières (1,5 milliard de francs en moyenne) moins de cinq séances suffisent pour absorber l'excédent de paces. La situation est donc saine.

Les spécialistes, toutefois, ont été partagés sur l'attitude à adopter. « Je ne sème plus le marché depuis dix jours, nous confiait l'un d'entre eux, et je ne sais plus que faire car je vois toujours la baisse, et la tendance me donne tort. »

Interrogé, l'un de ses confrères se disait, lui, très méfiant. Mais beaucoup n'avaient pas ces états d'âme. Bien au contraire. Au premier chef, point de recroquer presqu'absolument que l'on n'avait encore rien vu. « La Bourse est sur le point d'exploser », déclara l'un d'entre eux. Qui fut-il croire ? Difficile, même impossible de répondre à cette question. Depuis un an, la Bourse a vraiment changé de nature et de clientèle. En plus, elle s'internationalise, et le projet de réforme à mettre en place d'ici au 1^{er} janvier 1992 va la métamorphoser. Autrement dit, le comportement boursier échappe à toute analyse parce qu'il est nouveau. Les experts eux-mêmes s'aventurent sur terrain incertain, et les « gourous » en perdent leur latin. A voir les éparpillés venir tambouriner à la porte de la Rue Vivienne, quelques-uns disent son effacement de découvrir un trésor d'argent disponible. Il aurait fallu quarante-deux fois plus de certificats d'investissement Rhône-Poulenc pour satisfaire la seule clientèle française. Et ce n'est qu'un exemple pris entre cent.

Si la firme de courtage américaine Bache and Co. a vu juste et que Wall Street s'embourbe, alors effectivement le palais Beaugrenier peut très bien réserver de nouvelles surprises. Les journaux spécialisés ont raison. Mais Gaston Desfontaines, directeur général de la Société générale, avait continué de dire et de répéter : « C'est toujours le marché qui fixe le prix des valeurs. » Il était un orfèvre en la matière et n'a jamais été démenti. Les investisseurs étrangers, redoublés très actifs à la veille du week-end, ne sont pas philantropes, encore moins socialistes. En payant les valeurs françaises aux tarifs affichés, ils ont le sentiment de faire d'excellentes affaires. Leur insistance à acheter est la garantie d'une jolie marge de manœuvre.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Record battu

Le froid et le chaos ont tour à tour soufflé cette semaine à New-York. Les mesures de répression prises contre les paces japonaises ont fait dégrader le dollar et provoqué un début de panique à Wall Street, où, lundi, après la première heure de transactions, le Dow-Jones avait perdu 79 points. Mais, dimanche, le marché s'est très vite remis de ses émotions. Il se ressaisit le jour même, limitait la casse et remonta dès le lendemain. Malgré le rétroviseur des taux de base bancaires pour défendre le dollar, il ne devait plus arder en perspective d'exploser même très violemment à la veille du week-end (+ 0,89 points) pour battre tous ses records d'altitude. L'indice des industriels s'établissait, vendredi soir, à 2.290,34 (contre 2.255,79 le 20 mars), après avoir, en séance, franchi la barre des 2.400 points.

Pourquoi cette explosion ? Les spécialistes attribuent principalement au raffermissement du dollar, à la détente des taux, à la baisse du chômage en mars, à la montée du principal indicateur économique en février (+ 0,70 %), enfin et surtout à l'abondance invariable de liquidités. L'activité hebdomadaire a porté sur 960,27 millions de titres (contre 930,70 millions).

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
Alcoa	44 1/4	44 1/2
AT&T	24 1/4	24 5/8
Bausch	52 3/4	52
Chrysler	39 1/8	37 7/8
Du Pont de Nemours	115 1/2	113 5/8
Eastman Kodak	79 1/8	79
Exxon	86 3/4	86
Ford	83 3/8	87 5/8
General Electric	100	100 3/4
General Motors	77 7/8	79 3/4
Goodyear	58 1/8	59 3/8
IBM	120 1/2	120 3/4
ITT	69 1/2	69 3/4
Mobil Oil	49	49 1/2
Pfizer	73	74 7/8
Schlumberger	49 1/4	49 1/4
Texas	85 7/8	86 1/4
UAI Inc.	49	49 1/4
Union Carbide	29 1/2	29
USX	27 1/2	27 7/8
Westinghouse	44 1/2	47 3/4
Xerox Corp.	76 1/8	77 5/8

LONDRES

Racheté

Prévu très en sursis à la menace d'une guerre des paces, le marché de Londres a louvoyé reculé dans le sillage de Wall Street et, contrairement aux autres places, n'a pas réussi à se redresser. D'où un vendredi à l'aube, l'indice des industriels a baissé de 4,6 %. Aucun secteur de la cote n'a été épargné. Seuls les fonds d'Etat ont été résistants. Hausses des mines d'or.

Indices « FT » du 3 avril 1986 : Industrie, 1.546,4 (contre 1.620,6) ; mines d'or, 415,9 (contre 432,1) ; fonds d'Etat, 89,91 (contre 90,76).

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
Beecham	578	524
Bovril	471	465
Brit. Petroleum	498	499
Charter	336	322
Courtauld	441	418
De Beers (*)	12 11/16	12 31/64
Imperial Chemical	15 15/16	14 9/64
Gl. Union-Surety	11 1/8	11 1/8
Imp. Chemical	13 11/16	12 61/64
Shell	12 3/8	12 3/8
Unilever	26 3/32	25 5/8
Victoria	404	404
War Loan	39 7/8	38 11/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvelle hausse

D'abord dominé par le chaos de Wall Street, le marché s'est très vite remis après avoir regagné le terrain perdu. Il a même de 3 % en trois jours, encourageant en cela tant par l'activité monétaire, le redoublement du New York Stock Exchange que par les bonnes nouvelles données par les entreprises. Deutsche Bank, Commerzbank et Bayer ont publié des résultats records, et le rapport intermédiaire de Siemens est très positif.

Indice de la Commerzbank du 3 avril : 1.833,3 (contre 1.779,4).

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
AEG	312,50	319,50
BAWAG	275	275
Bayer	307,50	318,50
Commerzbank	276	286
Deutschebank	677	685
Hochtief	276,50	278
Karstadt	421,50	423,20
Mannesmann	171	174
Siemens	277	274
Volkswagen	341	342,50

TOKYO

Encore plus haut

Littéralement effondré en apprenant le déclenchement de la guerre des paces (deuxième record historique de baisse lundi avec moins 550,45 points au Nikkei), le marché a retrouvé une fantastique santé de vivre et publiquité tous ses records, et encore samedi matin au cours de la demi-séance.

Indices du 4 avril : Nikkei, 22.738,67 (contre 22.026,66) ; indice général : 1.918,20 (contre 1.922,08).

	Cours 27 mars	Cours 3 avril
Alcatel	435	438
Asahi	759	812
Chiyoda	80	755
Fuji Bank	3.270	3.170
Honda Motor	1.340	1.310
Mitsubishi Electric	1.440	1.430
Mitsubishi Heavy	635	635
Sony Corp.	3.970	2.940
Toyota Motor	1.640	1.680

Bâtiment, travaux publics

	3-4-87	Diff.
Ancil. d'entrepr.	1.736	- 49
Bouygues	481	+ 81
Ateliers	1.076	+ 4
Dumez	2.420	- 65
GTM	732	+ 4
J. Lefebvre	2.440	- 40
Lafarge	1.679	+ 10
Maison Pichat	196	- 4,30
Pollet et Chasson	2.335	inch.
SCN	859	inch.
SGE-SI	112,50	- 1

Valeurs diverses

	3-4-87	Diff.
Accor	561	- 5
Agence Hivras	2.270	+ 70
Alcatel	435	+ 3
Bic	851	- 1
Bis	1.618	- 92
CGIP	1.981	- 21
Club Méditerranée	462	- 27
Essilor	3.370	- 130
Europe 1	937	- 3
Hachette	3.200	- 15
L'Alir Liquide	760	+ 42
L'Oréal	1.200	- 121
Navigation Marse	1.230	+ 50
Nord-Est	285,30	- 8,70
Presses Ctd.	3.990	+ 9
Saint-Gobain	407	- 3
Smol	918	+ 33
Sida Roumigou	1.315	- 65

Métallurgie

	3-4-87	Diff.
Alpi	540	- 10
Avions Dassault-B.	1.320	+ 60
Chiers-Châtillon	80,60	- 1,90
De Dietrich	2.530	inch.
FACOM	1.940	- 61
Fives L.	265,50	+ 13
Marine Wenzel	563	- 20
Pechel	1.715	+ 5
Peugeot SA	1.490	+ 2
Poindin (1)	14,30	-
Sagem	3.975	- 25
Strat	820	+ 6
Valéo	578	- 12
Vulcan	165	- 4,20

(1) Droit de 17,20 F.

Pétroles

	3-4-87	Diff.
R.P. France	160,50	- 0,50
EU-Agip	341,50	+ 14,50
Esso	516	+ 3
Exxon	542	+ 5
France	540	- 8
Petrofina	1.650	+ 19
Primagaz	841	- 19
Raffinage	154	+ 14
Royal Dutch	723	- 3
Soprap	447,50	- 4,50
Total	499	- 5

Banques, assurances

	3-4-87	Diff.
Ball Equipement	476	- 20
Banque de C. (1,16)	833	- 17
Compt. (3)	1.269	- 56
Crédit Agric. SA	1.940	- 17
CFP	1.170	- 9
CFP	615	- 5
Crédit Lyonnais	3.175	- 65
Edis (La)	965	- 9
Im. P. Messier	483	- 20
Locafrance	804	+ 23
Locindus	965	+ 4
Midi	1.800	- 26
Michelin Bank (4)	497	+ 5,50
OPF	1.741	- 30
Paris de réco	825	- 40
Prétabil	1.495	- 5
Schneider	477	- 17
UCB (2, 26)	600	- 70,80

(1) Compte tenu d'un droit de 164 F.
(1,16) Coupon de 10 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 91,20 F.
(3) Coupon de 10 F.
(4) Coupon de 1,50 F.

Matériel électrique

	3-4-87	Diff.
Alcatel	2.990	+ 112
Alstom-Alcatel	436,00	- 15,20
Cromat	390	- 8
Célestin	1.325	- 18
IBM	967	- 24
Interinformatique	1.731	- 29
ITT (2)	371,50	- 21
Legrand	5.820	- 130
Levy-Sauter	920	- 20
Lyonnais des Eaux	1.700	+ 10
Matra	2.705	+ 10
Mécatronic	2.705	+ 10
Moulin	108,10	- 0,40
PM Labinal	940	+ 10
Radio-technique	1.655	- 50
Schlumberger	262,50	+ 19
SEB	920	- 20
Siemens (1)	2.330	+ 110
Siemens	2.330	+ 110
Sigaux	701	- 15
Téléme. Electrique	3.485	- 95
Thomson-CSF	1.725	inch.

(1) Coupon de 30 F.
(2) Coupon de 1,30 F.

Valeurs à revenu fixe

	3-4-87	Diff.
4 1/2 % 1975	1.570	+ 62
7 % 1975	1.570	+ 62
10,30 % 1975	191,80	inch.
PME 10,6 % 1976	182,30	inch.
1,30 % 1977	123,90	inch.
10 % 1978	124,50	+ 0,30
9,80 % 1978	182,40	+ 0,30
9 % 1979	99,93	- 1,07
10,80 % 1979	185,30	+ 0,25
13,80 % 1980	182,25	- 0,41
16,75 % 1981	183,50	+ 0,15
16,20 % 1982	118,40	- 0,25
16 % 1982	120,25	- 0,21
15,75 % 1982	115,25	- 0,10
10 % 1983	410,00	- 20
CNB 5 000 F.	181,50	- 0,05
CNB 5 000 F.	181,50	inch.
CNB 5 000 F.	181,50	- 0,30
CNB 5 000 F.	181,50	- 0,12

Produits chimiques

	3-4-87	Diff.
Ind. Mérieux	5.490	+ 230
Labo. Bell.	2.470	+ 230
Rosend UIC	1.832	- 47
Basf	1.170	- 6
Bayer	1.845	+ 36
Hochst	926	+ 16
Imp. Chimie (1)	128,40	+ 3,10
Norsk Hydro	157	+ 2,50

(1) Coupon de 2,10 F.

Alimentation

	3-4-87	Diff.
Béghin-Sey (1)	642	+ 5,40
Bouffier	2.790	- 40
BSN	5.930	- 40
Carrefour	3.830	- 10
Casino	2.390	+ 20
Euromarché	3.400	- 40
Guyon et Gaud.	388	- 20
Leclerc	1.810	- 40
Martell	1.790	+ 110
Mot-Hannay	2.392	- 107
Norbro	37.920	- 800
Occidentale (Fin)	1.541	- 25
Oldo-Caby	186,50	- 1,50
Paro-Ricard	1.180	- 45
Evonole	2.440	- 20
St-Louis-Bondu	1.122	- 30
C.S. Saintpierre	1.150	- 70
Source Parrier	900	- 20
Veve Citec	420	- 160

(1) Compte-tenu d'un droit de 40,40 F.

MATIF

COURS	ÉCHÉANCES			
	Jun 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Frontier	107,10	107,15	107,85	-
+ haut	107,25	107,45	107,30	-
+ bas	107	107,10	107	-
Dersler	107,30	107,45	107,30	107,15
Compensation	107,30	10		

